

CPE Au Pays De Cornemuse

61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC, J9H 3L4



L'ENSEMBLE DE CE DOSSIER A FAIT L'OBJET D'UN TRANSFERT ENTRE DEUX FIRMES D'ARCHITECTURES. LA BASE DES PLANS CONTENUS DANS CE DOSSIER ONT DONC ÉTÉ RÉALISÉS PAR LA FIRME ROSSMANN ARCHITECTE, LA FIRME A4 ARCHITECTURE A REPRIT PAR LA SUITE LE DOSSIER. LES PLANS EXISTANTS SONT DONC CEUX D'ORIGINE, LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER ONT CONSISTÉ À AJUSTER LES PLANS PROJETÉS AFIN DE SE CONFORMER AU CODE DU BATIMENT EN VIGUEUR.

# page	titre du dessin
A000	PAGE DE COUVERTURE
A010	NOTES GÉNÉRALES
A011	ÉTUDE DE CODE
A020	ASSEMBLAGES TYPIQUES
A030	PROTECTION INCENDIE
A050	PLAN D'IMPLANTATION - EXISTANT & DÉMOLITION
A051	PLAN D'IMPLANTATION - PROPOSÉ
A100	PLAN DU SOUS-SOL - EXISTANT & DÉMOLITION
A101	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT & DÉMOLITION
A102	PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE & MEZZANINE - EXISTANT & DÉMOLITION
A110	PLAN DU SOUS-SOL - PROPOSÉ
A112	PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE & MEZZANINE - PROPOSÉ
A120	CALCUL & POURCENTAGE DE SOURCE DE LUMIÈRE NATURELLE
A121	CALCUL & POURCENTAGE DE SOURCE DE LUMIÈRE NATURELLE
A200	ÉLÉVATIONS PROPOSÉES
A400	PLANS, COUPES & DÉTAILS - MONTE-PLAT
A500	DÉTAILS TYPIQUES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
A600	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU SOUS-SOL - DÉMOLITION
A601	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU RDC - DÉMOLITION
A602	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
A610	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU SOUS-SOL - PROPOSÉ
A611	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU RDC - PROPOSÉ
A612	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - PROPOSÉ
A701	PLAN DES FINIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
A702	PLAN DES FINIS DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
A711	PLAN DES FINIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE PROPOSÉ
A712	PLAN DES FINIS DU DEUXIÈME ÉTAGE PROPOSÉ
A720	MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS
A721	MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS
A722	MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS
A723	MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS
A724	MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS - CUISINE
A800	TABLEAUX DES PORTES & FENÊTRES TYPIQUES

TABLEAU DES ESPACES			
#	ESPACES	SUPERFICIE NETTE (p ²)	SUPERFICIE NETTE (m ²)
ACCUEIL & ESPACES PUBLICS			
001	VESTIBULE D'ENTRÉE	51.97 p ²	4.83 m ²
008	VESTIBULE D'ISSUE	36.37 p ²	3.38 m ²
011	CORRIDOR DE CIRCULATION (RDC)	439.68 p ²	40.85 m ²
019	CORRIDOR DE CIRCULATION (ÉTAGE)	550.48 p ²	51.14 m ²
020	ESCALIER A (ÉTAGE)	98.62 p ²	9.16 m ²
020a	ESCALIER A (RDC)	71.25 p ²	6.62 m ²
021	ESCALIER B (ÉTAGE)	52.84 p ²	4.91 m ²
021a	ESCALIER B (RDC)	44.57 p ²	4.14 m ²
022	ESCALIER C (ACCES TOIT)	16.63 p ²	1.55 m ²
		1362.41 p ²	126.57 m ²
ESPACES ADMINISTRATIFS			
010	SALLE DU PERSONNEL	90.60 p ²	8.42 m ²
015	BUREAU 1	105.29 p ²	9.78 m ²
		195.88 p ²	18.20 m ²
ESPACES AMÉNAGÉS POUR LES ENFANTS			
002	VESTIAIRE (TOTAL: 50 VESTIAIRES)	161.25 p ²	14.98 m ²
003	AIRE DE JEUX - 36-47 MOIS (8 ENFANTS)	249.66 p ²	23.19 m ²
004	POUPONNIÈRE (10 ENFANTS)	299.63 p ²	27.84 m ²
005	AIRE DE JEUX - 18+ MOIS (16 ENFANTS)	473.63 p ²	44.00 m ²
013	AIRE DE JEUX - 48-59 MOIS (10 ENFANTS)	309.94 p ²	28.79 m ²
014	AIRE DE JEUX - 36-48 MOIS (16 ENFANTS)	498.01 p ²	46.27 m ²
		1992.12 p ²	185.07 m ²
ESPACES DE SOUTIEN			
006	BUANDERIE & CONCIERGERIE	106.01 p ²	9.85 m ²
007	SALLE DE TOILETTE	25.60 p ²	2.38 m ²
009	SALLE DE TOILETTE UNIVERSELLE	72.69 p ²	6.75 m ²
012	CUISINE	480.32 p ²	44.62 m ²
012a	CHAMBRE FROIDE	57.61 p ²	5.35 m ²
016	RANGEMENT	22.18 p ²	2.06 m ²
017	SALLE DE TOILETTE	77.02 p ²	7.16 m ²
018	SALLE DE TOILETTE	81.65 p ²	7.59 m ²
		923.08 p ²	85.76 m ²
GRAND TOTAL :		4473.49 p ²	415.60 m ²



INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC, J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC, J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:

PAGE DE COUVERTURE

CONTRÔLE QUALITÉ :
MES

PAGE:

DESSINÉ PAR :
CHC / MGJ

A000

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

NOTES GÉNÉRALES DES DIMENSIONS AUX PLANS

EXISTANT À DÉMOLIR OU CONSERVER:
SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS POUR DES ÉLÉMENTS EXISTANTS SONT DONNÉES À PARTIR DE LA FACE FINIE DES CLOISONS.

DIMENSIONS DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE:
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS EXTÉRIEURES PARTENT DES AXES DE LA STRUCTURE OU DE LA FACE FINIE DU REVÊTEMENT EXISTANT OU DE LA FONDATION EXISTANTE.

CHANGEMENT DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR:
SAUF INDICATION CONTRAIRE, LORS D'UN CHANGEMENT DE REVÊTEMENT SUR UNE MÊME FAÇADE, LA TRANSITION DU REVÊTEMENT EST INDIQUÉE À PARTIR D'UN AXE DE STRUCTURE OU DE LA FACE FINIE DU REVÊTEMENT EXISTANT ADJACENT À CELUI-CI.

OUVERTURES:
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES NOUVELLES OUVERTURES EXTÉRIEURES (PORTES ET FENÊTRES) SONT POSITIONNÉES À PARTIR DE LEUR CENTRE JUSQU'À L'AXE ADJACENT OU À LA FACE FINIE DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES DIMENSIONS DES OUVERTURES EXISTANTES EXTÉRIEURES SONT DONNÉES À PARTIR DE L'INTÉRIEUR DU CADRE. LES OUVERTURES BRUTES DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES EN CHANTIER LORS DE LA DÉMOLITION.

DIMENSIONS INTÉRIEURES (BASE BUILDING):
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS INTÉRIEURES D'UNE BASE BUILDING PARTENT D'UN AXE DE STRUCTURE JUSQU'À UN CENTRE D'UN COLOMBAGE D'UNE NOUVELLE CLOISON INTÉRIEURE AU PROCHAIN CENTRE OU AXE CROISÉ À L'INTÉRIEUR DE LA FACE FINIE CLOISON INTÉRIEURE CONSERVÉE JUSQU'À LA PROCHAÎNE CLOISON EXISTANTE OU NOUVELLE.

DIMENSIONS INTÉRIEURES (PLANS GRANDIS ET AMÉNAGEMENTS):
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS INTÉRIEURES PARTENT DE LA FACE INTÉRIEURE DU COLOMBAGE EXTÉRIEUR OU DE LA FACE INTÉRIEURE DU COLOMBAGE DE LA SÉPARATION COUPE-FEU JUSQU'À LA COTE DU COLOMBAGE D'UNE NOUVELLE CLOISON INTÉRIEURE AU PROCHAIN CENTRE CROISÉ OU PARTENT DE LA FACE FINIE INTÉRIEURE CONSERVÉE JUSQU'À LA PROCHAÎNE CLOISON EXISTANTE OU NOUVELLE.

DIMENSIONS INTÉRIEURES (OUVERTURES):
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES OUVERTURES INTÉRIEURES (PORTES ET FENÊTRES) SONT INSTALLÉES DE FAÇON À LAISSER **150mm (6po)** ENTRE L'OUVERTURE DE LA PORTE INTÉRIEURE (CADRE) ET LA CLOISON INTÉRIEURE ADJACENTE, DONC CELLES-CI NE SONT PAS INDIQUÉES EN PLAN.
LES OUVERTURES INTÉRIEURES INDIQUÉES SONT POSITIONNÉES À PARTIR DE LEUR CENTRE JUSQU'À L'AXE OU CLOISON INTÉRIEURE LA PLUS PROCHE.

DIMENSIONS DES REVÊTEMENTS DE PLANCHERS ET PLAFONDS:
SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS DE REVÊTEMENTS INTÉRIEURS SONT DONNÉES À L'INTÉRIEUR DES PIÈCES FINIES.

NOTES GÉNÉRALES D'IMPLANTATION

• LE PLAN D'IMPLANTATION EST DESTINÉ À PARTIR D'UN PLAN D'ARPEUTEUR DANTANT QU'EST DESTINÉ PAR NADEAU FOURNIR ARPEUTEUR GÉOMÈTRE.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION

• AUCUNE MESURE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS.

• TOUTES LES MESURES INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES VALIDER SUR PLACE.

• RETIRER TOUTS LES ÉLÉMENTS NOTÉS AUX PLANS DE DÉMOLITION ET DISPOSER DU SITE À L'EXCEPTION D'INDICATION CONTRAIRE.

• EFFECTUER TOUTS LES PERÇEMENTS ET DÉCOUPAGES, INDIQUÉS AUX PLANS, DANS LES MURS EXISTANTS POUR LES CHANGEMENTS D'APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTES LES SURFACES DE MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS QUI DEVRONT ÊTRE CONSERVÉES ET QUI ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES PAR LES TRAVAUX.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTS LES ACCESSOIRES ET SURFACES EXISTANTS QUI SERONT CONSERVÉES LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTS LES ESPACES DU BÂTIMENT QUI NE SONT PAS INCLUS DANS LE CONTRAT.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA RETIRER DU SITE, SANS DÉLAI, TOUTS LES ÉLÉMENTS DE REBUTS OU DÉBRIS QUI POURRAIENT ÊTRE DANGEREUX POUR LES OCCUPANTS DU BÂTIMENT.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA METTRE TOUTS LES DÉBRIS ET REBUTS DE DÉMOLITION DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS ET LES ÉVACUER DU SITE. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSUMER LES FRAIS.

• AVANT D'INTERROMPRE UN SERVICE TEL QUE : ÉLECTRICITÉ, EAU, GAZ, ETC., L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER LE CLIENT 72 HEURES À L'AVANCE.

• SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET STRUCTURE POUR LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR RELATIFS À CES DISCIPLINES.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES PLANS, DIMENSIONS, DÉTAILS, DEVIS, ET CONDITIONS DE CHANTIER EN PLUS D'AVISER L'ARCHITECTE DE TOUT DÉSACCORD ET OMISSION.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION DES PLAFONDS

• SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET STRUCTURE POUR LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR RELATIFS À CES DISCIPLINES.

• L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE NE LAISSER AUCUN DÉBRIS DE CONSTRUCTION DANS L'ENTRE-PLAFOND.

• RAGRÉER ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR LES TRAVAUX.

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION

• TOUTS LES TRAVAUX DEVRONT RESPECTER LES CODES DE BÂTIMENT ET LES NORMES EN VIGUEUR.

• AUCUNE MESURE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS. DEMANDER À L'ARCHITECTE SI DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES SONT REQUISES.

• TOUTES LES MESURES INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES VALIDER SUR PLACE.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES PLANS, DIMENSIONS, DÉTAILS, DEVIS ET CONDITIONS DE CHANTIER. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER L'ARCHITECTE DE TOUT DÉSACCORD ET OMISSION AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUTS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRES POUR COMPLÉTER TOUTES LES ÉTAPES DES TRAVAUX.

• L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES EMBOÎTEMENTS REQUIS AUTOUR DES CONDUITS MÉCANIQUES OU LES POUTRES ET COLONNES INDIQUÉES SUR LES DESSINS.

• L'ENTREPRENEUR DOIT SCÉLER ADÉQUATEMENT TOUTS LES PÉRIMÈTRES D'OUVERTURES POUR CONDUITS MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES QUI TRAVERSENT LES CLOISONS DANS L'ESPACE MÉCANIQUE (ENTRE-PLAFOND) AFIN DE CONSERVER L'INTÉGRITÉ ACOUSTIQUE (ITS) ET/OU ULG DE CHAQUE CLOISON.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTES LES SURFACES DE PLANCHER, MURS ET PLAFOND ENDOMMAGÉES LORS DES TRAVAUX, UTILISER DES MATÉRIAUX DE MÊMES TYPES POUR TOUTS LES TRAVAUX MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES QUI TRAVERSENT LES CLOISONS, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONTRAT.

• AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE PEINTURE, RAGRÉER TOUTES LES IMPERFECTIONS EXISTANTES SUR LES MURS. LA BASE DES CONVECTEURS ET LES RETOMBÉES DE PLAFOND. PRÉPARER LES SURFACES TELLES QUE REQUISES ET PEINDRE.

• L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA RAGRÉER LES MURS ET FAIRE LES RETOUCHES DE PEINTURE NÉCESSAIRES SUITE À L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

• L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT PROTÉGER LES TRAVAUX COMPLÈTES DU PRÉSENT CONTRAT JUSQU'AU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX ET L'APPROBATION FINALE DE L'ARCHITECTE ET DU CLIENT.

• RÉFÉRER AUX DESSINS ET AUX DEVIS EN MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET STRUCTURE POUR LES TRAVAUX À COORDONNER AVEC CES DISCIPLINES.

• PRÉVOIR L'INSTALLATION D'UNE MEMBRANE INTERMÉDIAIRE ENTRE LES ÉLÉMENTS D'ACIER ET D'ALUMINIUM AFIN DE CONTRER LA CORROSION.

• FOURNIR ET INSTALLER DES MANÇONS TEL QUE RECOMMANDÉ PAR HILTI POUR L'ENSEMBLE DES PERÇEMENTS TRAVERSANT DES CLOISONS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU AFIN DE CONSERVER L'INTÉGRITÉ DE CELLE-CI. COORDONNER LES DÉTAILS D'ASSEMBLAGES ET LES DIMENSIONS AVEC LES INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE. FOURNIR DES FICHES TECHNIQUES DES PRODUITS POUR L'APPROBATION DES INGÉNIEURS ET DE L'ARCHITECTE.

• PRÉVOIR UN JOINT DE DILATION DANS LES PAROIS DE GYPSE AU PLUS À CHAQUE 9 MÈTRES DES SURFACES ININTERROMPUS DE GYPSE DES MURS ET DES PLAFONDS. POSITIONNER LES JOINTS DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIENT SITUÉS AUTOUR DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, DIFFUSEURS D'AIR, OUVERTURES DE PORTES, AUX CHANGEMENTS DE MATÉRIAUX ET AU NIVEAU DES PLANCHERS. SE RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT DE GYPSE POUR LA CONSTRUCTION DES JOINTS.

• TOUTE PENTE DOIT AVOIR UN MINIMUM DE 2% SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE.

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION DES PLAFONDS

• L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES SYSTÈMES DE PLAFOND SPÉCIFIÉS AUX PLANS.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA METTRE LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE PLAFOND.

• SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE POUR LOCALISER LES ÉQUIPEMENTS ET LES APPAREILS À INTÉGRER AU PLAFOND. RÉALISER LES DÉCOUPES ET LES RENFORTS NÉCESSAIRES À LEUR INSTALLATION.

• L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE NE LAISSER AUCUN DÉBRIS DE CONSTRUCTION DANS L'ENTRE-PLAFOND.

• SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES TRAMES DE PLAFOND SUSPENDU SONT CENTRÉES À L'INTÉRIEUR DE LA PIÈCE OU ELLES SE TROUVENT.

• SE RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE POUR LES DIMENSIONS DES ÉQUIPEMENTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS D'ARCHITECTURE POUR LES HAUTEURS LIBRES NÉCESSAIRES PLANCHER/PLAFOND AINSI QUE LES RETOMBÉES DE GYPSE REQUISES. UNE COORDINATION AVEC L'ENTREPRENEUR, CÉS SOUS-TRAITANTS EN DEBUT DE CHANTIER SERA NÉCESSAIRE AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. LES PLAFONDS NE POURRONS PAS ÊTRE ABAISSÉS.

• SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES RETOMBÉES DE PLAFOND SONT CONÇUES DE FAÇON À COUVRIR LES CONDUITS MÉCANIQUES ET AYANT UNE DIMENSION MINIMUM RÉALISABLE.

NOTES GÉNÉRALES DES OSSATURES MÉTALLIQUES NON-PORTEUSES

• LES COLOMBAGES MÉTALLIQUES AINSI QUE LES ASSEMBLAGES DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET DÉTAILLÉS PAR LE FOURNISSEUR DES COLOMBAGES. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT INDIQUER LES CHARGES APPLICABLES ET DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR LICENCIÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

NOTES GÉNÉRALES DES ESCALIERS

• SE RÉFÉRER À L'ÉTUDE DE CODE DU PROJET POUR LA LARGEUR ET HAUTEUR LIBRE MINIMALE REQUISE DES ESCALIERS.

• LA HAUTEUR LIBRE MINIMALE DOIT ÊTRE MESURÉE À LA VERTICALE À PARTIR DE LA TANGENTE AU NEZ DES MARCHES ET DES PALIERS JUSQU'À L'ÉLÉMENT LE PLUS BAS SITUÉ AU-DESSUS.

• TOUTES LES MARCHES ET TOUTS LES PALIERS DOIVENT COMPORTER UNE SURFACE ANTI-DÉRAPANTE ET UNE COULEUR CONTRASTANTE AU NEZ-DE-MARCHE.

• TOUTES LES VOLÉES D'ESCALIERS INTÉRIEURS DOIVENT COMPORTER AU MOINS 3 CONTREMARCHES S.I.C.

• TOUTES LES VOLÉES D'ESCALIERS DOIVENT AVOIR UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 3,7 m.

• TOUTS LES PALIERS DOIVENT ÊTRE AUSSI LARGES ET AUSSI LONGS QUE LA LARGEUR DES ESCALIERS OU ILS SE TROUVENT.

• LA HAUTEUR DES CONTREMARCHES DOIT SE SITUER ENTRE 125 mm ET 180 mm INCLUSIVEMENT (À COORDONNER SUR PLACE).

• LES ESCALIERS NE DOIVENT PAS COMPORTER DE CONTREMARCHES AJOURÉES.

• LES MARCHES ET CONTREMARCHES DOIVENT AVOIR UN GIRON ET UNE HAUTEUR CONSTANTS ET CES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS VARIER.

• L'INCLINAISON DES MARCHES OU DES PALIERS NE DOIT PAS DÉPASSER 1 : 50.

• LES NEZ-DE-MARCHE DOIVENT MESURER 26 mm ET DOIVENT AVOIR UN RAYON DE COURBURE SITUÉ ENTRE 6 mm ET 10 mm INCLUSIVEMENT.

• LES ESCALIERS DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR POUR RÉSISTER AUX CHARGES EXIGÉES PAR LE CODE EN VIGUEUR.

• TOUTS LES ESCALIERS DOIVENT ÊTRE MUNIS D'AU MOINS UNE MAIN COURANTE.

• TOUTS LES ESCALIERS D'AU MOINS 1100 mm DE LARGEUR DOIVENT ÊTRE MUNIS D'AU MOINS UNE MAIN COURANTE DE CHAQUE CÔTÉ.

• LES MAINS COURANTES DOIVENT ÊTRE FACILES À SAISIR SUR TOUTE LEUR LONGUEUR, NE PAS CONTENIR D'ÉLÉMENTS TRANCANTS OU ABRASIFS ET RESPECTER LES DIMENSIONS MAXIMALES SPÉCIFIÉES AU CODE EN VIGUEUR.

• LE DÉGAGEMENT ENTRE LES MAINS COURANTES ET TOUTE SURFACE SITUÉE DERRIÈRE ELLES DOIT ÊTRE DE 90 mm OU 60 mm SI LA SURFACE DERRIÈRE EST ABRASIVE.

• LES MAINS COURANTES ET LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION SOUS LES MAINS COURANTES (SUPPORTS DES MAINS COURANTES ET LIMONS) NE DOIVENT PAS EMPÊTER DE PLUS DE 100 mm SUR LA LARGEUR EXIGÉE.

• LA HAUTEUR DES MAINS COURANTES DOIT ÊTRE ENTRE 865 mm ET 1070 mm À PARTIR DES NEZ DES MARCHES, DES PLANCHERS ET PALIERS.

• AU MOINS UNE MAIN COURANTE DOIT ÊTRE ININTERROMPUE SUR TOUTE LA LONGUEUR DE L'ESCALIER, Y COMPRIS LE LONG DU PALIER.

• CHAQUE ESCALIER DOIT AVOIR AU MOINS UNE MAIN COURANTE LATÉRALE QUI SE PROLONGE HORIZONTELEMENT SUR AU MOINS 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE CHAQUE VOLÉE.

• LES MAINS COURANTES DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET ÊTRE APPROUVÉES PAR UN INGÉNIEUR POUR RÉSISTER AUX CHARGES EXIGÉES PAR LE CODE EN VIGUEUR.

• PRÉVOIR LES FONDS DE CLOUAGE REQUIS DANS LES MURS POUR L'INSTALLATION DES MAINS COURANTES (VOIR NOTES GÉNÉRALES DES FONDS DE CLOUAGE).

• LA HAUTEUR DES GARDE-CORPS DOIT ÊTRE DE 1070 mm MESURÉE À PARTIR DES NEZ-DE-MARCHE ET DES PALIERS.

• LA DISTANCE ENTRE LES BARREAUX DES GARDE-CORPS NE DOIT PAS EXCÉDER 100 mm.

• LES GARDE-CORPS DOIVENT ÊTRE CONÇUS DE MANIÈRE QU'AUCUN ÉLÉMENT, SUPPORT OU OUVERTURE SITUÉS ENTRE 140mm ET 900mm AU-DESSUS DU NIVEAU PROTÉGÉ PAR CES GARDE-CORPS N'EN PERMETTENT L'ESCALADE, À MOINS QU'IL NE PUISSE ÊTRE DÉMONTRE QUE LA POSITION ET LA DIMENSION SONT RÉSISTANTES AUCUN RISQUE.

• LES GARDE-CORPS DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR POUR RÉSISTER AUX CHARGES EXIGÉES PAR LE CODE EN VIGUEUR.

NOTES GÉNÉRALES DES OUVERTURES

• CARACTÉRISTIQUE SPÉCIFIQUE DU VERRE
- FENÊTRE RÉGULIÈRE : VERRRE DE 5 mm À L'EXTÉRIEUR ET 3 mm À L'INTÉRIEUR.
- TOUTES LES FENÊTRES DOIVENT AVOIR UN ANTI-UV POUR CONTRÔLER LES GAINS SOLAIRES
- INTERCALAIRE DOIT ÊTRE REMPLI D'UN GAZ INERTE POUR UNE VALEUR R PLUS ÉLEVÉE.

• CARACTÉRISTIQUES DU CADRE
- INSTALLER LES COUPE-FROID NÉCESSAIRES AFIN DE GARANTIR LA PERFORMANCE THERMIQUE DE LA FENÊTRE.

• LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION DE TOUTES LES FENÊTRES, PORTES ET LANTERNEAUX DOIVENT RENCOUNTER LES EXIGENCES DES NORMES SUIVANTES:
- ANA/M/DM/ACSA 1011.S.2/440
- CSA 44005
- CAN/CSA-A440.4

• TOUTES LES FENÊTRES ET MURS RIDEAUX DOIVENT RENCOUNTER LES EXIGENCES DU CODE EN VIGUEUR RELATIF AUX FORCES DE VENTS ET DE POUSSÉE LATÉRALE.

• LORSQUE LE PANNEAU OPÉRANT EST INSTALLÉ À MOINS DE 900 mm DU SOL FINI, LES EXIGENCES DE LA PARTIE 4 S'APPLIQUENT.

• INSTALLER UN DISPOSITIF LIMITATEUR D'OUVERTURE DE 100 mm POUR TOUTES LES FENÊTRES AYANT UNE PARTIE OUVRANTE SITUÉE À 900 mm OU MOINS AU-DESSUS DU PLANCHER FINI.

NOTES GÉNÉRALES DES OUVRAGES MÉTALLIQUES

(ESCALIERS, GARDE-CORPS, ÉCHELLES, ETC.)

• LES OUVRAGES MÉTALLIQUES ET LES ESCALIERS DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET DÉTAILLÉS PAR LE FOURNISSEUR DES OUVRAGES. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR LICENCIÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

• LES SYSTÈMES DE GARDE-CORPS ET DE MAINS COURANTES DOIVENT ÊTRE CONÇUS EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE EN VIGUEUR. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT INDIQUER LES CHARGES APPLICABLES ET DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR LICENCIÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

• TOUTS LES OUVRAGES MÉTALLIQUES AINSI QUE LES ESCALIERS DOIVENT ÊTRE INSPECTÉS DURANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION PAR L'INGÉNIEUR AYANT CONÇU CEUX-CI ET COMPLÉTÉ DE RAPPORT D'INSPECTION DONNÉ COPIÉ DOIT ÊTRE TRANSMIS AU PROFESSIONNEL CHARGÉ DU PROJET. UNE LETTRE DE CONFORMITÉ DEVRA ÊTRE ÉMISE EN FIN DE PROJET PAR L'INGÉNIEUR AYANT CONÇU LES OUVRAGES MÉTALLIQUES ET ESCALIERS.

• POUR LES ÉCHELLES D'ACCÈS AU TOIT:
- L'ACIER DOIT ÊTRE DE TYPE G40 21-M300V.
- BOLLONS D'ANCRAGE DOIVENT ÊTRE DE TYPE A307.
- L'ACIER DOIT ÊTRE COUVERT D'UNE (1) COUCHE DE BASE ET DE DEUX (2) COUCHES DE PEINTURE - COULEUR IDENTIQUE À LA PORTE DU LOCAL.
- TOUTES SOUDURES OU ÉGALISATIONS FAITES SUR L'ACIER DEJA PEINTURE DOIVENT ÊTRE RÉPARÉES.
- LES RONDELLES POUR LES BOLLONS SERONT ABRASIVES.
- LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE EN ACCORD AVEC W69-M1989.
- ÉLECTRODES E480xx.

NOTES GÉNÉRALES DES FINIS

• L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES PLANS, DIMENSIONS, DÉTAILS, DEVIS ET CONDITION DE CHANTIER. EN PLUS D'AVISER L'ARCHITECTE DE TOUT DÉSACCORD ET OMISSION AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.

• L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUTS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRES POUR COMPLÉTER TOUTES LES ÉTAPES DES TRAVAUX.

• L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT PROTÉGER LES TRAVAUX COMPLÈTES DU PRÉSENT CONTRAT JUSQU'AU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX ET L'APPROBATION FINALE DE L'ARCHITECTE.

• TOUTS LES ÉLÉMENTS DE VENTILATION, PLOMBERIE ET D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES INGÉNIEURS MÉCANIQUES / ÉLECTRIQUE.

• PROLONGER LE REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUS LES APPAREILS AMOVIBLES OU EXPOSANT LE REVÊTEMENT.

• EFFECTUER LES JOINTIONS DE REVÊTEMENTS SOUS L'ÂME DES PORTES DE FAÇON À NE VOIR QU'UN SEUL REVÊTEMENT LORSQUE LA PORTE EST FERMÉE (SAUF INDICATION CONTRAIRE).

• PEINDRE TOUTS LES MURS TEL QU'INDIQUÉ SUR LES PLANS DES FINIS.

• PEINDRE TOUTS LES PLAFONDS DE GYPSE APPARENTS TEL QU'INDIQUÉ SUR LES PLANS DES FINIS.

• PEINDRE TOUTES LES PORTES ET TOUTS LES CADRES DES PORTES TEL QU'INDIQUÉ SUR LES PLANS DES FINIS.

• FOURNIR ET INSTALLER DES BANDES ANTI-DÉRAPANTES DE COULEUR CONTRASTANTE SUR LES MARCHES DES ESCALIERS DISSUÉ. VOIR DÉTAILS TYPIQUES. FOURNIR DES ÉCHANTILLONS POUR APPROBATIONS.

NOTES GÉNÉRALES DE MOBILIER

• L'ENTREPRENEUR DEVRA MESURER SUR PLACE LES DIMENSIONS POUR TOUTS LES MOBILIERS AVANT LA FABRICATION.

• FOURNIR ET INSTALLER LA QUINCAILLERIE REQUISE DANS LA FABRICATION DES MODULES D'ARMOIRE POUR CONSTRUCTION SOLIDE.

• TOUTS LES FINIS INTÉRIEURS (NON-EXPOSÉS) PEUVENT ÊTRE FINIS EN MÉLAMINE BLANCHE.

• TOUTS LES ÉLÉMENTS D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES INGÉNIEURS.

• PRÉVOIR TOUTS LES RENFORTS NÉCESSAIRES POUR LA FIXATION DES MOBILIERS. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES DE FONDS DE CLOUAGE.

NOTES GÉNÉRALES DE COUPE-FEU

• CONCEVOIR ET CONSTRUIRE LE BÂTIMENT CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA PROVINCE APPLICABLE AU PROJET INCLINANT LES NORMES ET STANDARDS, SANS S'Y LIMITER, DE LA LISTE SUIVANTE :
- LE CODE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES INTERCALAIRE (NFPA)
- CANULC-S101, « Résistance au feu pour les bâtiments et les matériaux de construction »
- CANULC-S114, « Diminution de l'incombustibilité des matériaux de construction »
- CANULC-S537, « Vérification des réseaux avertisseurs d'incendie »
- CANULC-S661, « Installation et services - Systèmes et centrales de réception d'alarme incendie »

• CONSERVER TOUTS LES DOCUMENTS ET NORMES DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR PLACE.

• LES INCENDIES ET LE BRÛLAGE DES ORDURES SUR LE SITE SONT INTERDITS.

• SE CONFORMER AU CODE DU BÂTIMENT RESPECTIF POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS LA CONSTRUCTION ET AUX CODES ET RÈGLEMENTS PROVINCIAUX POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES. LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES DANS LE BÂTIMENT EN SERVICE.

• UTILISER DES MATÉRIAUX ET DES ASSEMBLAGES CONFORMES À LA DÉFINITION DE "CONSTRUCTION NON COMBUSTIBLE" FIGURANT DANS LE CODE APPLICABLE. FOURNIR DES MATÉRIAUX NON COMBUSTIBLES CONFORMES AUX EXIGENCES DU CODE QUANT À LA PROPAGATION DE LA FLAMME, À L'APPORT DE COMBUSTIBILITÉ ET À L'ÉMISSION DE FUMÉE.

• CERTIFIER LES ASSEMBLAGES AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU PAR UN ORGANISME DE CERTIFICATION CANADIEN, ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES.

• OBTURER LES PENTES AUTOUR DES PÉNÉTRATIONS DANS LES MURS COUVRIS AVEC UN SYSTÈME COUPE-FEU EN FONCTION DU TYPE DE PÉNÉTRATION ET DU TYPE DE SÉPARATION COUPE-FEU.

• LES MURS AVEC SÉPARATION COUPE-FEU DOIVENT COMPORTER UN JOINT ÉTANCHE À LA FUMÉE À LA JONCTION D'UN PLANCHER, D'UNE DALLE DE TOIT, OU D'UN PLATELAGE DE TOIT AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU. (ARTICLE 3.1.8.3.)

• LES GAINES TRAVERSANT UN TOIT, LES PAROIS D'UNE ISSUE ET LES SÉPARATIONS COUPE-FEU DOIVENT ÊTRE MAINTENUES À LA JONCTION AVEC UNE AUTRE SÉPARATION COUPE-FEU. (ARTICLE 3.1.8.3.)

• LA CONTINUITÉ D'UNE SÉPARATION COUPE-FEU DOIT ÊTRE MAINTENUE À LA JONCTION AVEC UNE AUTRE SÉPARATION COUPE-FEU. UN TOIT OU UN MUR EXTÉRIEUR. (ARTICLE 3.1.8.3.)

• LES PORTES ET CADRÉS COTÉS POUR LEUR RÉSISTANCE AU FEU DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS PAR UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES ET DOIVENT PORTER L'ÉTIQUETTE DE L'ORGANISME EN QUESTION INDIQUANT LES COTES ET DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU PRÉSCRITS.

• APLIQUER UNE PEINTURE INTUMESCENTE IGNIFUGE POUR LES ÉLÉMENTS DE CHARPENTE EN ACIER EXPOSÉ NÉCESSITANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU. APLIQUER DES INSTALLATIONS PLUS ÉPAISSÉS SUR TOUTES LES SURFACES EXPOSÉES AFIN DE PERMETTRE UN PONÇAGE POUR OBTENIR UN FINI LISSE ET UNIFORME.

• FOURNIR UN VOLET COUPE-FEU, REGISTRE COUPE-FEU, REGISTRE COUPE-FUMÉE TEL QUE REQUIS DANS LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'AIR DANS LES SÉPARATIONS COUPE-FEU DES MURS ET DES PLANCHERS. FOURNIR UNE TRAPPE D'ACCÈS SUR LE CONDUIT POUR LA VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DU VOLET.

• FIXER LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES/MÉCANIQUES À UN PANNEAU DE CONTREPLAQUE PEINT D'UNE PEINTURE IGNIFUGE.

NOTES GÉNÉRALES ALARME INCENDIE, DÉTECTEURS ET AVERTISSEURS

• FOURNIR DES EXTINGUEURS D'INCENDIE DE TYPE, D'EMPLACEMENT ET DE CAPACITÉ CONFORMES AUX EXIGENCES DES CODES EN VIGUEUR. LE BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES ET DES NORMES STANDARDS.

• FOURNIR UN SYSTÈME D'ALARME D'INCENDIE COMPLET AVEC TOUTS DISPOSITIFS NÉCESSAIRES (DÉTECTEURS DE FUMÉE, PANNEAU ALARME INCENDIE, STATIONS MANUELLES ET AVERTISSEURS DE FUMÉE) POUR OFFRIR UN SYSTÈME FONCTIONNEL COMPLET QUI RESPECTE LES EXIGENCES DU CODE.

• SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE POUR LA LOCALISATION DU PANNEAU D'ALARME D'INCENDIE

• TOUTE PORTE D'ISSUE DOIT COMPORTER UNE SIGNALISATION PLACÉE AU-DESSUS OU À CÔTÉ. (ARTICLE 3.4.5.1.1)

• LA SIGNALISATION D'ISSUE DOIT :
1. ÊTRE BIEN VISIBLE À L'APPROCHE DE L'ISSUE.
2. ÊTRE CONSTITUÉE D'UN PHOTOGRAMME VERT ET D'UN SYMBOLE GRAPHIQUE BLANC OU DE TEINTE PÂLE CONFORME AUX EXIGENCES DE COULEURS DE LA NORME ISO 3864-1, « SYMBOLES GRAPHIQUES - COULEURS DE SÉCURITÉ ET SIGNAUX DE SÉCURITÉ - PARTIE 1: PRINCIPES DE CONCEPTION POUR LES SIGNAUX DE SÉCURITÉ ET LES MARQUAGES DE SÉCURITÉ », ET

3. ÊTRE CONFORME AUX DIMENSIONS INDIQUÉES DANS LA NORME ISO 7010, « SYMBOLES GRAPHIQUES - COULEURS DE SÉCURITÉ ET SIGNAUX DE SÉCURITÉ - SIGNAUX DE SÉCURITÉ UTILISÉS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET DANS LES LIEUX PUBLICS » (ARTICLE 3.4.5.1.2)

• LES SIGNALISATIONS D'ISSUE ÉCLAIRÉES DE L'INTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE ÉCLAIRÉES CONTINUËLLEMENT. (ARTICLE 3.4.5.1.3)

• LES SIGNALISATIONS D'ISSUE ÉCLAIRÉES DE L'EXTÉRIEUR DO

**RÉSUMÉ DES PRINCIPALES EXIGENCES DU
CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE I - BÂTIMENT ET DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2015 (MODIFIÉ)**

DESCRIPTION DU PROJET	RÉFÉRENCE
NOM DU PROJET: CPE AU PAYS DE CORNEMUSE	
ADRESSE DU PROJET: 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC J9H 3L4	
DESCRIPTION SOMMAIRE: TRANSFORMATION D'UN RESTAURANT EN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DANS UN BÂTIMENT PATRIMONIAL. RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET MISE EN CONFORMITÉ DU BÂTIMENT POUR ACCUEILLIR SON NOUVEAU USAGE.	
DOSSIER ARCHITECTE: 24-1079	
MAÎTRE DE L'OUVRAGE: CPE AU PAYS DE CORNEMUSE	

CARACTÉRISTIQUE DU PROJET	RÉFÉRENCE
TYPE DE PROJET: <input type="checkbox"/> NOUVELLE CONSTRUCTION <input type="checkbox"/> AGRANDISSEMENT <input checked="" type="checkbox"/> RÉNOVATION / RÉAMÉNAGEMENT <input checked="" type="checkbox"/> TRANSFORMATION / CHANGEMENT D'USAGE <input type="checkbox"/> ENTRETIEN / RÉPARATION <input type="checkbox"/> AUTRE:	DIV. A - 1.4.1.2.
PARTIES DU CNB, AUTRES NORMES ET CODES APPLICABLES: <input checked="" type="checkbox"/> PARTIE 3, 4, 5, 6 <input type="checkbox"/> PARTIE 9 <input checked="" type="checkbox"/> PARTIE 10 <input type="checkbox"/> PARTIE 11 <input type="checkbox"/> CNÉB <input type="checkbox"/> CSA B651-12 <input type="checkbox"/> AUTRE:	DIV. A 1.3.3.1. - 4. / B-1.1, r.2 art. 1.1.2 - 1.1.3 / 3.8.3.1.
MUR COUPE-FEU PRÉVU OU EXIGÉ: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	DIV. A 1.3.3.4.
AIRE DE BÂTIMENT (m²): 317,83	DIV. A 1.4.1.2.
NIVEAU MOYEN DU SOL (m): (niveau géodésique) 78,87	DIV. A 1.4.1.2. / 10.2.1.1.
NIVEAU DU PREMIER ÉTAGE (NIVEAU 01) (m): (niveau géodésique) 78,95	DIV. A 1.4.1.2. / 3.2.1.1.
HAUTEUR DU BÂTIMENT (ÉTAGES): 2	DIV. A 1.4.1.2. / 3.2.1.1.
NOMBRE D'ÉTAGES DE VIDE SANITAIRE: 1	DIV. A 1.4.1.2.
MEZZANINES <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON - PETITE SECTION TECHNIQUE AU NIVEAU DES COMBLES DE TOITS, N'EST PAS CONSIDÉRER ICI COMME UNE MEZZANINE CAR NE SERA ACCESSIBLE QUE PAR UN TECHNICIEN POUR DE LA MAINTENANCE.	3.2.1.1.3) À 7)
AIRE COMMUNICANTES: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	DIV. A 1.4.1.2. / 3.2.8.1 - 2.
NOMBRE DE RUES: 1	DIV. A 1.4.1.2. / 3.2.2.10.
BÂTIMENT DE GRANDE HAUTEUR: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.6.1.
AIRES DE PLANCHERS (m²)	DIV. A 1.4.1.2.
ÉTAGES	
VIDE SANITAIRE TECHNIQUE	110,11
NIVEAU 01	231,47
NIVEAU 02	227,11
COMBLES TECHNIQUE	26,75
TOTAUX	595,44

CLASSIFICATION DU BÂTIMENT	RÉFÉRENCE	
USAGES PRINCIPAUX: <input type="checkbox"/> A1 <input checked="" type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> B3 <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F1 <input type="checkbox"/> F2 <input type="checkbox"/> F3	DIV. A 1.4.1.2. / 3.1.3.2.	
USAGES SECONDAIRES: <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> B3 <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F1 <input type="checkbox"/> F2 <input type="checkbox"/> F3 <input checked="" type="checkbox"/> N/A	DIV. A 1.4.1.2. / 3.1.3.2.	
NOTES: - N/A		
CLASSIFICATIONS: USAGE PRINCIPAL A2 ARTICLE 3.2.2.25	3.2.2.20 - 88. / 3.2.2.6 - 8.	
CLASSIFICATION APPLICABLE A: A2		
<input type="checkbox"/> GICLEURS EXIGÉS <input checked="" type="checkbox"/> CONSTRUCTION COMBUSTIBLE AUTORISÉE <input type="checkbox"/> CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE EXIGÉE		
ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION	DRF MIN. EXIGÉ POUR LES ÉLÉMENTS COMBUSTIBLE (min.)	DRF MIN. EXIGÉ POUR LES ÉLÉMENTS INCOMBUSTIBLE (min.)
PLANCHER	45 min	N/A
MEZZANINE	45 min	N/A
TOIT	45 min	N/A
MURS, POTEAUX ET ARCS PORTEURS	45 min	N/A
EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES ET PARTICULIÈRES: - N/A		

TRANSFORMATION, ENTRETIEN OU RÉPARATION	RÉFÉRENCE
MOIS ET ANNÉE DE CONSTRUCTION: NON REQUIS	
MOIS ET ANNÉE DE MODIFICATIONS: NON REQUIS	
NORME APPLICABLE LORS DE LA CONSTRUCTION OU TRANSFORMATION: CCQ 2015	B-1.1, r.3 - 344.
TYPE DE TRANSFORMATION: MODIFICATIONS ET DEMOLITION	10.2.2.2.

SYSTÈMES DE DÉTECTION ET D'ALARME INCENDIE	RÉFÉRENCE
GICLEURS EXIGÉS OU PRÉVUS: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.2.18. / 3.3.2.14. / 3.3.3.7 / 3.3.4.3 / 3.3.5.4.8) / 3.3.5.9. / B-1.1, r.3 - 369.1.
SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EXIGÉ: <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.4.1. / B-1.1, r.3 - 346.1.
SYSTÈME D'ALARME INCENDIE RÉSIDENTIEL EXIGÉ: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.4.21.
DÉTECTEURS D'INCENDIE EXIGÉ: <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.4.10
DÉTECTEURS DE FUMÉE EXIGÉS: <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.4.11.
AVERTISSEURS VISUELS EXIGÉS: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.4.19.
AVERTISSEURS DE FUMÉE EXIGÉS: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.4.20.
NOTES: - NON REQUIS	

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	RÉFÉRENCE
ACCÈS AUX ÉTAGES AU-DESSUS DU SOL, EXIGÉS <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.5.1.
ACCÈS AUX SOUS-SOLS EXIGÉS <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.5.2.
ACCÈS AUX TOITS EXIGÉS <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	3.2.5.3.
VOIES D'ACCÈS AUX FAÇADES EXIGÉES <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.5.4.
ALIMENTATION EN EAU SUFFISANTE <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	3.2.5.7. / A-3.2.5.7.
NOTES: - xxx	

RÉSISTANCE AU FEU ET SÉPARATIONS COUPE-FEU EXIGÉES	RÉFÉRENCE		
SÉPARATIONS COUPES-FEU ET RÉSISTANCE AU FEU SELON LES USAGES	3.1.8.4. / 3.1.8.12. / 3.1.8.18.		
ÉLÉMENTS	DRF (min.)	DPF (min.)	SCF
MUR COUPE-FEU	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
TOITS ABRITANT UN USAGE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
CONSTRUCTIONS HORS-TOIT	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
ÉTAGES SOUS LE NIVEAU DU SOL "VOIR NOTE"	45	45	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
ENTRE LES SUITES	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
CORRIDORS COMMUNS	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX DE CONCIERGE	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
ISSUES	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
GAINES D'ASCENSEUR, MONTE-CHARGE ET APPAREILS ÉLÉVATEURS	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
VIDE TECHNIQUE DES PETITS MONTE-CHARGES	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX DE MACHINERIE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX CONTENANT UN APPAREIL À COMBUSTION	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX CONTENANT INCINÉRATEUR	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX CONTENANT UN LIQUIDE À VAPEUR INFLAMMABLE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX ENTREPOSANT DES DÉCHETS COMBUSTIBLES	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
CHAMBRES D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LOCAUX CONTENANT L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE SECOURS	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
VIDES TECHNIQUES VERTICAUX	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
VIDES TECHNIQUES HORIZONTAUX	30/45	45	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
NOTE: LE NIVEAU DE SOUS-SOL EST CONSIDÉRER COMME UN VIDE SANITAIRE AU SENS DE L'ARTICLE 3.2.2.9. IL N'EST PAS OBLIGATOIRE QU'UN PLANCHER SITUÉ IMMÉDIATEMENT AU-DESSUS DE CELUI-CI AIT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU NI QU'IL FORME UNE SÉPARATION COUPE-FEU.			
AMALGÈME DE LA RÉSISTANCE AU FEU DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BÂTIMENT (VALEURS LES PLUS RESTRICTIVES)			
ÉLÉMENTS	DRF (min.)	DPF (min.)	SCF
PLANCHER VIDE SANITAIRE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 01	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 02	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COMBLE	N/A	N/A	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
TOIT	45	45	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

NOMBRE D'OCCUPANTS	RÉFÉRENCE				
NOMBRE D'OCCUPANTS (PERSONNES)	3.1.17.1.				
ÉTAGES	LOCAL / SUITE / USAGE	TYPES D'OCCUPANTS	VALEUR	TOTAL	TOTAL ÉTAGE
NIVEAU 01	SALLE DE JEUX, VESTIAIRES, BUANDERIE/ CONCIERGE	ENFANTS	34	39	39
		EDUCATEURS	5		
NIVEAU 02	SALLE DE JEUX, VESTIAIRES, CUISINE, BUREAU DIRECTRICE	ENFANTS	26	33	33
		EDUCATEURS	5		
		AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL	2		
TOTAL BÂTIMENT					72
NOTES: - CE TABLEAU REFLÈTE L'EFFECTIF RÉEL REQUIS DU CLIENT POUR CETTE INSTALLATION, ET CELA REPRÉSENTE UN TOTAL INFÉRIEUR DE 100 PERSONNES.					

SÉCURITÉ DANS LES AIRES DE PLANCHER ET ÉVACUATION DES PIÈCES ET DES SUITES	RÉFÉRENCE		
EXIGENCES POUR 1 PORTE DE SORTIE POUR UNE PIÈCE OU UNE SUITE	3.3.1.3. / 3.3.1.5.		
LOCAL / SUITE / USAGE	NOMBRE DE PERSONNES MAX.	SUPERFICIE MAX. (m²)	DISTANCE DE PARCOURS MAX. (m)
VIDE SANITAIRE TECHNIQUE	2	N/A	N/A
NIVEAU 1	39	150	15
NIVEAU 2	33	150	15
COMBLE TECHNIQUE	1	N/A	N/A
DISTANCE MAX. POUR ATTEINDRE UNE PORTE DE SORTIE (MIN. 2) POUR UNE PIÈCE OU UNE SUITE			
LOCAL / SUITE / USAGE			DISTANCE DE PARCOURS MAX. (m)
NIVEAU 1			30
NIVEAU 2			30
LARGEURS MINIMALES (mm) DES ACCÈS À L'ISSUE			
CORRIDORS			1100
PORTES (OUVERTURE LIBRE)			800
ESCALIERS			900
HAUTEURS MINIMALES (mm)			
ACCÈS À L'ISSUE	TEL QUE LES ISSUES (VOIR SECTION DES ISSUES)		

EXIGENCES DE SALUBRITÉ	RÉFÉRENCE				
ÉQUIPEMENT SANITAIRE	3.7.2.2.				
ÉTAGES / SUITES	SEXE	RATIO	NOMBRE DE PERSONNES	TOILETTES REQUISES	LAVABOS REQUIS
NIVEAU 01	FILLETTE	1/25	17	1	1
	GARÇONS	1/30	17	1	
	EDUC/ PERSO	1 MIXTE/10	4	1	
NIVEAU 02	FILLETTE	1/25	13	1	1
	GARÇONS	1/30	13	1	
	EDUC/ PERSO	1 MIXTE/10	4	1	
NOTES: LE NOMBRE D'ENFANTS EST DÉFINI PAR LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET CELUI DU PERSONNEL PAR LE CLIENT					

CONCEPTION SANS OBSTACLE	RÉFÉRENCE
CONCEPTION SANS OBSTACLES EXIGÉE: <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	10.3.8.1.1)b)
NOTES: BÂTIMENT EXISTANT DONT L'ENTRÉE PRINCIPALE N'ÉTAIT PAS ACCESSIBLE DEPUIS LA VOIE PUBLIQUE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.	
NOMBRE D'ENTRÉES SANS OBSTACLES EXIGÉES	AUCUNE
SUITES / ÉTAGES / LOCAUX SANS CONCEPTION SANS OBSTACLES REQUISE	
NIVEAU 1	AUCUNE
NIVEAU 2	AUCUNE
NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT SANS OBSTACLES REQUIS:	AUCUNE

TRANSPORT VERTICAL	RÉFÉRENCE		
ÉLÉMENTS	DRF (min.)	DPF (min.)	SCF
PLANCHER VIDE SANITAIRE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 01	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 02	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COMBLE	N/A	N/A	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
TOIT	45	45	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

AMALGÈME DE LA RÉSISTANCE AU FEU DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BÂTIMENT (VALEURS LES PLUS RESTRICTIVES)	RÉFÉRENCE		
ÉLÉMENTS	DRF (min.)	DPF (min.)	SCF
PLANCHER VIDE SANITAIRE	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 01	N/A	N/A	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
PLANCHER DU NIVEAU 02	45	45	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COMBLE	N/A	N/A	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
TOIT	45	45	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

NOMBRE D'OCCUPANTS	RÉFÉRENCE				
NOMBRE D'OCCUPANTS (PERSONNES)	3.1.17.1.				
ÉTAGES	LOCAL / SUITE / USAGE	TYPES D'OCCUPANTS	VALEUR	TOTAL	TOTAL ÉTAGE
NIVEAU 01	SALLE DE JEUX, VESTIAIRES, BUANDERIE/ CONCIERGE	ENFANTS	34	39	39
		EDUCATEURS	5		
NIVEAU 02	SALLE DE JEUX, VESTIAIRES, CUISINE, BUREAU DIRECTRICE	ENFANTS	26	33	33
		EDUCATEURS	5		
		AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL	2		
TOTAL BÂTIMENT					72
NOTES: - CE TABLEAU REFLÈTE L'EFFECTIF RÉEL REQUIS DU CLIENT POUR CETTE INSTALLATION, ET CELA REPRÉSENTE UN TOTAL INFÉRIEUR DE 100 PERSONNES.					

SÉCURITÉ DANS LES AIRES DE PLANCHER ET ÉVACUATION DES PIÈCES ET DES SUITES	RÉFÉRENCE		
EXIGENCES POUR 1 PORTE DE SORTIE POUR UNE PIÈCE OU UNE SUITE	3.3.1.3. / 3.3.1.5.		
LOCAL / SUITE / USAGE	NOMBRE DE PERSONNES MAX.	SUPERFICIE MAX. (m²)	DISTANCE DE PARCOURS MAX. (m)
VIDE SANITAIRE TECHNIQUE	2	N/A	N/A
NIVEAU 1	39	150	15
NIVEAU 2	33	150	15
COMBLE TECHNIQUE	1	N/A	N/A
DISTANCE MAX. POUR ATTEINDRE UNE PORTE DE SORTIE (MIN. 2) POUR UNE PIÈCE OU UNE SUITE			
LOCAL / SUITE / USAGE			DISTANCE DE PARCOURS MAX. (m)
NIVEAU 1			30
NIVEAU 2			30
LARGEURS MINIMALES (mm) DES ACCÈS À L'ISSUE			
CORRIDORS			1100
PORTES (OUVERTURE LIBRE)			800
ESCALIERS			900
HAUTEURS MINIMALES (mm)			
ACCÈS À L'ISSUE	TEL QUE LES ISSUES (VOIR SECTION DES ISSUES)		



**CE DOCUMENT NE DOIT PAS
ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE
CONSTRUCTION**

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

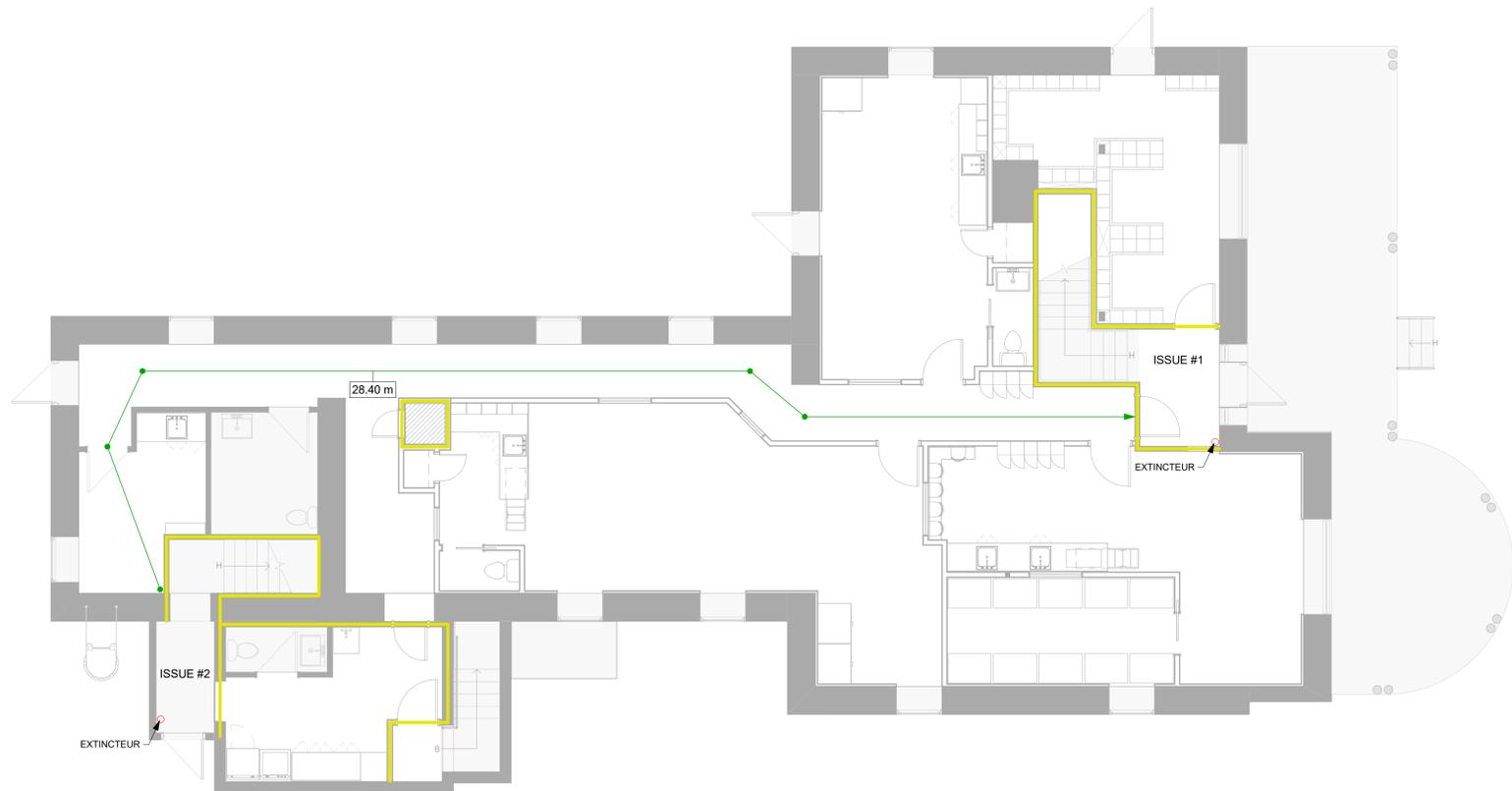
CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :	
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

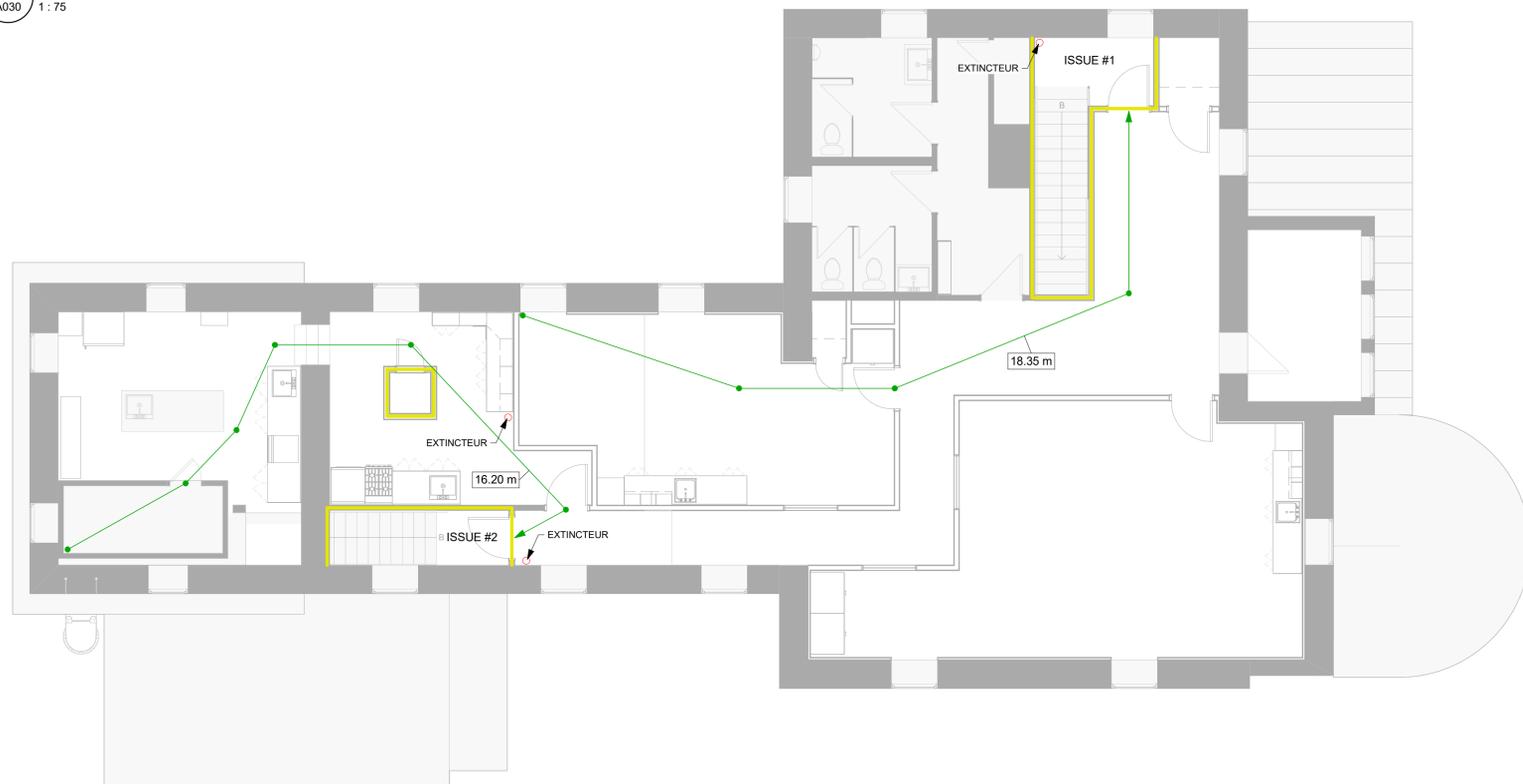
DESSIN:
ÉTUDE DE CODE
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
PAGE:
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ
A011

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



1 PLAN SÉPARATION COUPE-FEU - REZ-DE-CHAUSSÉE
A030 1:75



2 PLAN SÉPARATION COUPE-FEU - DEUXIÈME ÉTAGE
A030 1:75

LÉGENDE DE QUALITÉ INCENDIE

- DISTANCE DE PARCOURS
- 45 MIN.

LES PLANCHERS ET TOUS AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURELS DOIVENT COMPORTER UN DRF DE 45MIN. CE CI COMPREND LES COLONNES, LES POUTRES ET LE PONTAGE D'ACIER SAUF INDICATION CONTRAIRE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DOCUMENTS DE L'INGÉNIEUR STRUCTURE ET DE LA COMPATIBILITÉ DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS STRUCTURELS.

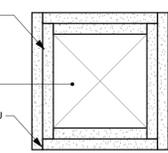
PROTECTION DE LA COLONNE (VOIR LES DÉTAILS SUR LE TYPE)
1 HR: (2) PANNEAUX DE GYPSE TYPE X 16 MM SUR FOURRURES OU EN APPLICATION DIRECTE SUR L'ÉLÉMENT.

* TOUS LES DÉTAILS SONT CONFORMES À L'ASSEMBLÉE CERTIFIÉE "ULC"

NOTE IMPORTANTE:

CE DETAIL EST APPLICABLE POUR TOUTES LES COLONNES QUI NE SONT PAS À L'INTÉRIEUR DES SÉPARATIONS COUPE-FEU D'UN MINIMUM DE 45MIN. (VOIR ING. STRUCTURE POUR EMPLACEMENT)

- (2) PANNEAU DE GYPSE 16mm COUPE-FEU TYPE-X AUX PÉRIMÈTRE DE LA COLONNE DU PLANCHER JUSQU'AU DESSOUS DES POUTRELLES, ET SCELLER AVEC DU SCELLANT PARE-FEU POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION
- COLONNE DE BOIS (VOIR ING. STRUCTURE)
- SCELLER LES JOINTS AVEC DU SCELLANT PARE-FEU

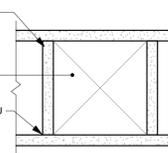


3 DÉTAIL TIPIQUE PROTECTION DES COLONNES TIPIQUES
A030 1:5

NOTE IMPORTANTE:

CE DETAIL EST APPLICABLE POUR TOUTES LES COLONNES QUI SONT À L'INTÉRIEUR DES SÉPARATIONS COUPE-FEU D'UN MINIMUM DE 45 MIN. (VOIR ING. STRUCTURE POUR EMPLACEMENT)

- AJOUTER PANNEAU DE GYPSE 16mm TYPE-X DE CHAQUE CÔTÉ DE LA COLONNE ET SCELLER LES JOINTS AVEC DU SCELLANT PARE-FEU POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION
- COLONNE DE BOIS (VOIR ING. STRUCTURE)
- SCELLER LES JOINTS AVEC DU SCELLANT PARE-FEU



4 DÉTAIL TIPIQUE PROTECTION DES COLONNES @ CLOISON COUPE-FEU
A030 1:5

CLIENT(S):

 CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:


INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:


CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
 MARIE-ÈVE SIMARD
 ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
 CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

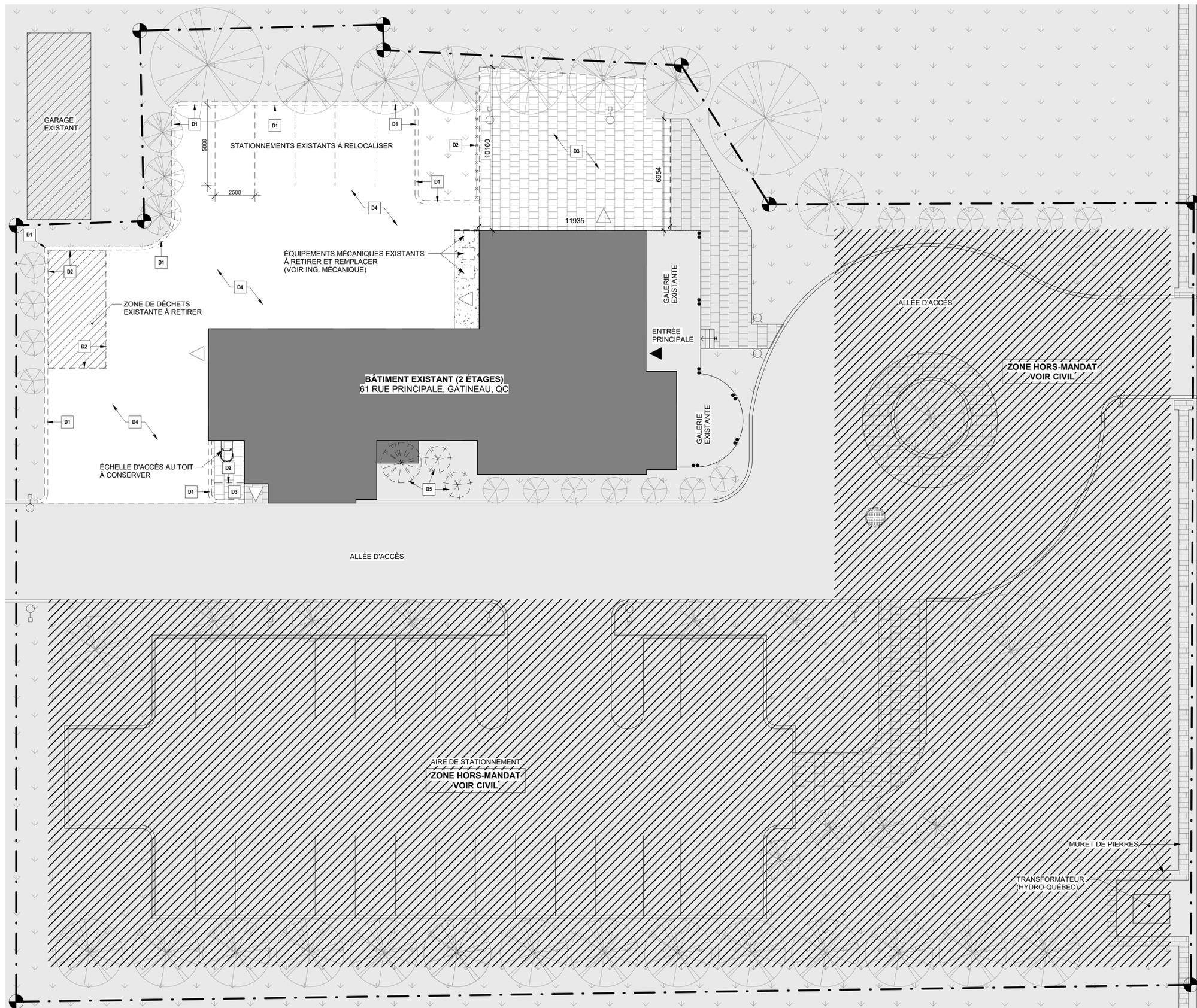
DESSIN:
 PROTECTION INCENDIE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
 DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE: A030

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



LÉGENDE D'IMPLANTATION

SURFACES

- GAZON EXISTANT À CONSERVER
- NOUVEAU GAZON
- PAVÉS DE BÉTON EXISTANT
- NOUVEAU BÉTON
- PAVAGE D'ASPHALTE EXISTANT
- BÂTIMENT EXISTANT À CONSERVER

LIGNES

- LIGNE DE PROPRIÉTÉ
- CLÔTURE EXISTANTE
- NOUVELLE CLÔTURE (VOIR 5/A500)

VÉGÉTATION

- ARBRE EXISTANT À CONSERVER
- ARBRE EXISTANT À ENLEVER
- ARBRE NOUVEAU PROPOSÉ
- AF-1
 - QUERCUS RUBRA - Chêne rouge, 70mm Ø - Plantation en motte
 - TILIA AMERICANA REDMOND - Tilleul d'Amérique Redmond, 70mm Ø - Plantation en motte
- AC-1
 - PICEA GLAUCA - Épinette Blanche, 2000mm hauteur - Plantation en motte
- ARBUSTE EXISTANT À CONSERVER
- ARBUSTE EXISTANT À ENLEVER
- ARBUSTE NOUVEAU PROPOSÉ

SYMBOLES

- FLECHES DIRECTIONNELLES
- ACCÈS DE BÂTIMENT
- SORTIE DE BÂTIMENT
- PUISARD / REGARD
- LUMIÈRE DE PAYSAGE EXISTANTE
- LAMPADAIRE EXISTANT
- BORNE DE PROPRIÉTÉ

STATIONNEMENT

- STATIONNEMENT
- STATIONNEMENT ACCESSIBLE
- STATIONNEMENT VÉLO
 - H: HORIZONTAL 0,6m X 1,8m
 - V: VERTICAL 0,5m X 1,5m
 - E: EMPILÉ 0,37m X 1,8m

- NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**
- D1 BORDURE DE BÉTON EXISTANTE À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT, ET DISPOSER HORS SITE. (VOIR ING. STRUCTURE)
 - D2 CLÔTURE / ENCLOSEMENT EXISTANT À ENLEVER, INCLUANT LES PORTES ET TOUTES COMPOSANTES, ET DISPOSER HORS SITE.
 - D3 PAVAGE DE BÉTON EXISTANT À ENLEVER COMPLÈTEMENT, ET DISPOSER HORS SITE.
 - D4 PAVAGE D'ASPHALTE EXISTANT À ENLEVER COMPLÈTEMENT, ET DISPOSER HORS SITE.
 - D5 ARBRE OU ARBUSTE EXISTANT À ENLEVER, DISPOSER HORS SITE OU À RELOCALISER.

CLIENT(S):

 au Pays de Cornemuse
 CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

 4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

 LRL
 ENGINEERING / INGÉNIEURIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
 MARIE-ÈVE SIMARD
 ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 11 RUE ROY, GATINEAU, QC, J8Y 6X6
 CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC, J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
 PLAN D'IMPLANTATION - EXISTANT & DÉMOLITION
 *ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

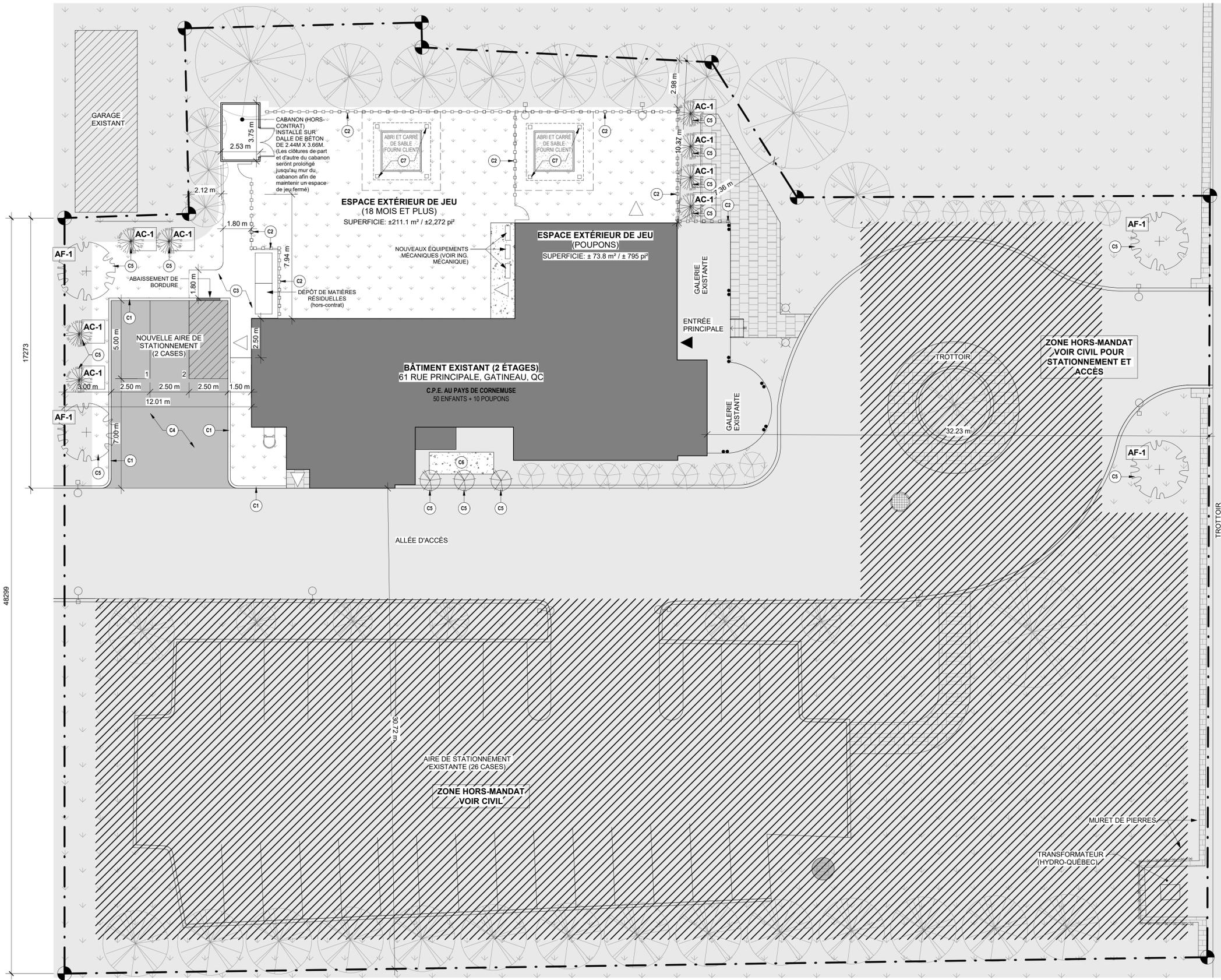
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
 DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A050



24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

ARCHITECTURE



LÉGENDE D'IMPLANTATION

- SURFACES**
- GAZON EXISTANT À CONSERVER
 - NOUVEAU GAZON
 - PAVÉS DE BÉTON EXISTANT
 - NOUVEAU BÉTON
 - PAVAGE D'ASPHALTE EXISTANT
 - BÂTIMENT EXISTANT À CONSERVER
- LIGNES**
- LIGNE DE PROPRIÉTÉ
 - CLÔTURE EXISTANTE
 - NOUVELLE CLÔTURE (VOIR 6/A500)
- VÉGÉTATION**
- ARBRE EXISTANT À CONSERVER
 - ARBRE EXISTANT À ENLEVER
 - ARBRE NOUVEAU PROPOSÉ
 - AF-1: QUERCUS RUBRA - Chêne rouge, 70mm Ø - Plantation en motte
 - TILIA AMERICANA REDMOND - Tilleul d'Amérique Redmond, 70mm Ø - Plantation en motte
 - AC-1: PICEA GLAUCA - Épinette Blanche, 2000mm hauteur - Plantation en motte
 - ARBUSTE EXISTANT À CONSERVER
 - ARBUSTE EXISTANT À ENLEVER
 - ARBUSTE NOUVEAU PROPOSÉ
- SYMBÔLES**
- FLÈCHES DIRECTIONNELLES
 - ACCÈS DE BÂTIMENT
 - SORTIE DE BÂTIMENT
 - PUISARD / REGARD
 - LUMIÈRE DE PAYSAGE EXISTANTE
 - LAMPADAIRE EXISTANT
 - BORNE DE PROPRIÉTÉ
- STATIONNEMENT**
- STATIONNEMENT
 - STATIONNEMENT ACCESSIBLE
 - STATIONNEMENT VÉLO: H: HORIZONTAL 0,6m X 1,8m; V: VERTICAL 0,5m X 1,5m; E: EMPILÉ 0,37m X 1,8m

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- (C1) NOUVELLE BORDURE DE BÉTON (VOIR CIVIL).
- (C2) NOUVELLE CLÔTURE @ 1525mm DE HAUT.
- (C3) NOUVEAU PAVAGE DE BÉTON (VOIR CIVIL).
- (C4) NOUVEAU PAVAGE D'ASPHALTE (VOIR CIVIL).
- (C5) NOUVEL ARBRE ET / OU ARBUSTE (VOIR LÉGENDE VÉGÉTATION).
- (C6) NOUVELLE DALLE DE BÉTON POUR ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (VOIR CIVIL).
- (C7) ABRIS ET CARRÉ DE SABLE FOURNI PAR CLIENT ET À INSTALLER.
 - ABRIS TEL QUE: COMPAGNIE: YADISTRY; MODÈLE: YM12810; DIMENSION: 12' X 12' (3658MM); * SURFACE DE BÉTON ADEQUATE POUR ANCRAGE À FOURNIR.
 - CARRÉ DE SABLE TEL QUE: COMPAGNIE: JAMBETTE; MODÈLE: L-178X8; DIMENSION: 8' X 8' (2438MM); *PREVOIR UN DÉGAGEMENT DE 48" (1219MM)

CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING + INGÉNIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):

MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:

PLAN D'IMPLANTATION - PROPOSÉ

ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

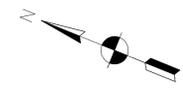
CONTRÔLE QUALITÉ: MES

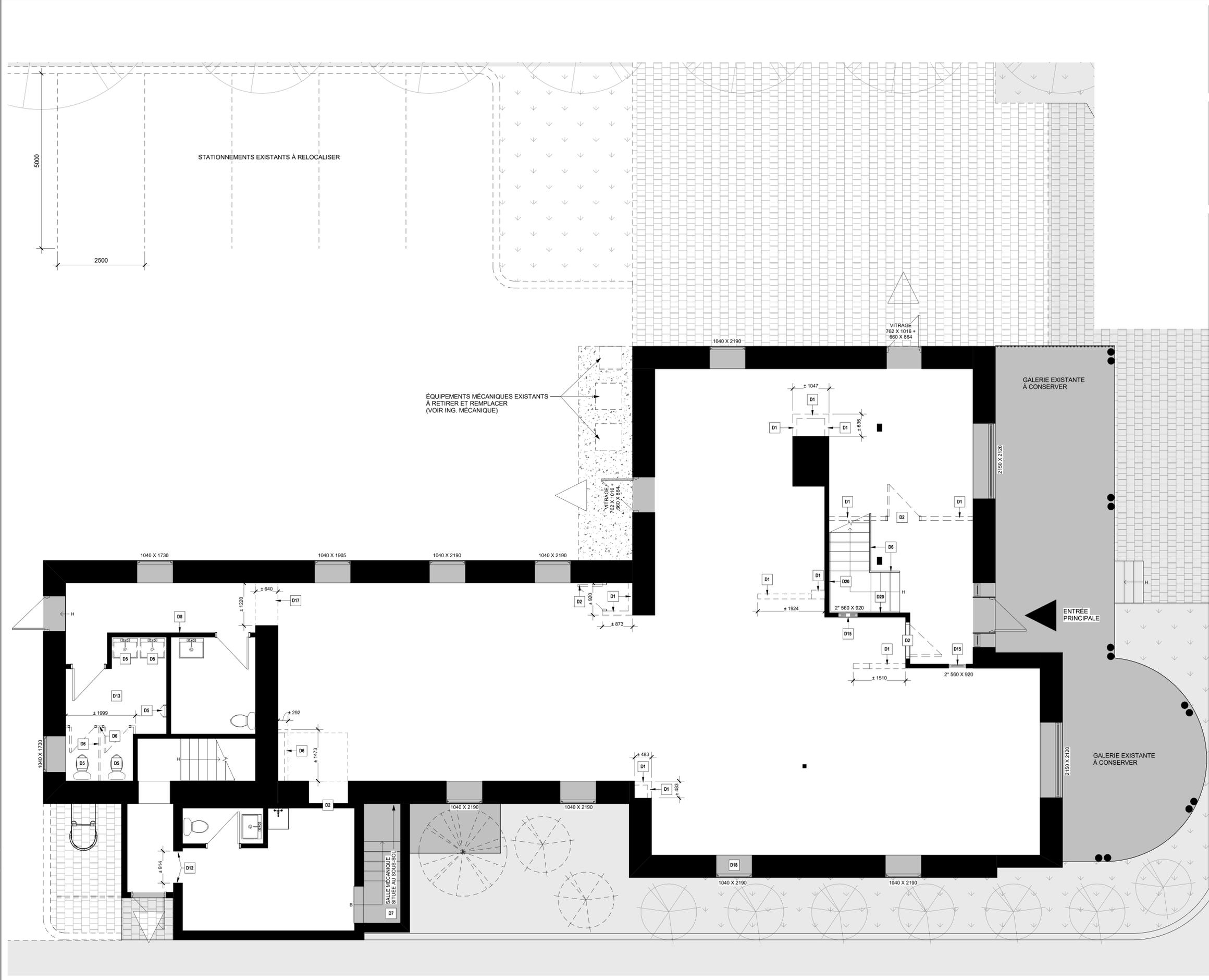
DESSINÉ PAR: CHC / MGJ

PAGE: A051

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE





LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DE PORTES

- PORTE EXISTANTE À CONSERVER
- PORTE EXISTANTE À DÉMOLIR

- NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**
- D1 CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D2 PORTE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE, ET DISPOSER HORS SITE TOUTES LES PIÈCES QUI NE POURRAIENT PAS ÊTRE RÉUTILISÉES. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D3 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION, LE CONTREPLAQUE ET L'ISOLANT DU PLANCHER EXISTANT ET DISPOSER HORS SITE, AFIN D'INSPECTER LA STRUCTURE DU PLANCHER EXISTANT ET REMPLACER/DOUBLER TOUTES SOLIVES DE PLANCHER ENDOMMAGÉES (VOIR ING. STRUCTURE).
 - D4 ÉLÉMENTS DE CUISINE EXISTANTS À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE, TEL QUE LES COMPTOIRS ET LES ARMOIRES. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D5 APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE (VOIR ING. MÉCANIQUE), REMPLIR TOUTE PERFORATION DE PLANCHER, PLAFOND OU MUR AVEC UNE COMPOSITION IDENTIQUE À L'EXISTANT.
 - D6 ÉLÉMENTS EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D7 APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE (VOIR ING. MÉCANIQUE). CONSERVER LE ROBINET POUR UTILISATION PROCHAINE.
 - D8 ANNULÉ
 - D9 ANNULÉ
 - D10 ANNULÉ
 - D11 COUPER SOIGNEUSEMENT UNE OUVERTURE DANS LE PLANCHER EXISTANT POUR INSTALLER UN NOUVEAU MONTE-PLAT (VOIR ING. STRUCTURE). RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D12 CADRE DE PORTE EXISTANT À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D13 ENLEVER SOIGNEUSEMENT TOUTES LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN, TELS QUE LES DISTRIBUTEURS DE PAPIER HYGIÉNIQUE ET DE SAVON LIQUIDE, LES MIROIRS, LES POUBELLES, AINSI QUE LES COMPTOIRS, ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D14 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION MURALE EN PVC ET DISPOSER HORS SITE.
 - D15 FENÊTRE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D16 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LE GYPSE DE CHAQUE CÔTÉ, AFIN DE LE REMPLACER POUR UN GYPSE TYPE X COUPURE-FEU.
 - D17 NOUVELLE OUVERTURE À CRÉER DANS LE MUR DE PIERRE POUR LE PASSAGE DES CONDUITS MÉCANIQUES. SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE STRUCTURE.
 - D18 FENÊTRE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE. ET DISPOSER HORS SITE. UNE NOUVELLE FENÊTRE, IDENTIQUE À CELLE-CI DEVRA ÊTRE FOURNIE ET INSTALLÉE.
 - D19 LA STRUCTURE DES MURS DEVRA ÊTRE INSPECTÉE PAR L'ENTREPRENEUR. LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX ENDOMMAGÉS DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS. (VOIR ING. STRUCTURE). LE PAREMENT EXTÉRIEUR DEVRA ÊTRE REMPLACÉ. TOUTES LES MOULURES DEVRONT ÊTRE CONSERVÉES DE MANIÈRE À REPRODUIRE À L'IDENTIQUE. UNE SOLUTION DEVRA ÊTRE PRÉVUE POUR ÉVITER QUE LE PROBLÈME D'INFILTRATION SE REPRODUISE. L'AJOUT D'UN SOLIN POURRAIT ÊTRE À ENVISAGER.
 - D20 RETIRER SOIGNEUSEMENT LES MAINS COURANTES EXISTANTES. CONSERVER SI CELLES-CI DEMEURENT CONFORMES ET PEUVENT ÊTRE RÉUTILISÉES.

CLIENT(S):

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

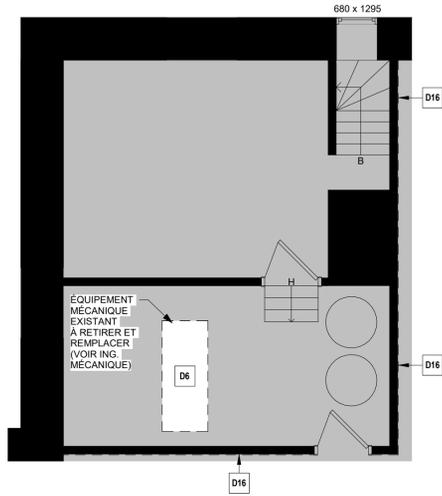
DESSIN:
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT & DÉMOLITION
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

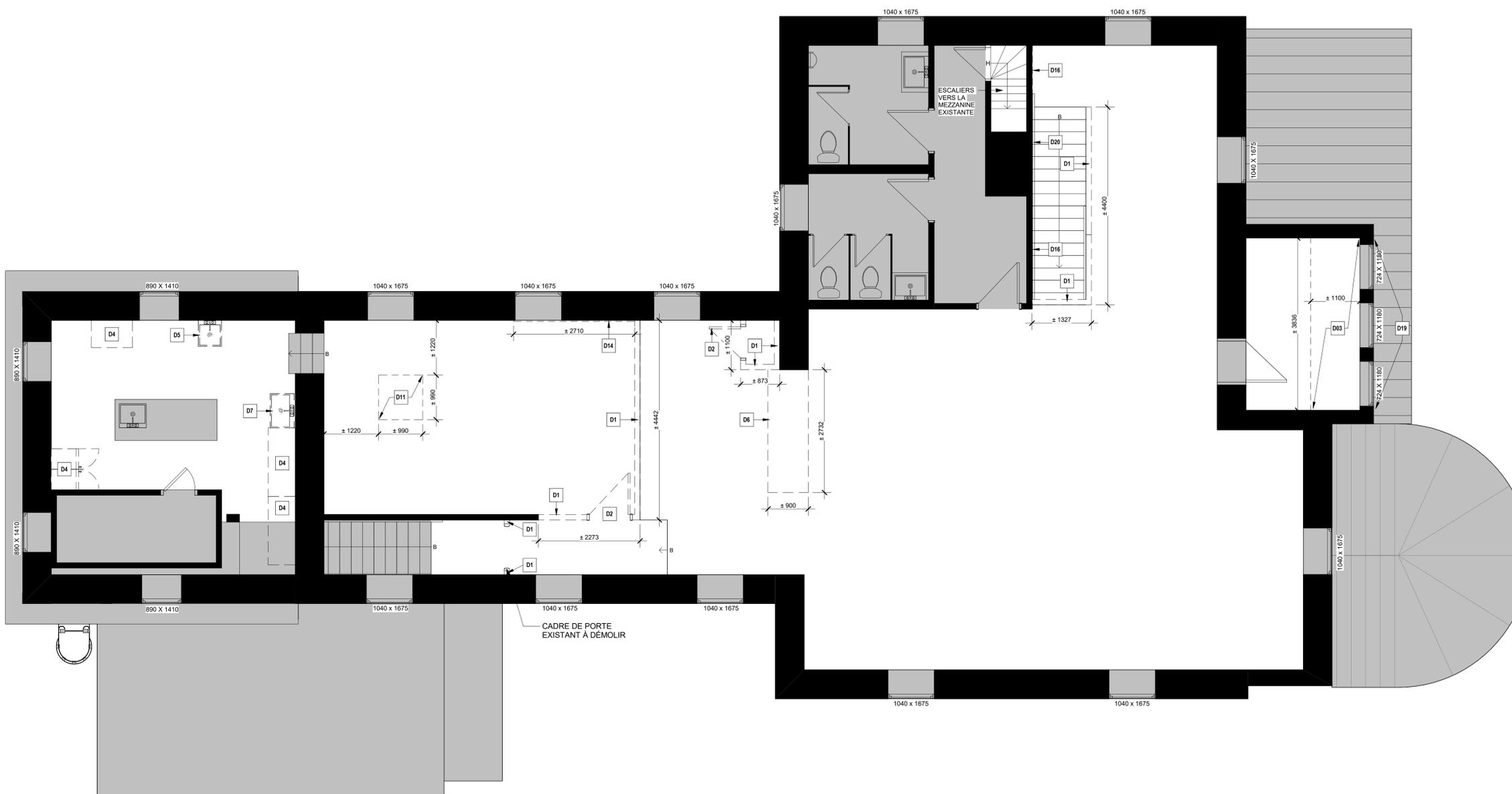
PAGE:
A101

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



2 PLAN DE LA MEZZANINE - EXISTANT & DÉMOLITION
A102 1 : 50



1 PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE - EXISTANT & DÉMOLITION
A102 1 : 50

LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DE PORTES

- PORTE EXISTANTE À CONSERVER
- PORTE EXISTANTE À DÉMOLIR

- NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**
- D1** CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D2** PORTE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE, ET DISPOSER HORS SITE TOUS LES PIÈCES QUI NE POURRAIENT PAS ÊTRE RÉUTILISÉES. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D3** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION, LE CONTREPLAQUE ET L'ISOLANT DU PLANCHER EXISTANT ET DISPOSER HORS SITE, AFIN D'INSPECTER LA STRUCTURE DU PLANCHER EXISTANT ET REMPLACER/DOUBLER TOUTES SOLIVES DE PLANCHER ENDOMMAGÉES (VOIR ING. STRUCTURE).
 - D4** ÉLÉMENTS DE CUISINE EXISTANTS À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE, TEL QUE LES COMPTOIRS ET LES ARMOIRES. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D5** APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE (VOIR ING. MÉCANIQUE), REMPLIR TOUTE PERFORATION DE PLANCHER, PLAFOND OU MUR AVEC UNE COMPOSITION IDENTIQUE À L'EXISTANT.
 - D6** ÉLÉMENTS EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D7** APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS À ENLEVER ET DISPOSER HORS SITE (VOIR ING. MÉCANIQUE), CONSERVER LE ROBINET POUR UTILISATION PROCHAINE.
 - D8** ANNULÉ
 - D9** ANNULÉ
 - D10** ANNULÉ
 - D11** COUPER SOIGNEUSEMENT UNE OUVERTURE DANS LE PLANCHER EXISTANT POUR INSTALLER UN NOUVEAU MONTE-PLAT (VOIR ING. STRUCTURE). RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D12** CADRE DE PORTE EXISTANT À DÉMOLIR COMPLÈTEMENT ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D13** ENLEVER SOIGNEUSEMENT TOUTES LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN, TELS QUE LES DISTRIBUTEURS DE PAPIER HYGIÉNIQUE ET DE SAVON LIQUIDE, LES MIROIRS, LES POUBELLES, AINSI QUE LES COMPTOIRS, ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D14** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION MURALE EN PVC ET DISPOSER HORS SITE.
 - D15** FENÊTRE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D16** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LE GYPSE DE CHAQUE CÔTÉ, AFIN DE LE REMPLACER POUR UN GYPSE TYPE X COUPURELLE.
 - D17** NOUVELLE OUVERTURE À CRÉER DANS LE MUR DE PIERRE POUR LE PASSAGE DES CONDUITS MÉCANIQUES. SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE STRUCTURE.
 - D18** FENÊTRE EXISTANTE À ENLEVER, INCLUANT LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE. ET DISPOSER HORS SITE. UNE NOUVELLE FENÊTRE, IDENTIQUE À CELLE-CI DEVRA ÊTRE FOURNIE ET INSTALLÉE.
 - D19** LA STRUCTURE DES MURS DEVRA ÊTRE INSPECTÉE PAR L'ENTREPRENEUR. LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX ENDOMMAGÉS DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS (VOIR ING. STRUCTURE). LE PAREMENT EXTÉRIEUR DEVRA ÊTRE REMPLACER. TOUTES LES MOUTURES DEVRONT ÊTRE CONSERVÉES DE MANIÈRE À REPRODUIRE À L'IDENTIQUE. UNE SOLUTION DEVRA ÊTRE PRÉVUE POUR ÉVITER QUE LE PROBLÈME D'INFILTRATION SE REPRODUISE. L'AJOUT D'UN SOLIN POURRAIT ÊTRE À ENVISAGER.
 - D20** RETIRER SOIGNEUSEMENT LES MAINS COURANTES EXISTANTES. CONSERVER SI CELLES-CI DEMEURENT CONFORMES ET PEUVENT ÊTRE RÉUTILISÉES.

CLIENT(S):

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

Date	Description
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE & MEZZANINE - EXISTANT & DÉMOLITION
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

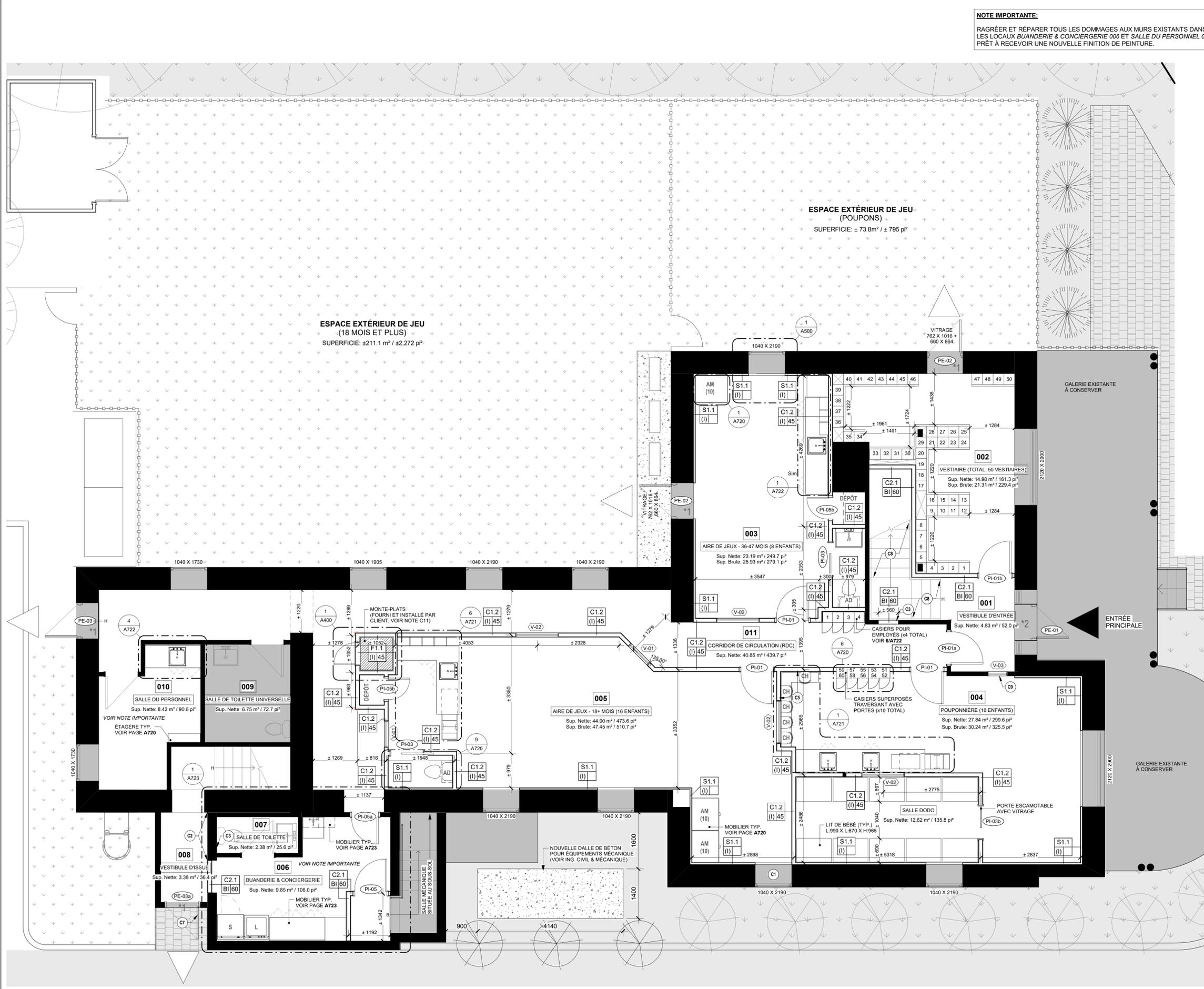
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A102

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

2025-07-26 14:03:18 Autodesk Docs (24-1079) - CPE Cornemuse (2025-08-04) - DOCUMENTATION.rvt



NOTE IMPORTANTE:
 RAGRÉER ET RÉPARER TOUS LES DOMMAGES AUX MURS EXISTANTS DANS LES LOCAUX BUANDERIE & CONCIERGERIE 006 ET SALLE DU PERSONNEL 010. PRÊT À RECEVOIR UNE NOUVELLE FINITION DE PEINTURE.

- NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION**
- C1 NOUVELLE FENÊTRE, TEL QUE L'EXISTANT, EN REMPLACEMENT DE LA FENÊTRE DÉMOLIE. CONFIRMER DIMENSIONS, MATÉRIEL ET TYPE D'OUVREMENT SUR PLACE.
FENÊTRE SUR SS
 MATÉRIEL CADRE : INCONNUE
 TYPE D'OUVREMENT : INCONNUE
 - C2 NOUVELLE FINITION DE GYPSE TYPE-X 16mm À INSTALLER SUR LA CLOISON EXISTANTE.
 - C3 OUVERTURE DANS LA CLOISON EXISTANTE À RÉPARER ET RAGRÉER AVEC UNE NOUVELLE CLOISON, SIMILAIRE À L'EXISTANT.
 - C4 ANNULÉ
 - C5 PRÉVOIR UN FOND DE CLOUAGE DANS LA CLOISON POUR FIXER LES CHAISAS AU MUR. CHAISAS FOURNIS PAR LE CLIENT ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
 - C6 NOUVEAU PANNEAU DE GYPSE TYPE-X 16mm AVEC ISOLANT EN FIBRE DE ROCHE DANS LE MUR EXISTANT. À PROLONGER JUSQU'AU PLATELAGE DE TOITURE EXISTANT ET SCELLER AVEC PARE-FEU (VOIR 3/A500)
 - C7 L'ÉTAT DE LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE EST À ÉVALUER. LE FERME-PORTE DEVRA FERMER LA PORTE ET LA MAINTENIR FERMÉE.
 - C8 TOUTES LES CONTREMARCHES DOIVENT ÊTRE FERMÉES DE FAÇON À RESPECTER LES EXIGENCES DU CODE EN VIGUEUR (SE RÉFÉRER À LA PAGE A010). UTILISER UN PLAGE MÉTALLIQUE TEL QUE LE DÉTAIL 2/A500 OU TOUTE AUTRE SOLUTION APPRouvÉE PRÉALABLEMENT PAR ARCHITECTE.
 - C9 NOUVELLE FENÊTRE, TEL QUE L'EXISTANT, VOIR TABLEAUX DES PORTES ET FENÊTRES POUR EXIGENCES À RESPECTER.
 - C10 SUITE À L'INVESTIGATION PRÉVUE EN DÉMOLITION (VOIR NOTE D19), LES ACTIONS À PRENDRE DEVRONT ÊTRE MISES EN PLACE POUR ÉVITER QUE LE PROBLÈME D'INFILTRATION SE REPRODUISE. L'AJOUT D'UN SOLIN POURRAIT ÊTRE À ENVISAGER. LE PAREMENT EXTÉRIEUR DEVRA ÊTRE REMPLACÉ ET LES MOULURES REPRODUITES À L'IDENTIQUE.
 - C11 MODÈLE EL-403/2 FOURNI PAR LE CLIENT VIA ÉLÉVABC. TRAVAUX DEVANT ÊTRE FAITS PAR L'ENTREPRENEUR ET À COORDONNER AVEC ÉLÉVABC.
 - CONSTRUCTION PUIS DU MONTE-PLATS.
 - DÉGAGEMENT DE 8"-0" AU PALIER DU HAUT.
 - FINITION DES MURS DE LA GAINE EN GYPSE (ALIGNEMENT PARFAIT NECESSAIRE)
 - PEINTURE DES PORTES PALIÈRES.
 - FERMER LE MUR DE LA PORTE AU NIVEAU LE PLUS BAS APRÈS L'INSTALLATION DU MONTE-PLATS ET Y INSTALLER TRAPPE D'ACCÈS FOURNIE PAR ÉLÉVABC.
 - FAIRE ÉLECTRICITÉ SELON LES PLANS (PRISES DE COURANT DE 240V, ET 120V, PRÈS DE LA MACHINE D'ENTRAÎNEMENT ET/OU SALLE MÉCANIQUE).

- INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**
- ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)
 SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL ASSURANT UN NIVEAU MINIMAL D'ÉCLAIREMENT DE 320 LUX MESURÉ À 1 m DU SOL
 - TAUX D'HUMIDITÉ : ENVIRON 40% EN HIVER
 - HAUTEUR PLANCHER/PLAFOND : HAUTEUR MINIMALE LIBRE DE 2,30 m
 - ALARME INCENDIE : ALARME INCENDIE EXISTANTE

- LÉGENDE**
- MUR EXISTANT À CONSERVER
 - MUR À DÉMOLIR
 - NOUVEAU MUR
 - ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX
 - COIN DE MUR EN MÉTAL SANS VIS APPARENTE

- LÉGENDE DU MOBILIER**
- AD ARMOIRE À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN
 - AM ARMOIRE À MATELAS
 - CH CHAISE HAUTE FIXÉE AU MUR
 - ## CASIER VESTIAIRE (12" X 12")
 - ## CASIER VESTIAIRE (12" X 12") AVEC PORTE D'ACCÈS À L'INTÉRIEUR
 - DC DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE EXISTANT À CONSERVER

- LÉGENDE DE PORTES**
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER
 - NOUVELLE PORTE

- CONTRÔLE D'ACCÈS DES PORTES**
- *1 PORTE BARRÉE SOUS CLÉ
 - *2 PORTE BARRÉE AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS DE TYPE À PUCE



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
 MARIE-ÈVE SIMARD
 ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

PROJET:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

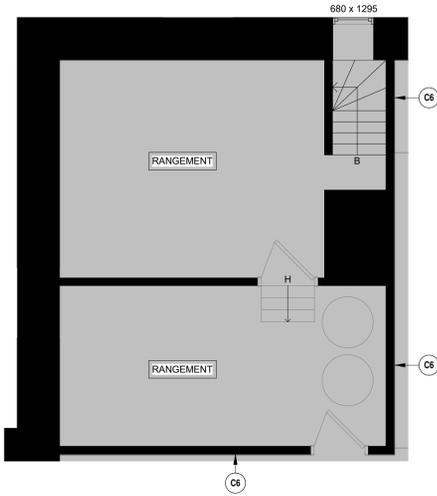
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AD - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PROPOSÉ

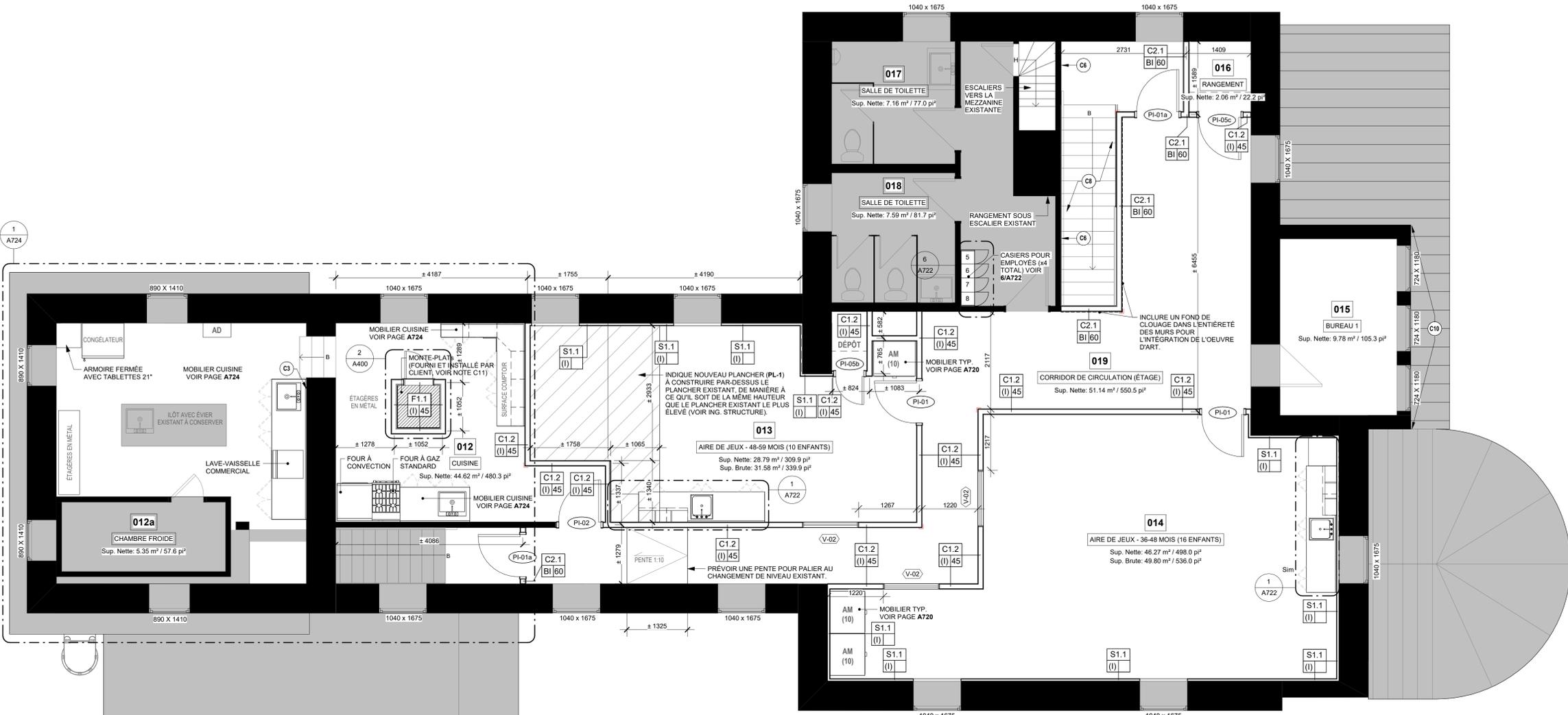
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ
PAGE: A111

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



2 PLAN DE LA MEZZANINE PROPOSÉ
A112 1:50



1 PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE PROPOSÉ
A112 1:50

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- C1 NOUVELLE FENÊTRE, TEL QUE L'EXISTANT. EN REMPLACEMENT DE LA FENÊTRE DÉMOLIE. CONFIRMER DIMENSIONS, MATÉRIAU ET TYPE D'OUVREMENT SUR PLACE.
FENÊTRE SUR SS
MATÉRIAU CADRE : INCONNUE
TYPE D'OUVREMENT : INCONNUE
FENÊTRE DU RDC
MATÉRIAU CADRE : BOIS
TYPE D'OUVREMENT : À GUILLOTINE
- C2 NOUVELLE FINITION DE GYPSE TYPE-X 16mm À INSTALLER SUR LA CLOISON EXISTANTE.
- C3 OUVERTURE DANS LA CLOISON EXISTANTE À RÉPARER ET RAGREER AVEC UNE NOUVELLE CLOISON, SIMILAIRE À L'EXISTANT.
- C4 ANNULÉ
- C5 PRÉVOIR UN FOND DE CLOUAGE DANS LA CLOISON POUR FIXER LES CHAÎSES AU MUR. CHAÎSES FOURNIES PAR LE CLIENT ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR.
- C6 NOUVEAU PANNEAU DE GYPSE TYPE-X 16mm AVEC ISOLANT EN FIBRE DE ROCHE DANS LE MUR EXISTANT. À PROLONGER JUSQU'AU PLATELAGE DE TOITURE EXISTANT ET SCÉLER AVEC PARE-FEU (VOIR S1500)
- C7 L'ÉTAT DE LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE EST À ÉVALUER. LE FERME-PORTÉ DEVRA FERMER LA PORTE ET LA MAINTENIR FERMÉE.
- C8 TOUTES LES CONTREMARCHES DOIVENT ÊTRE FERMÉES DE FAÇON À RESPECTER LES EXIGENCES DU CODE EN VIGUEUR (SE REFERER À LA PAGE A010). UTILISER UN PLIAGE MÉTALLIQUE TEL QUE LE DÉTAIL S1500 OU TOUTE AUTRE SOLUTION APPRouvÉE PRÉALABLEMENT PAR ARCHITECTE.
- C9 NOUVELLE FENÊTRE, TEL QUE L'EXISTANT. VOIR TABLEAUX DES PORTES ET FENÊTRES POUR EXIGENCES À RESPECTER.
- C10 SUITE À L'INVESTIGATION PRÉVUE EN DÉMOLITION (VOIR NOTE D19), LES ACTIONS À PRENDRE DEVONT ÊTRE MISES EN PLACE POUR ÉVITER QUE LE PROBLÈME D'INFILTRATION SE REPRODUISE. L'AJOUT D'UN SOLIN POURRAIT ÊTRE À ENVISAGER. LE PAREMENT EXTÉRIEUR DEVRA ÊTRE REMPLACER ET LES MOULURES REPRODUITES À L'IDENTIQUE.
- C11 MODÈLE EL-403-V2 FOURNI PAR LE CLIENT VIA ÉLEVABEC. TRAVAUX DEVANT ÊTRE FAITS PAR L'ENTREPRENEUR ET À COORDONNER AVEC ÉLEVABEC :
- CONSTRUCTION PUIS DU MONTE-PLATS, DÉGAGEMENT DE 8"-0" AU PALIER DU HAUT.
- FINITION DES MURS DE LA GAINE EN GYPSE (ALIGNEMENT PARFAIT NÉCESSAIRE).
- PEINTURE DES PORTES PALIÈRES.
- FERMER LE MUR DE LA PORTE AU NIVEAU LE PLUS BAS APRÈS L'INSTALLATION DU MONTE-PLATS ET Y INSTALLER TRAPPE D'ACCÈS FOURNIE PAR ÉLEVABEC.
- FAIRE ÉLECTRICITÉ SELON LES PLANS PRISES DE COURANT DE 240V ET 120V PRÈS DE LA MACHINE D'ENTRAÎNEMENT ET/OU SALLE MÉCANIQUE).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL ASSURANT UN NIVEAU MINIMAL D'ÉCLAIREMENT DE 320 LUX MESURÉ À 1 m DU SOL.
- TAUX D'HUMIDITÉ : ENVIRON 40% EN HIVER
- HAUTEUR PLANCHER/PALAFOND : HAUTEUR MINIMALE LIBRE DE 2.30 m
- ALARME INCENDIE : ALARME INCENDIE EXISTANTE

LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- NOUVEAU MUR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX
- COIN DE MUR EN MÉTAL SANS VIS APPARENTE

LÉGENDE DU MOBILIER

- AD ARMOIRE À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN
- AM ARMOIRE À MATÉLAS
- CH CHAISE HAUTE FIXÉE AU MUR
- # CASIER VESTIAIRE (12" X 12")
- # CASIER VESTIAIRE (12" X 12") AVEC PORTE D'ACCÈS À L'INTÉRIEUR
- DC DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE EXISTANT À CONSERVER

LÉGENDE DE PORTES

- PORTE EXISTANTE À CONSERVER
- NOUVELLE PORTE

CONTRÔLE D'ACCÈS DES PORTES

- *1 PORTE BARRÉE SOUS CLÉ
- *2 PORTE BARRÉE AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS DE TYPE À PUCE

CLIENT(S):

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

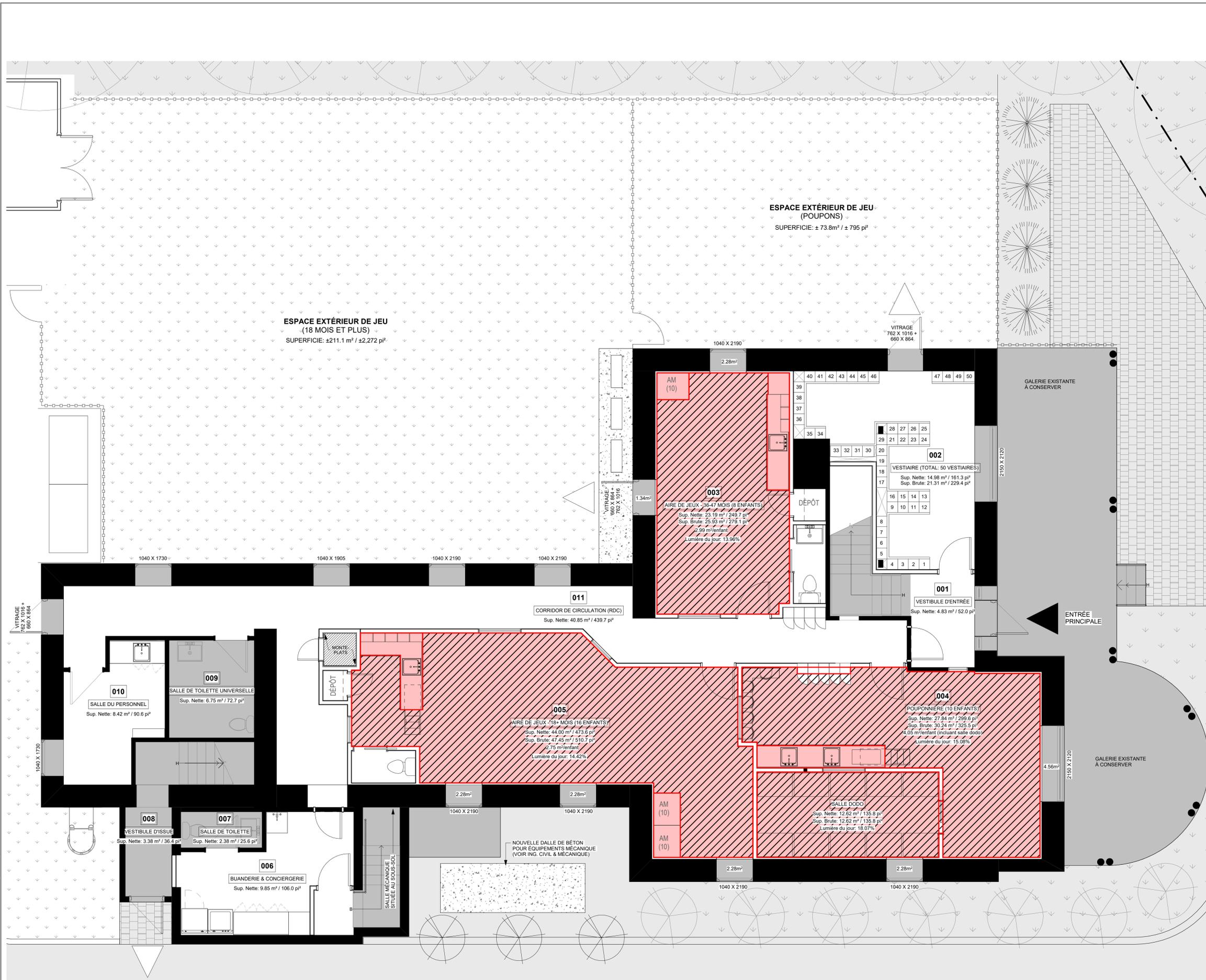
ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION M.F.A.
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE & MEZZANINE - PROPOSÉ
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
PAGE: A112
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- NOUVEAU MUR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX
- SUPERFICIE CALCULÉE

NOTES IMPORTANTES

LES AIRES DE JEU DOIVENT ÊTRE POURVUES DE FENÊTRES DONNANT DIRECTEMENT SUR L'EXTÉRIEUR DONT LA SURFACE VITRÉE NE REPRÉSENTE JAMAIS MOINS DE 10% DE LA SUPERFICIE DU PLANCHER D'UNE PIÈCE. UNE PIÈCE DÉPOURVUE DE FENÊTRE EST CONSIDÉRÉE COMME FAISANT PARTIE D'UNE PIÈCE ATTENANTE MUNIE DE FENÊTRES, POURVU QUE 80% DU CÔTÉ MITOYEN SOIT ENTièrement LIBRE. TOUTEFOIS, SI UNE PARTIE QUELCONQUE D'UNE DE CES PIÈCES EST SITUÉE À PLUS DE 8 m D'UNE SOURCE DE LUMIÈRE NATURELLE, LA SUPERFICIE MINIMALE VITRÉE QUI ÉCLAIRE CETTE PIÈCE DOIT ÊTRE ÉGALE AU MOINS À 15% DE LA SUPERFICIE TOTALE DU PLANCHER.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, D. 562-2006, a. 32

CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING / INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):

MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

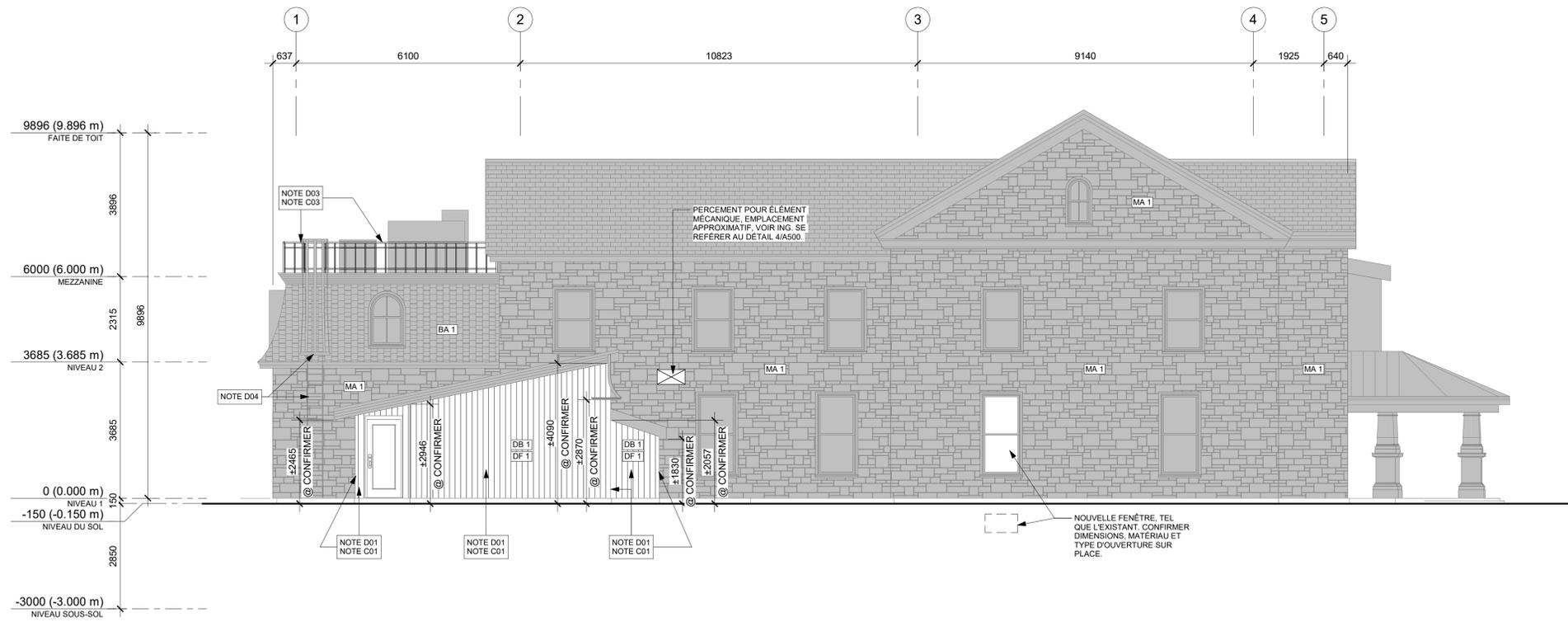
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:

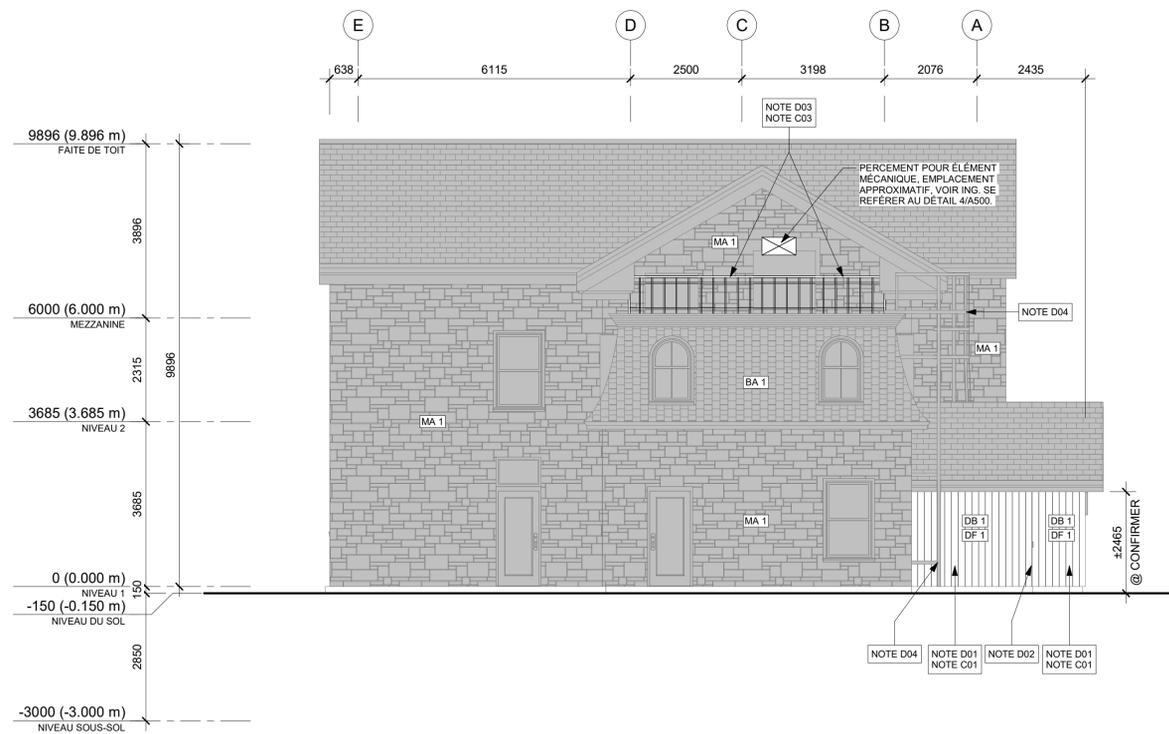
CALCUL & POURCENTAGE DE SOURCE DE LUMIÈRE NATURELLE
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ
PAGE: A120

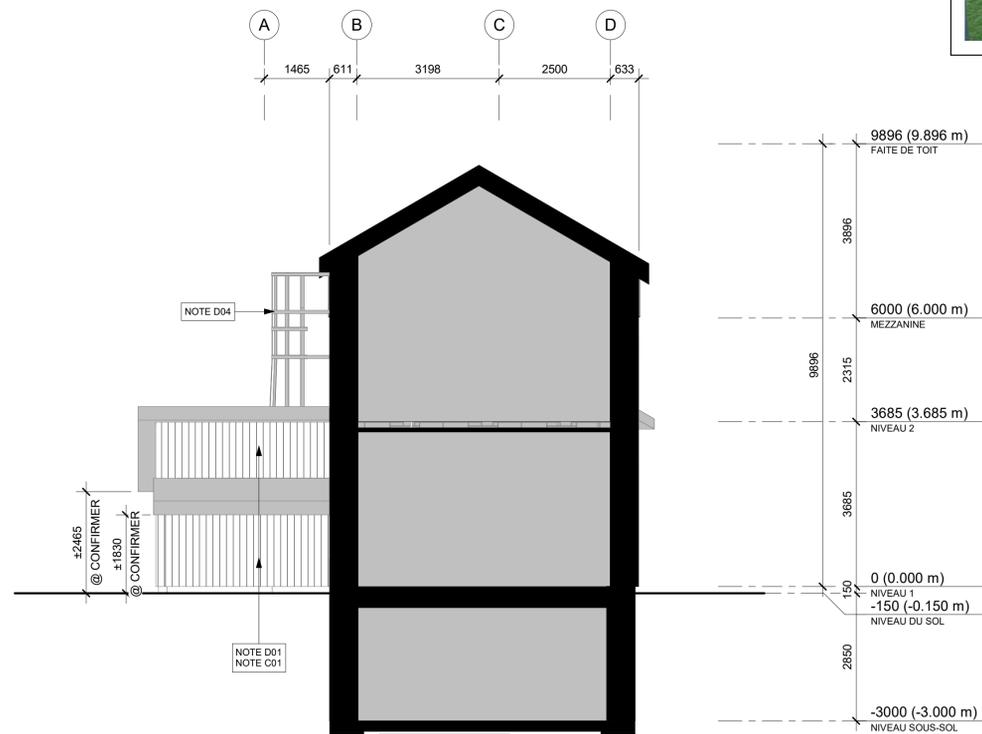
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



1 ÉLÉVATION LATÉRALE (OUEST)
A200 1 : 75



2 ÉLÉVATION ARRIÈRE (NORD)
A200 1 : 75



3 ÉLÉVATION SUD (PARTIELLE)
A200 1 : 75

LÉGENDE

	EXISTANT À CONSERVER
	EXISTANT À DÉMOLIR
	NOUVEAU À CONSTRUIRE

LÉGENDE DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

MACONNERIE

Pierre Naturelle - Dimensions variées
Manufacturier & Modèle: n/a (existant)
Couleur: Gris ruancé

DÉCLIN

Déclin de bois vertical existant À RETIRER
Manufacturier & Modèle: n/a (existant)
Couleur: Blanc

Déclin de fibrociment vertical À INSTALLER
Manufacturier & Modèle: James Hardie
Couleur: Blanc

BARDEAUX

Revêtement de bardeaux d'asphalte
Manufacturier & Modèle: n/a (existant)
Couleur: Noir

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

NOTE D01 : RETIRER LE REVÊTEMENT DE DÉCLIN DE BOIS VERTICAL, INCLUANT TOUTS LES SUPPORTS ET LES SOLINS MÉTALLIQUES À LA BASE DES MURS, ET DISPOSER HORS-SITE.

NOTE D02 : DÉMOLIR MUR ÉCRAN EN BOIS.

NOTE D03 : RETIRER L'ENCLOSIGARDE-CORPS EXISTANT EN BOIS, ET DISPOSER HORS-SITE.

NOTE D04 : ÉCHELLE D'ACCÈS AU TOIT AVEC CAGE ET PASSERELLE EXISTANTES À CONSERVER.

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

NOTE C01 : INSTALLER NOUVEAU REVÊTEMENT DE FIBROCIMENT VERTICAL SELON LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER, INSTALLER UN SOLIN MÉTALLIQUE DE DÉPART.

NOTE C02 : RAGRÉER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR LA DÉMOLITION.

NOTE C03 : INSTALLER NOUVEAU GARDE-CORPS D'ACIER, DE 107mm DE HAUT SUR LA TOITURE. LE GARDE-CORPS SERA PEINT EN GRIS DE LA MÊME COULEUR QUE L'ÉCHELLE ET LA CAGE DE PROTECTION EXISTANTE DESSERVANT LA TOITURE. SE RÉFÉRER À L'IMAGE CI-DESSOUS POUR LE TYPE.



CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE
+ design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING | INGÉNIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):

MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:

ÉLÉVATIONS PROPOSÉES

CONTRÔLE QUALITÉ : MES

DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

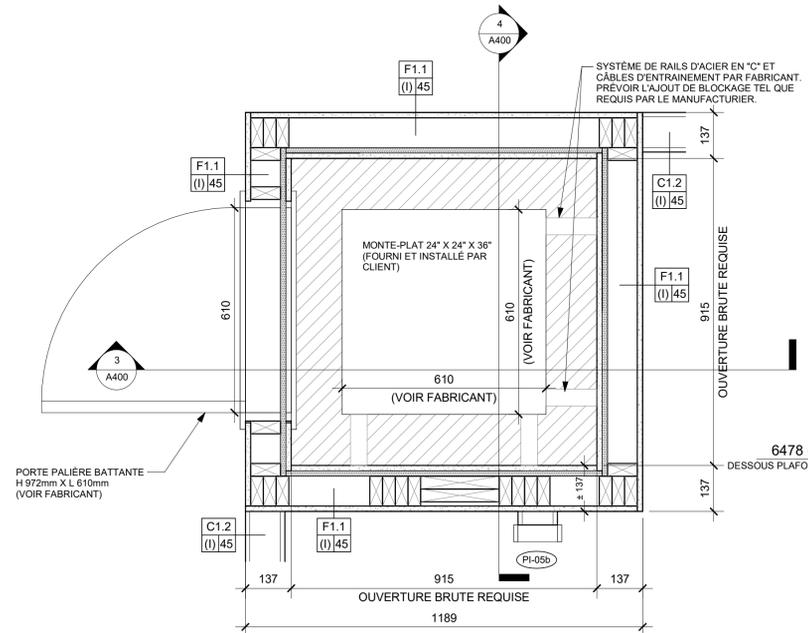
PAGE: A200

ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

ARCHITECTURE

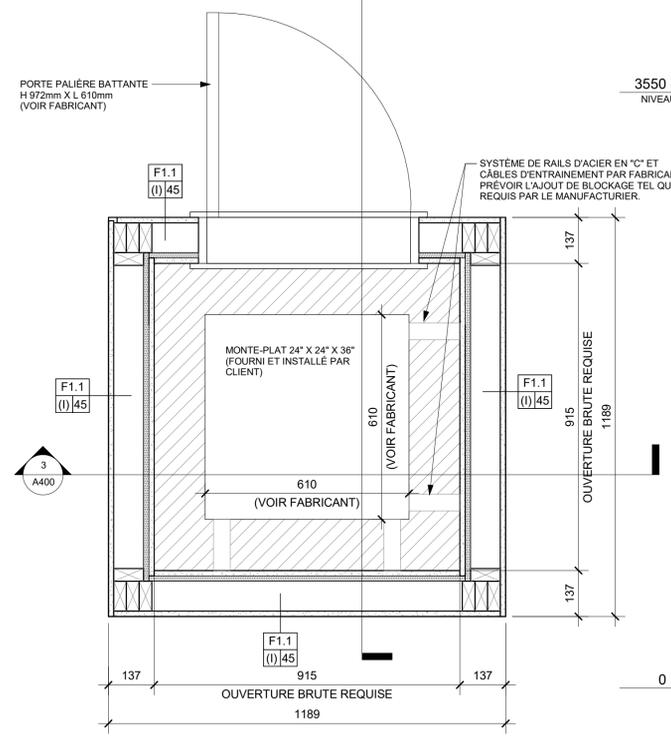
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

NOTE IMPORTANTE:
SE RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER
POUR L'INSTALLATION DES PLAQUES D'ANCRAGE ET
DU SUPPORT DE CONTREPLAQUÉ.

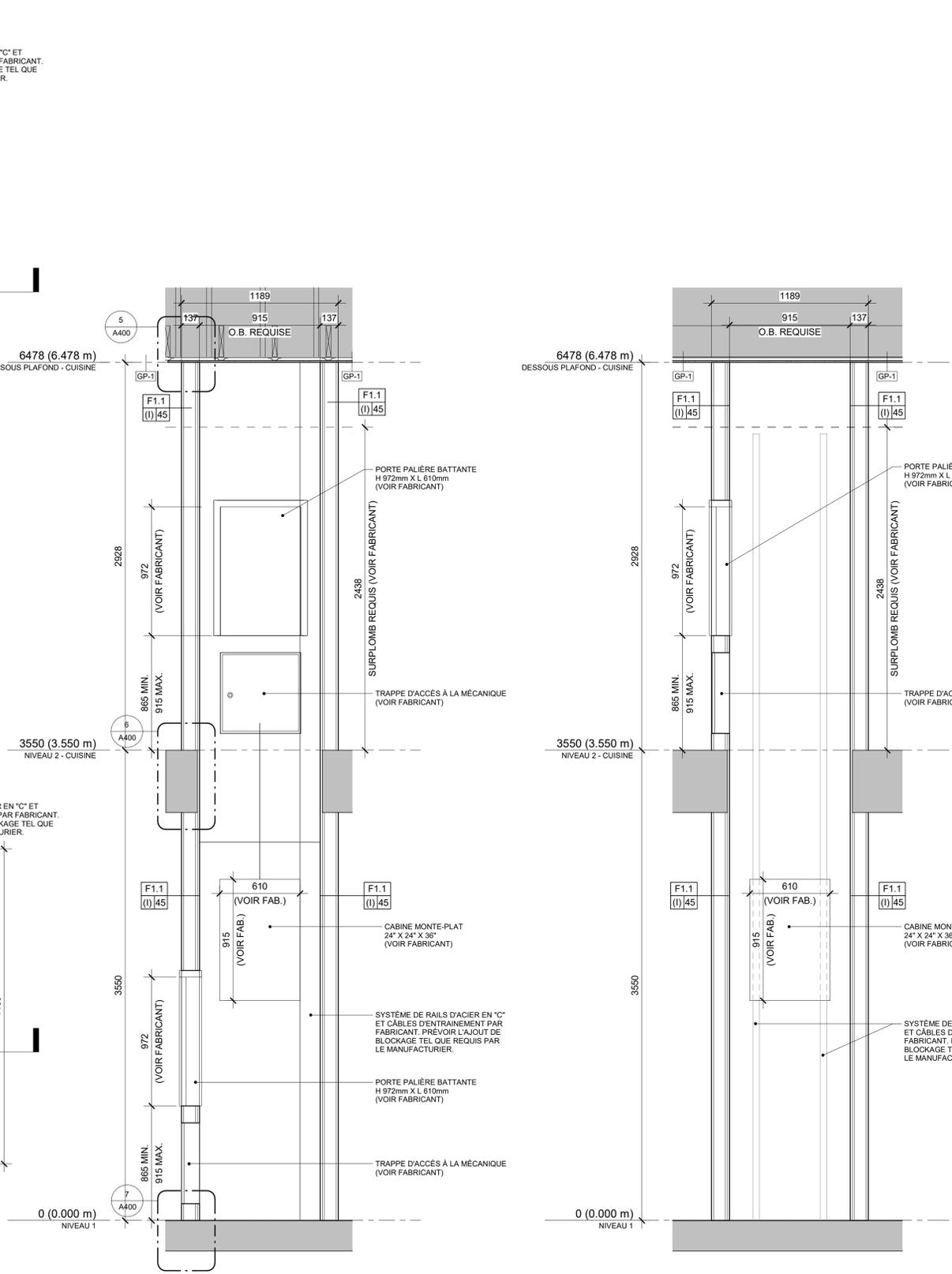


1 PLAN AGRANDI DU MONTE-PLAT AU REZ-DE-CHAUSSÉE
A400 1 : 10

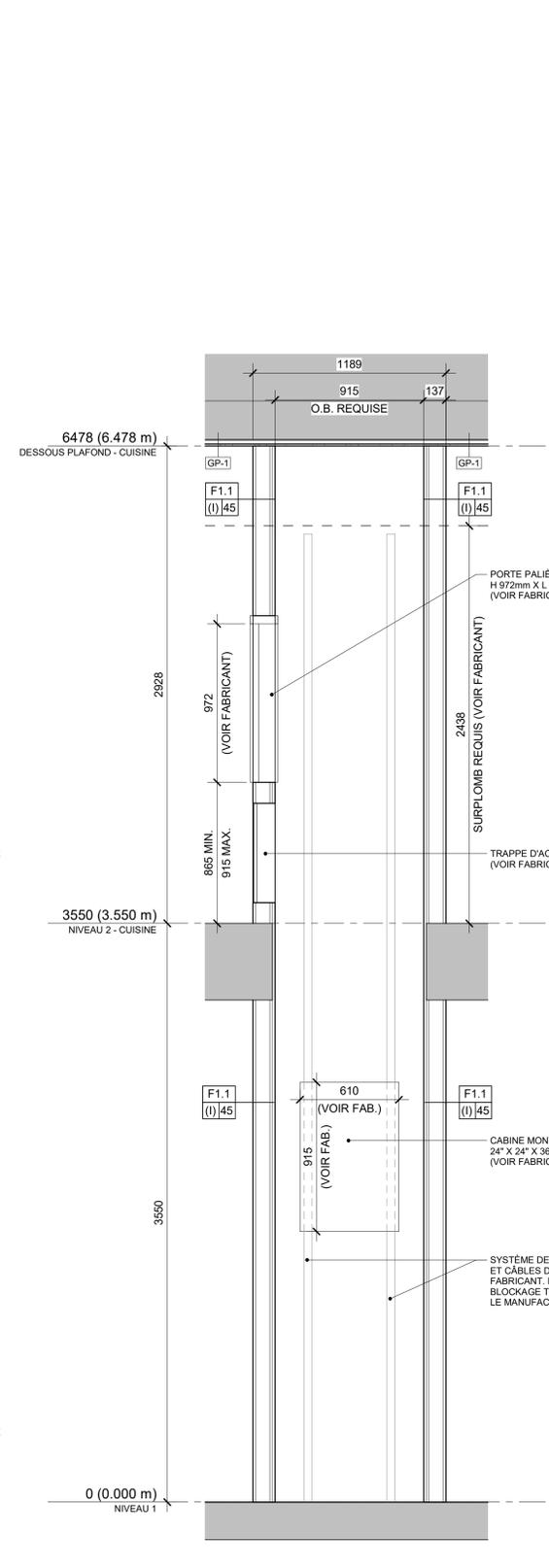
NOTE IMPORTANTE:
SE RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER
POUR L'INSTALLATION DES PLAQUES D'ANCRAGE ET
DU SUPPORT DE CONTREPLAQUÉ.



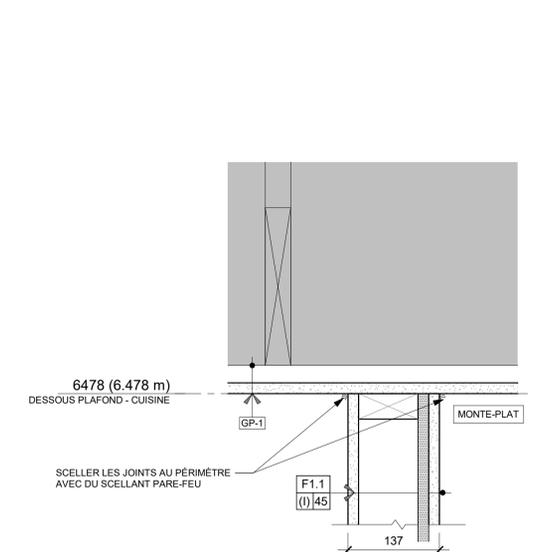
2 PLAN AGRANDI DU MONTE-PLAT AU DEUXIÈME ÉTAGE
A400 1 : 10



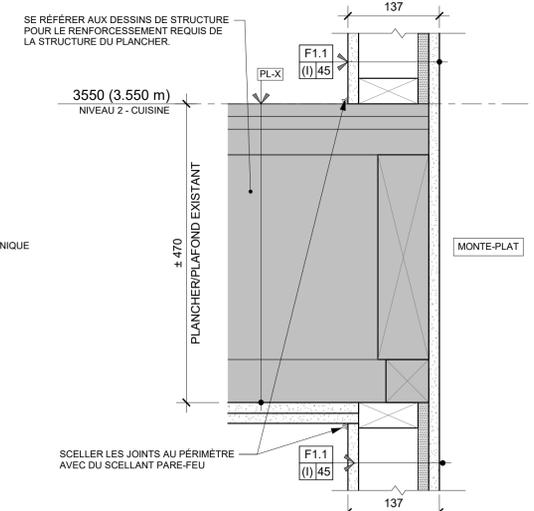
3 COUPE TYPIQUE - MONTE-PLAT
A400 1 : 20



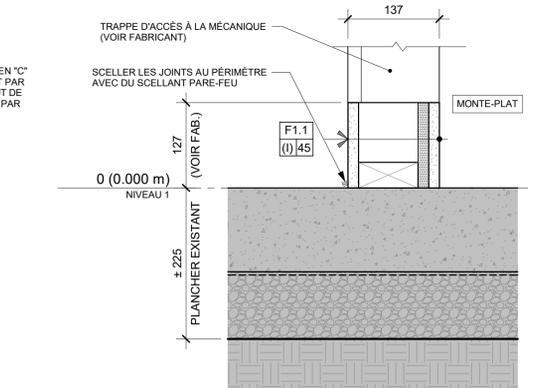
4 COUPE TYPIQUE - MONTE-PLAT
A400 1 : 20



5 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE
MONTE-PLAT @ PLAFOND & STRUCTURE EXISTANTE
A400 1 : 5



6 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE
MONTE-PLAT @ PLANCHER/PLAFOND EXISTANT
A400 1 : 5



7 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE
MONTE-PLAT @ PLANCHER/DALLE EXISTANTE
A400 1 : 5

LÉGENDE

- EXISTANT À CONSERVER
- EXISTANT À DÉMOLIR
- NOUVEAU À CONSTRUIRE

CLIENT(S):
au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:
4 ARCHITECTURE
+ design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:
LRL
ENGINEERING | INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

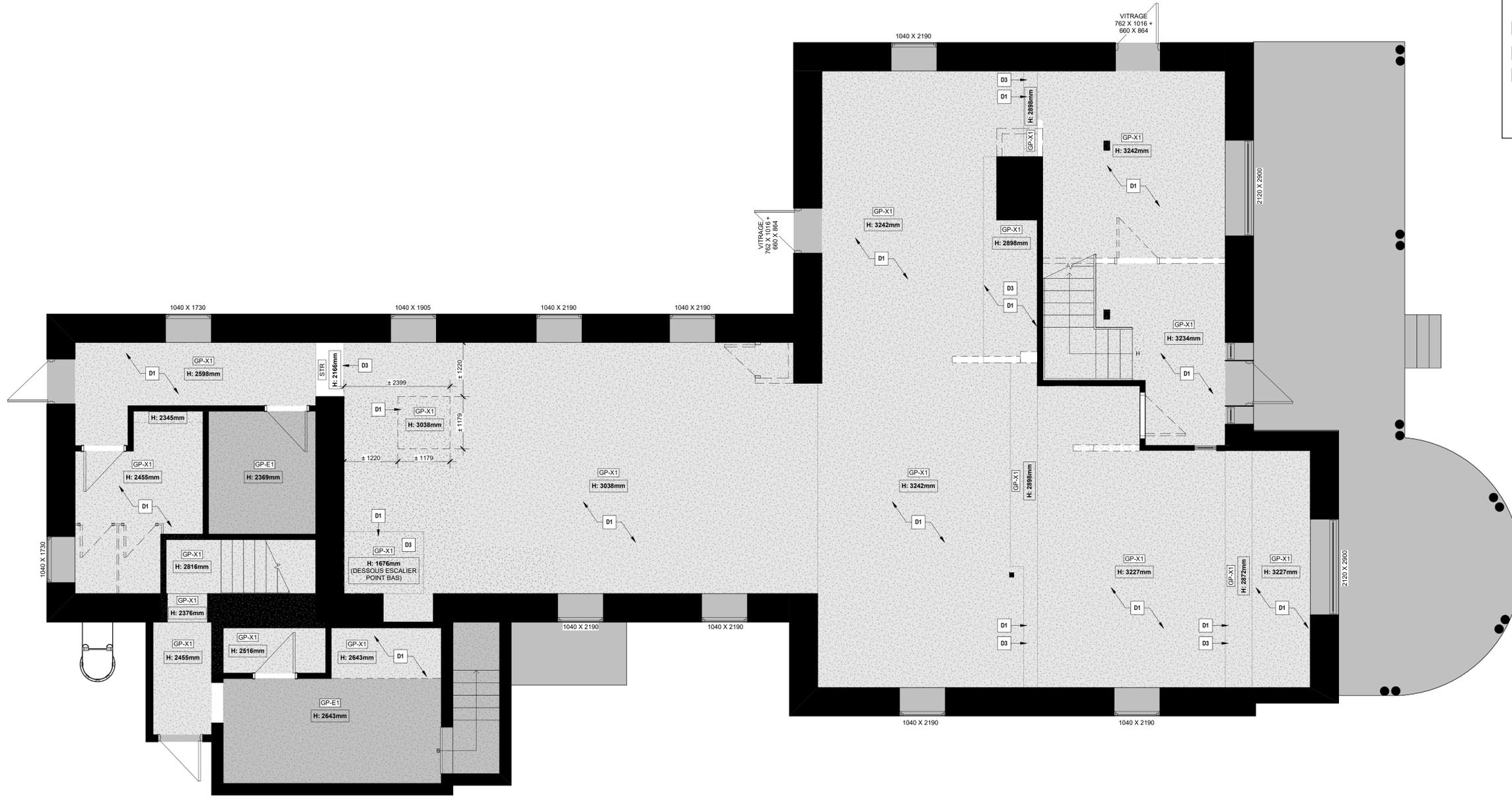
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLANS, COUPES & DÉTAILS - MONTE-PLAT
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ
PAGE:
A400

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

2025-07-16 14:03:35 Autodesk Docs (24-1079 - CPE Cornemuse) 2025-08-04 15:00:00 Cornemuse DOCUMENTATION.rvt



LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DE PLAFOND RÉFLÉCHI

PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

- PANNEAUX DE GYPSE (GP-X1)
- PANNEAUX DE BOIS À RAINURE & LANGUETTE (GP-E2)

PLAFOND EXISTANT À DÉMOLIR

- PANNEAUX DE GYPSE (GP-X1)

AUCUN PLAFOND

- STRUCTURE APPARENTE (POUTRES, POUTRELLES & FERMES DE TOIT EN BOIS) (STR)

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- D1** DÉMOLIR SOIGNEUSEMENT LE PLAFOND EXISTANT INCLUANT LES PANNEAUX DE GYPSE OU LES PANNEAUX DE BOIS ET DISPOSER HORS SITE. LORSQUE LES FOURRURES SONT EN BON ÉTAT, LES CONSERVER. AUTREMENT, LES DÉMOLIR ET DISPOSER HORS SITE.
- D2** ANNULÉ
- D3** ÉLÉMENT STRUCTURAL EXISTANT À CONSERVER (VOIR ING. STRUCTURE).
- D4** L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LOCALISER ET DE VALIDER L'EMPLACEMENT DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT À DÉMOLIR SELON LES PARCOURS DE LA TUYAUTERIE IDENTIFIÉS SUR LES DESSINS MÉCANIQUES. EN CONJONCTION AVEC L'ENTREPRENEUR QUI FERA LA DÉMOLITION DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT.

CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE
+ design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING | INGÉNIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

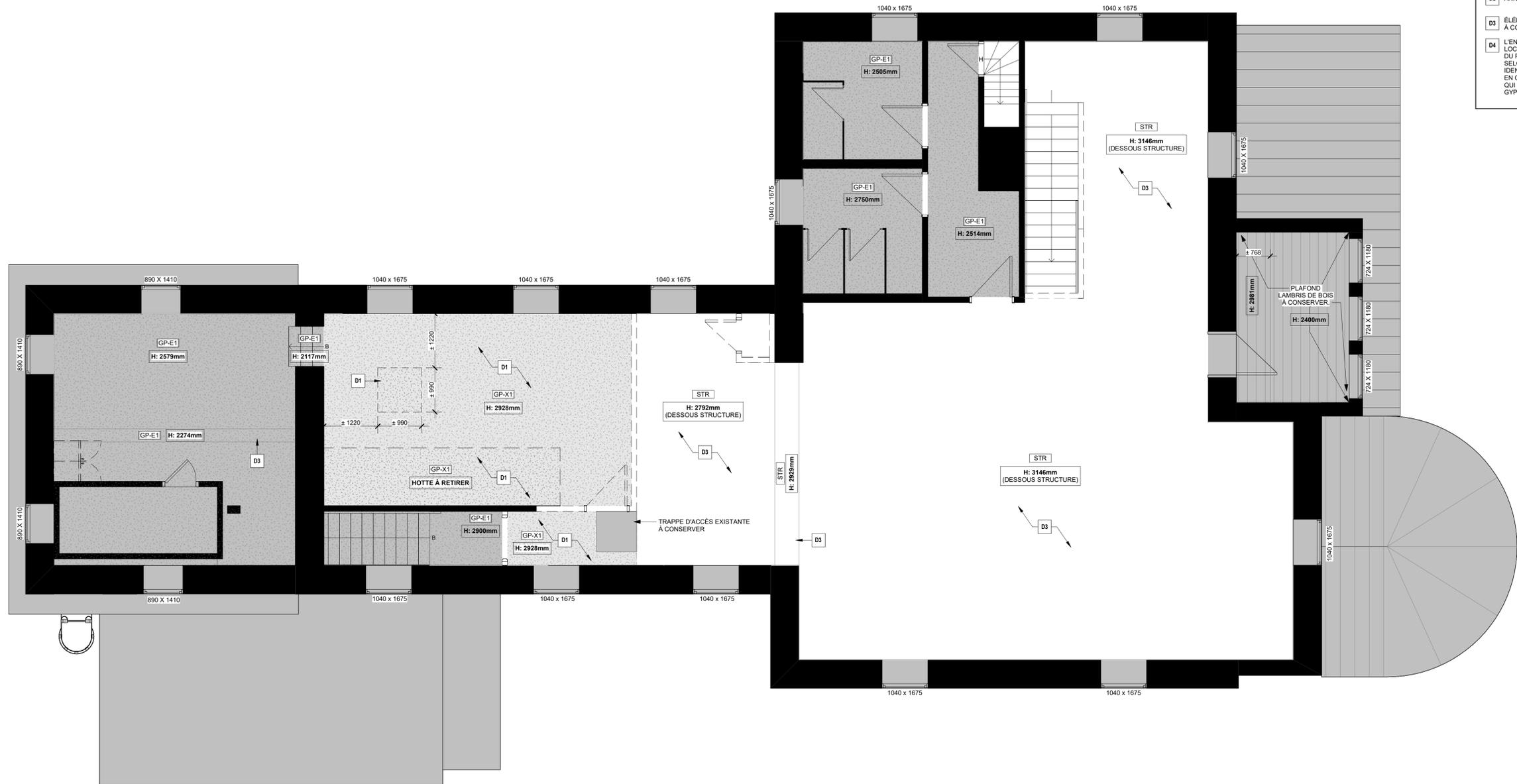
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU RDC - DÉMOLITION
*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A601

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



LÉGENDE

	MUR EXISTANT À CONSERVER
	MUR À DÉMOLIR
	ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DE PLAFOND RÉFLÉCHI

PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

	- PANNEAUX DE GYPSE
	- PANNEAUX DE BOIS À RAINURE & LANGUETTE

PLAFOND EXISTANT À DÉMOLIR

	- PANNEAUX DE GYPSE
--	---------------------

AUCUN PLAFOND

	- STRUCTURE APPARENTE (POUTRES, POUTRELLES & FERMES DE TOIT EN BOIS)
--	--

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

D1 DÉMOLIR SOIGNEUSEMENT LE PLAFOND EXISTANT, INCLUANT LES PANNEAUX DE GYPSE OU LES PANNEAUX DE BOIS ET DISPOSER HORS SITE. LORSQUE LES FOURRURES SONT EN BON ÉTAT, LES CONSERVER. AUTREMENT, LES DÉMOLIR ET DISPOSER HORS SITE.

D2 ANNULÉ

D3 ÉLÉMENT STRUCTURAL EXISTANT À CONSERVER (VOIR ING. STRUCTURE).

D4 L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LOCALISER ET DE VALIDER L'EMPLACEMENT DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT À DÉMOLIR SELON LES PARCOURS DE LA TUYAUTERIE IDENTIFIÉS SUR LES DESSINS MÉCANIQUES. EN CONJONCTION AVEC L'ENTREPRENEUR QUI FERA LA DÉMOLITION DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT.



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A602

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
A602 1 : 50

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU SOUS-SOL - PROPOSÉ

*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES PAGE: A610

DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- NOUVEAU MUR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES PLAFONDS

PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

- PANNEAUX DE GYPSE
- PANNEAUX DE BOIS À RAINURE & LANGUETTE
- STRUCTURE APPARENTE (POUTRES, POUTRELLES & FERMES DE TOIT EN BOIS)

NOUVEAU PLAFOND

- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (2 ÉPAISSEURS)
- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (1 ÉPAISSEUR)
- TUILES ACOUSTIQUES 600 X 1200 PROFILÉ DE SUSPENSION @ 1200mm c/c MAX. ET CÂBLES DE SUSPENSION DE CALIBRE ADEQUAT.

FINIS DES PLAFONDS

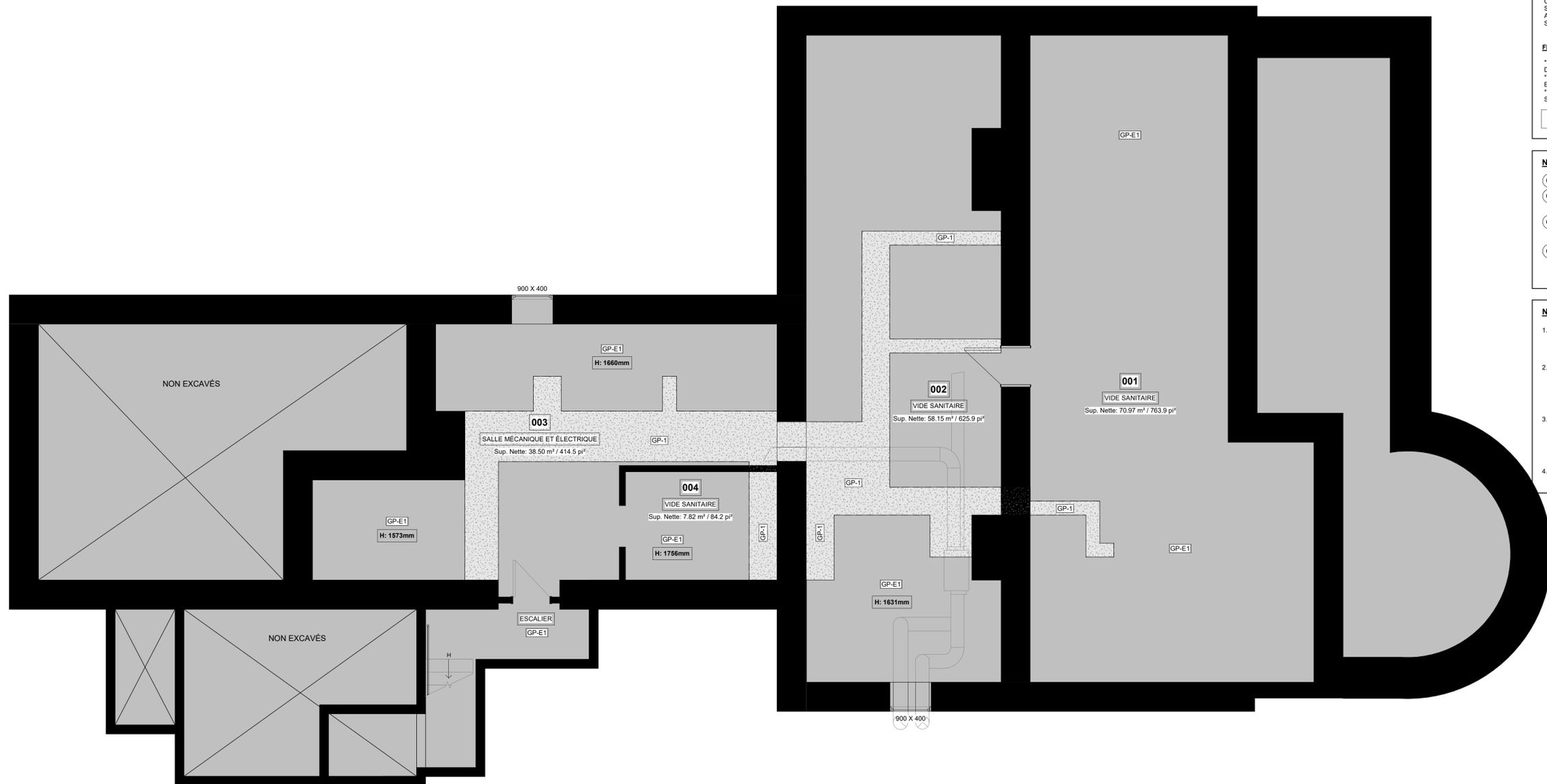
- PEINTURE BLANCHE COULEUR : BLANC FINI : MAT

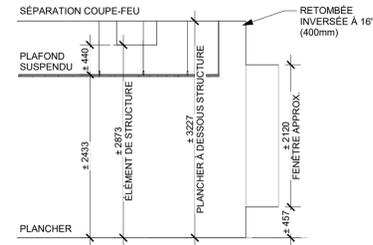
NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- (C1) ANNULLÉ
- (C2) ANNULLÉ
- (C3) RETOUR DE GYPSE COUPE-FEU DE MANIÈRE À PROTÉGER L'ÉLÉMENT STRUCTURAL EN BOIS AU-DESSUS DE L'ESCALIER.
- (C4) ÉLÉMENT STRUCTURAL EXISTANT À CONSERVER (VOIR ING. STRUCTURE). CEUX-CI DEVONT ÊTRE RECOUVERT DU PLAFOND GP-1 DE FAÇON CONTINUE (CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU)

NOTES IMPORTANTES

- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RAGREER ET REMETTRE À NEUF TOUT DOMMAGE CAUSÉ LORS DE L'ENLÈVEMENT DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA RÉPARER ET SCELLER TOUTES LES OUVERTURES. BLOQUER, RAGREER ET RÉPARER LES SURFACES AVEC DES MATÉRIELLS DU MÊME TYPE LORSQUE LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERONT TERMINÉS.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUTS LES ÉLÉMENTS DE PROTECTION CONTRE LE FEU NÉCESSAIRES AUX ENDROITS REQUIS ET CELA MÊME S'ILS NE SONT PAS INDICUÉS SUR LES PLANS.
- SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE POUR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.





3 COUPE SCHÉMATIQUE - LOCAUX DU RDC
A611 1:50

LÉGENDE

	MUR EXISTANT À CONSERVER
	MUR À DÉMOLIR
	NOUVEAU MUR
	ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES PLAFONDS

	- PANNEAUX DE GYPSE
	- PANNEAUX DE BOIS À RAINURE & LANGUETTE
	- STRUCTURE APPARENTE (POUTRES, POUTRELLES & FERMES DE TOIT EN BOIS)
	- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (2 ÉPAISSEURS)
	- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (1 ÉPAISSEUR)
	- TUILES ACOUSTIQUES 600 X 1200 PROFILÉ DE SUSPENSION @ 1200mm c/c MAX. ET CÂBLES DE SUSPENSION DE CALIBRE ADEQUAT.

**** TOUS LES NOUVEAUX PLAFONDS DE GYPSE COUPE-FEU (GP-1) DOIVENT ÊTRE CONTINUS SUR LA STRUCTURE AU-DESSUS DES TUILES ACOUSTIQUES EN VUE DE CONSERVER LA SÉPARATION COUPE-FEU ENTRE LES NIVEAUX.**

FINIS DES PLAFONDS

**** TOUS PLAFONDS DE GYPSE APPARENTS DEVRONT ÊTRE PEINTS EN P-5.**
**** TOUS LES CONDUITS DE MÉCANIQUE EXPOSÉS DEVRONT ÊTRE PEINTS EN P-5.**
**** LES PLAFONDS ET LES CONDUITS AU SOUS-SOL NE SERONT PAS PEINTS.**

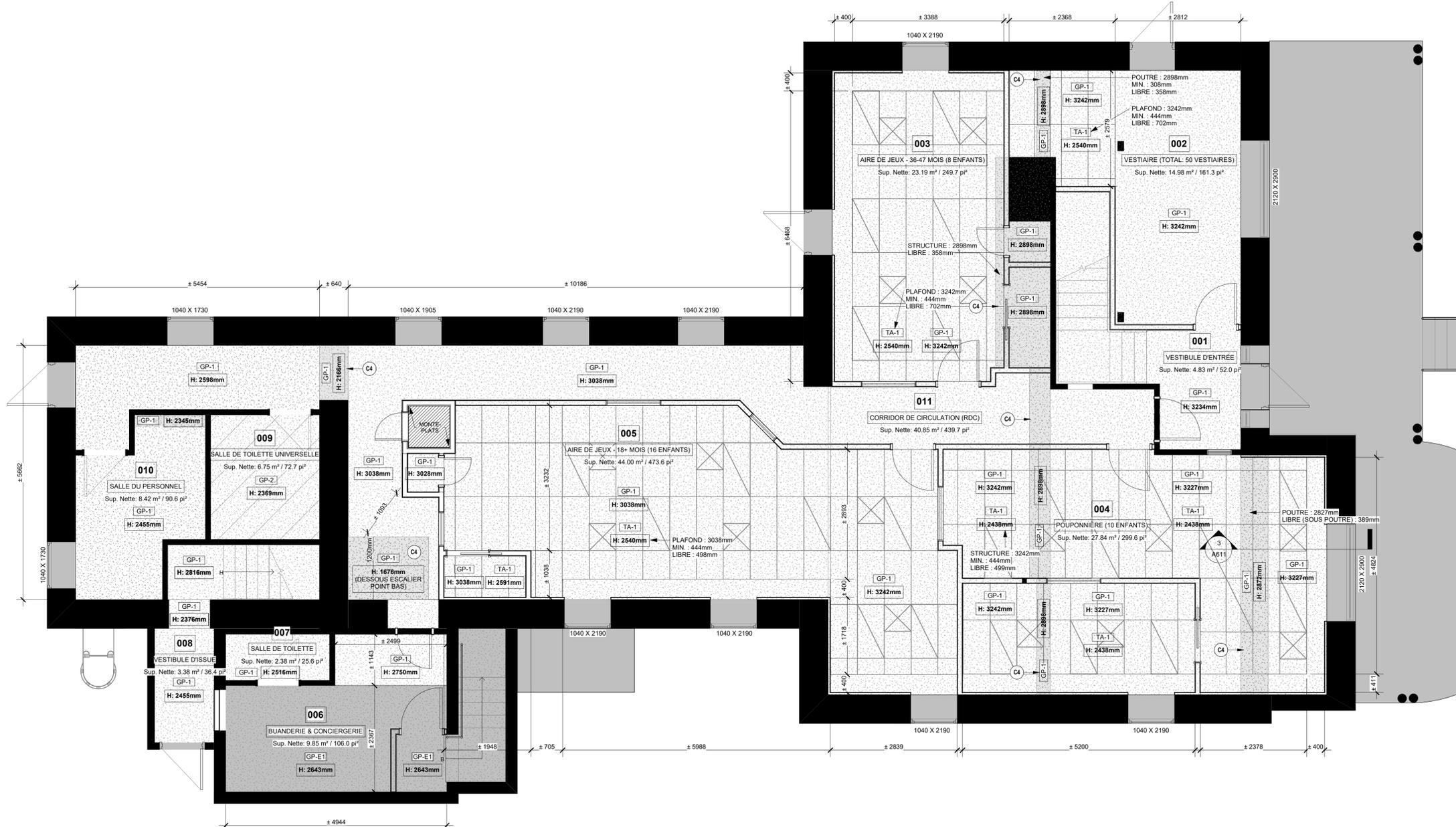
PEINTURE BLANCHE COULEUR : BLANC FINI : MAT

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

(C1) ANNULÉ
(C2) ANNULÉ
(C3) RETOUR DE GYPSE COUPE-FEU DE MANIÈRE À PROTÉGER L'ÉLÉMENT STRUCTURAL EN BOIS AU-DESSUS DE L'ESCALIER.
(C4) ÉLÉMENT STRUCTURAL EXISTANT À CONSERVER (VOIR ING. STRUCTURE). CEUX-CI DEVRONT ÊTRE RECOURVÉS DU PLAFOND GP-1 DE FAÇON CONTINUE (CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU)

NOTES IMPORTANTES

- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RAGREER ET REMETTRE À NEUF TOUT DOMMAGE CAUSÉ LORS DE L'ENLÈVEMENT DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA RÉPARER ET SCELLER TOUTES LES OUVERTURES, BLOQUER, RAGREER ET RÉPARER LES SURFACES AVEC DES MATÉRIAUX DU MÊME TYPE LORSQUE LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERONT TERMINÉS.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUTS LES ÉLÉMENTS DE PROTECTION CONTRE LE FEU NÉCESSAIRES AUX ENDROITS REQUIS ET CELA MÊME S'ILS NE SONT PAS INDICUÉS SUR LES PLANS.
- SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE POUR LES APPRELS DÉCLARAGE.



1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PROPOSÉ
A611 1:50



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

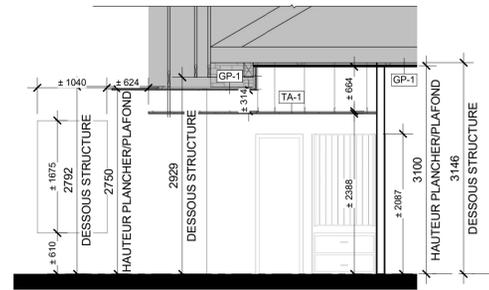
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION M.F.A.
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU RDC - PROPOSÉ
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

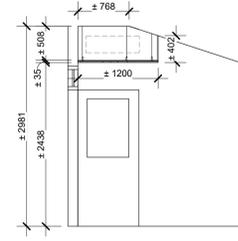
CONTRÔLE QUALITÉ : MES	PAGE: A611
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ	

ARCHITECTURE

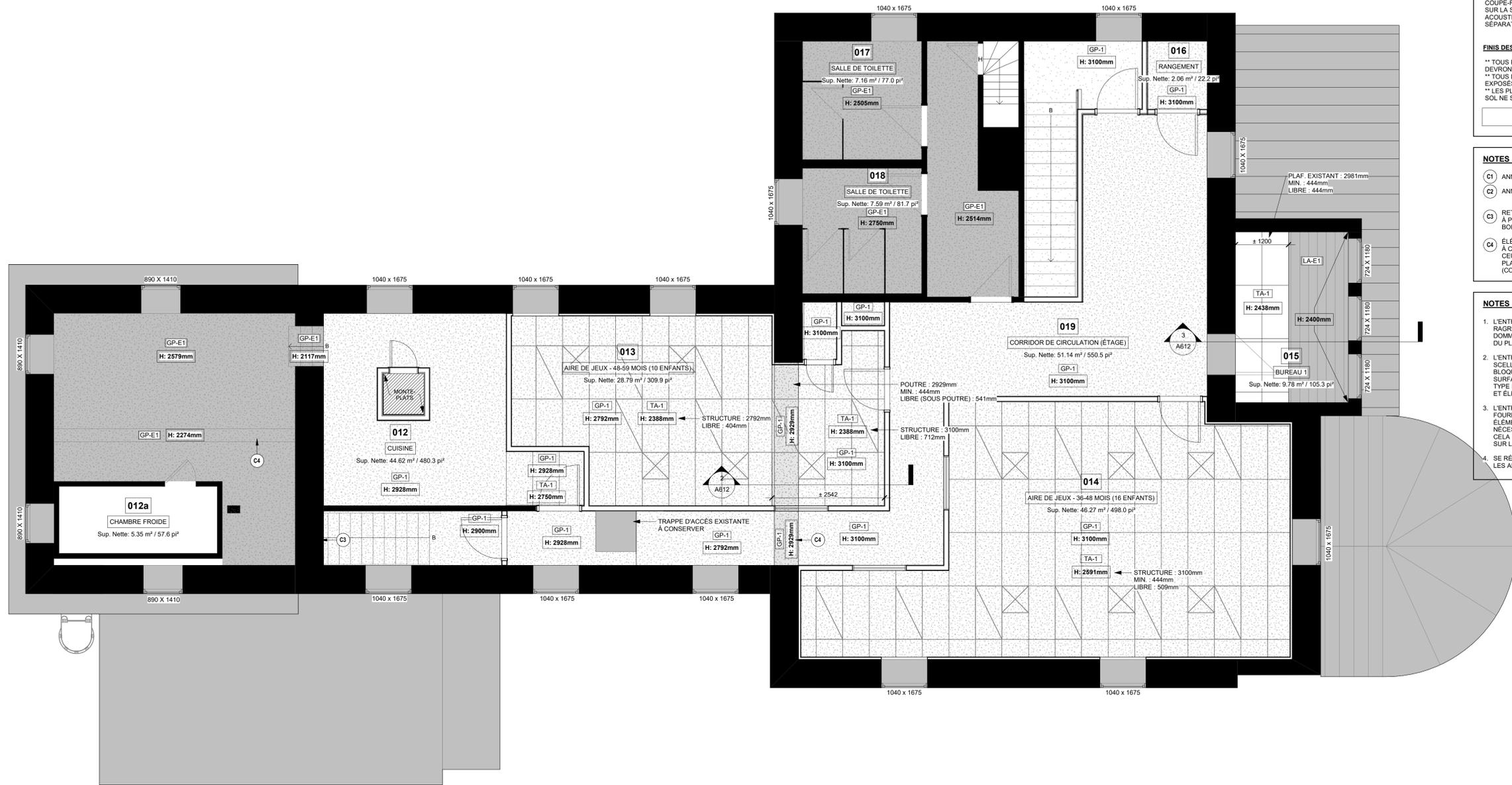
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



2 COUPE TYPIQUE
HAUTEURS DES PLAFONDS @ AIRE DE JEU 013
A612 1:50



3 COUPE SCHÉMATIQUE BUREAU 1
A612 1:50



1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - PROPOSÉ
A612 1:50

LÉGENDE

	MUR EXISTANT À CONSERVER
	MUR À DÉMOLIR
	NOUVEAU MUR
	ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES PLAFONDS

PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

	- PANNEAUX DE GYPSE
	- PANNEAUX DE BOIS À RAINURE & LANGUETTE
	- STRUCTURE APPARENTE (POUTRES, POUTRELLES & FERMES DE TOIT EN BOIS)

NOUVEAU PLAFOND

	- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (2 ÉPAISSEURS)
	- PANNEAUX DE GYPSE COUPE-FEU (1 ÉPAISSEUR)
	- TUILES ACOUSTIQUES 600 X 1200 PROFILÉ DE SUSPENSION @ 1200mm c/c MAX. ET CÂBLES DE SUSPENSION DE CALIBRE ADEQUAT.

** TOUS LES NOUVEAUX PLAFONDS DE GYPSE COUPE-FEU (GP-1) DOIVENT ÊTRE CONTINUS SUR LA STRUCTURE AU-DESSUS DES TUILES ACOUSTIQUES EN VUE DE CONSERVER LA SÉPARATION COUPE-FEU ENTRE LES NIVEAUX.

FINIS DES PLAFONDS

** TOUS PLAFONDS DE GYPSE APPARENTS DEVRONT ÊTRE PEINTS EN P-5.
** TOUS LES CONDUITS DE MÉCANIQUE EXPOSÉS DEVRONT ÊTRE PEINTS EN P-5.
** LES PLAFONDS ET LES CONDUITS AU SOUS-SOL NE SERONT PAS PEINTS.

	PEINTURE BLANCHE COULEUR : BLANC FINI : MAT
--	---

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

	ANNULÉ
	ANNULÉ
	RETOUR DE GYPSE COUPE-FEU DE MANIÈRE À PROTÉGER L'ÉLÉMENT STRUCTURAL EN BOIS AU-DESSUS DE L'ESCALIER.
	ÉLÉMENT STRUCTURAL EXISTANT À CONSERVER (VOIR ING. STRUCTURE). CEUX-CI DEVRONT ÊTRE RECOUVERTS DU PLAFOND GP-1 DE FAÇON CONTINUE (CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU)

- NOTES IMPORTANTES**
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RAGRÉER ET REMETTRE À NEUF TOUT DOMMAGE CAUSÉ LORS DE L'ENLÈVEMENT DU PLAFOND EN GYPSE EXISTANT.
 - L'ENTREPRENEUR DEVRA RÉPARER ET SCELLER TOUTES LES OUVERTURES. BLOQUER, RAGRÉER ET RÉPARER LES SURFACES AVEC DES MATÉRIAUX DU MÊME TYPE LORSQUE LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERONT TERMINÉS.
 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUTS LES ÉLÉMENTS DE PROTECTION CONTRE LE FEU NÉCESSAIRES AUX ENDROITS REQUIS ET CELA MÊME S'ILS NE SONT PAS INDICUÉS SUR LES PLANS.
 - SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE POUR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
 MARIE-ÈVE SIMARD
 ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

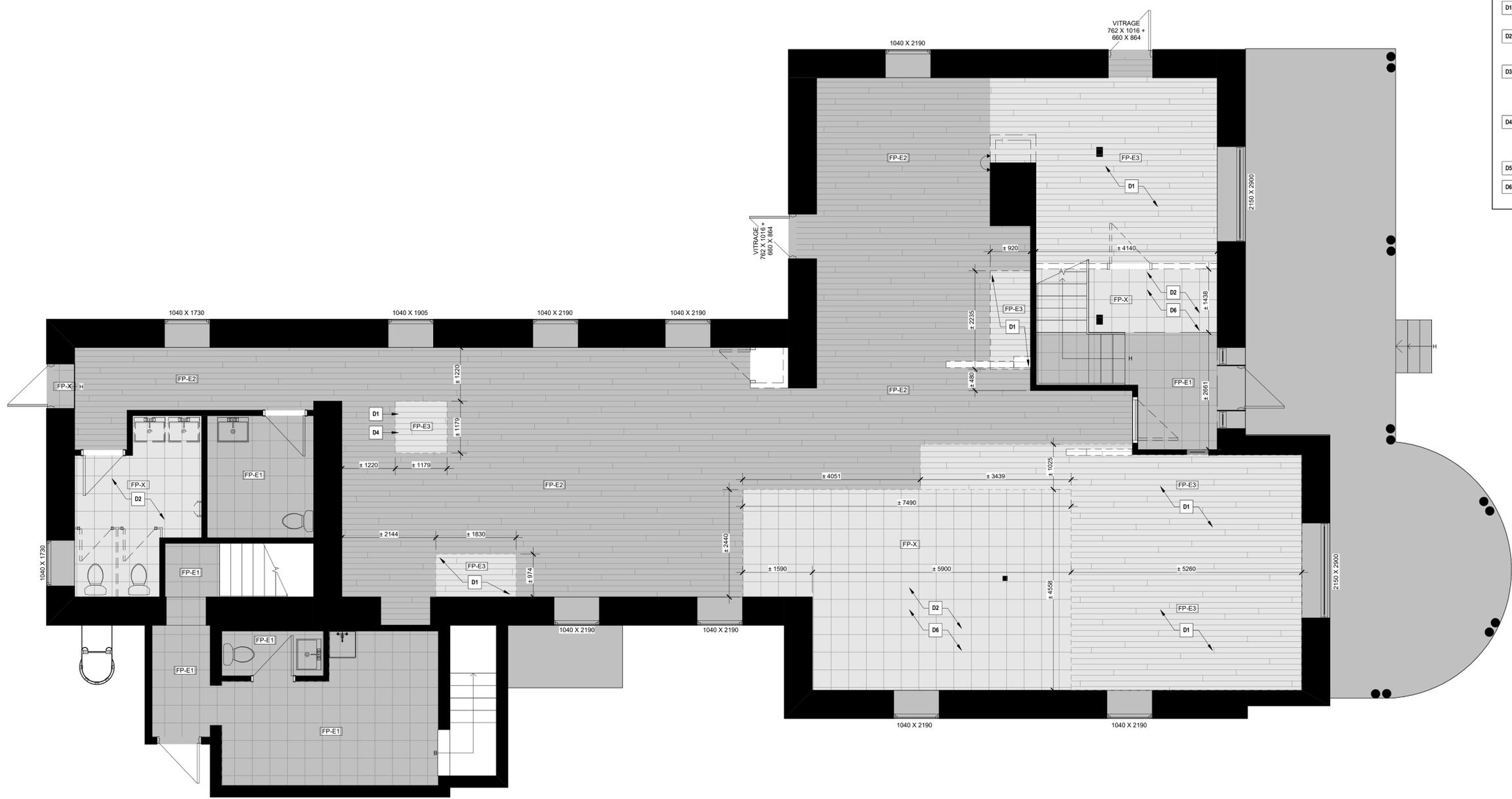
CONTACT : LINE KELLY
 PROJET:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE - PROPOSÉ
 ÉCHELLE MÉTRIQUE INDICUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : PAGE:
 MES A612
 DESSINÉ PAR :
 CHC / MGJ



LÉGENDE

	MUR EXISTANT À CONSERVER
	MUR À DÉMOLIR
	ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES FINIS DE PLANCHER

FINIS EXISTANTS À CONSERVER

	- TUILES DE CÉRAMIQUE (FP-X1)
	- REVÊTEMENT EN BOIS (FP-E2)

FINIS EXISTANTS À DÉMOLIR

	- TUILES DE CÉRAMIQUE (FP-X)
	- TUILES DE VINYLE (FP-X0)

FINIS EXISTANTS À ENLEVER & RÉCUPÉRER

	- REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT À ENLEVER ET À RÉCUPÉRER POUR RÉINSTALLATION (FP-E3)
--	--

- NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**
- D1** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LE REVÊTEMENT EN BOIS DU PLANCHER EXISTANT, ET LE RÉCUPÉRER POUR LE RÉINSTALLER.
 - D2** DÉMOLIR SOIGNEUSEMENT LES TUILES DE CÉRAMIQUE, Y COMPRIS LES PLINTHES DE MURS ET LES BANDES DE TRANSITIONS, ET DISPOSER HORS SITE.
 - D3** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION, LE CONTREPLAQUÉ ET L'ISOLANT DU PLANCHER EXISTANT ENDOMMAGÉ, ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER. (VOIR ING. STRUCTURE)
 - D4** COUPER SOIGNEUSEMENT UNE OUVERTURE DANS LE PLANCHER EXISTANT POUR INSTALLER UN NOUVEAU MONTE-PLAT (VOIR ING. STRUCTURE). RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
 - D5** ANNULER
 - D6** BOUCHER ET SCÉLLER LES OUVERTURES DANS LE PLANCHER EXISTANT, PRÊT POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER.

CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE
+ design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING | INGÉNIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):

MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

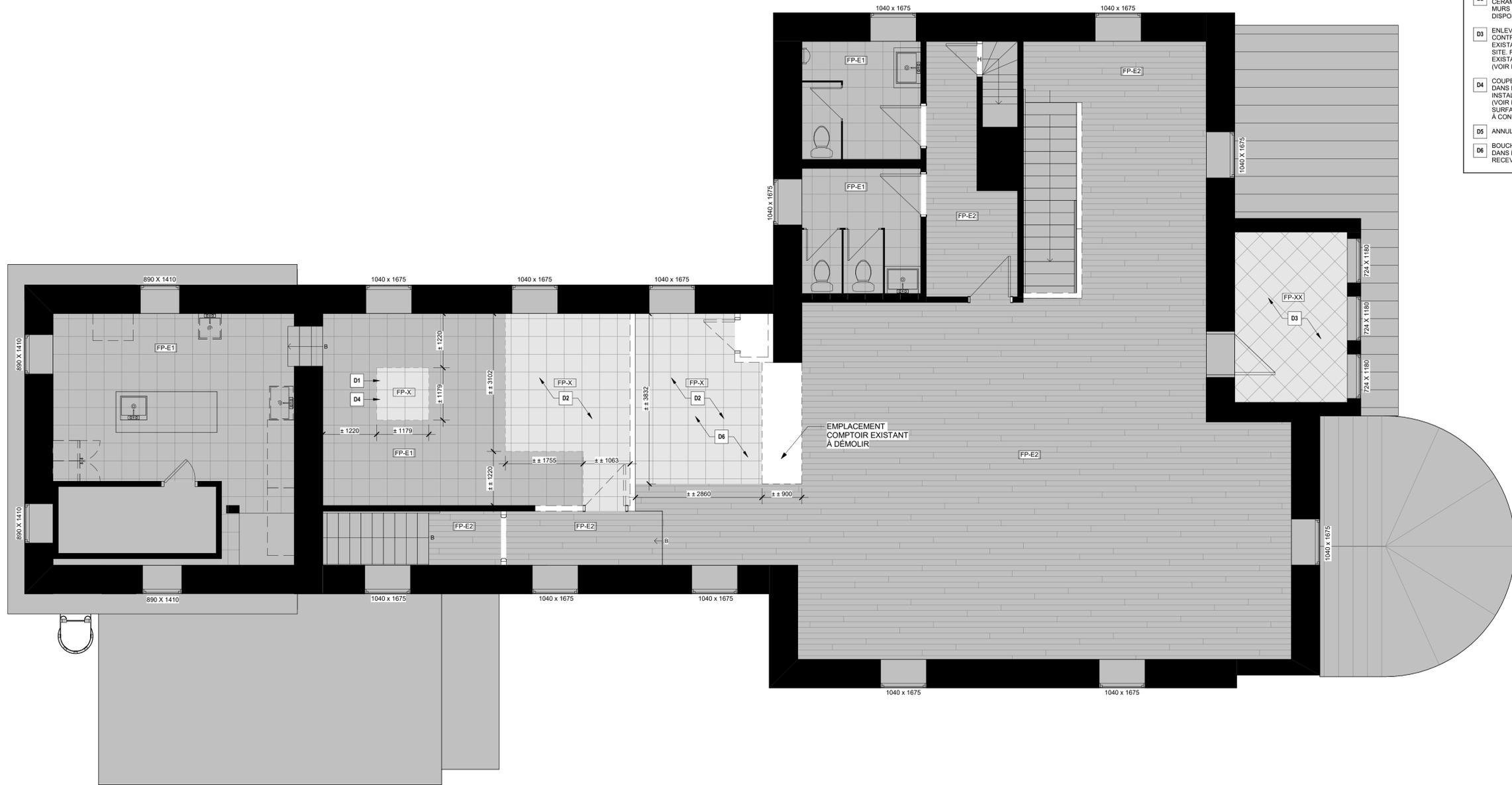
DESSIN:

PLAN DES FINIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ :	PAGE:
MES	A701
DESSINÉ PAR :	CHC / MGJ

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- ESPACE NON AFFECTÉE PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES FINIS DE PLANCHER

FINIS EXISTANTS À CONSERVER

- TUILES DE CÉRAMIQUE (FP-E1)
- REVÊTEMENT EN BOIS (FP-E2)

FINIS EXISTANTS À DÉMOLIR

- TUILES DE CÉRAMIQUE (FP-X)
- TUILES DE VINYLE (FP-XX)

FINIS EXISTANTS À ENLEVER & RÉCUPÉRER

- REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT À ENLEVER ET À RÉCUPÉRER POUR RÉINSTALLATION (FP-E3)

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- D1** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LE REVÊTEMENT EN BOIS DU PLANCHER EXISTANT, ET LE RÉCUPÉRER POUR LE RÉINSTALLER.
- D2** DÉMOLIR SOIGNEUSEMENT LES TUILES DE CÉRAMIQUE, Y COMPRIS LES PLINTHES DE MURS ET LES BANDES DE TRANSITIONS, ET DISPOSER HORS SITE.
- D3** ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA FINITION, LE CONTREPLAQUÉ ET L'ISOLANT DU PLANCHER EXISTANT ENDOMMAGÉ, ET DISPOSER HORS SITE. RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER. (VOIR ING. STRUCTURE)
- D4** COUPER SOIGNEUSEMENT UNE OUVERTURE DANS LE PLANCHER EXISTANT POUR INSTALLER UN NOUVEAU MONTE-PLAT (VOIR ING. STRUCTURE). RAGRÉER TOUTES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES À CONSERVER.
- D5** ANNULÉ
- D6** BOUCHER ET SCELLER LES OUVERTURES DANS LE PLANCHER EXISTANT, PRÊT POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER.

CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE
+ design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING | INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DES FINIS DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
PAGE: A702

DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

1 PLAN DES FINIS DU DEUXIÈME ÉTAGE - DÉMOLITION
A702 1 : 50

2025-07-16 14:24:05 Autodesk Docs (24-1079) - CPE Cornemuse (2) 189 - Cornemuse - DOCUMENTATION.rvt

TABLEAUX DES FINIS INTÉRIEURS

TYPE	PLANCHER				PLINTHE		MUR			
	LOCAL	NO	TUILES DE CÉRAMIQUES EXISTANTES	REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT	REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT RÉCUPÉRER À REINSTALLER	NOUVEAUX FINIS (VOIR LÉGENDE)	EXISTANT	CAOUTCHOUC	COULEUR PRINCIPALE (VOIR LÉGENDE)	COULEUR ACCENT (VOIR LÉGENDE)
VESTIBULE D'ENTRÉE	001	X					X		P-1	
VESTIAIRE (TOTAL: 50 VESTIAIRES)	002					FP-1	X		P-1	
AIRE DE JEUX - 36-47 MOIS (8 ENFANTS)	003		X			FP-1 (SALLE DE TOILETTE)		X	P-1	P-4
POUPONNIÈRE (10 POUPONS)	004					FP-2		X	P-1	P-2
SALLE DE DODO (POUPONNIÈRE)	004a					FP-1		X	P-1	
AIRE DE JEUX - 18+ MOIS (16 ENFANTS)	005		X	X		FP-1 (SALLE DE TOILETTE)		X	P-1	P-3
BUANDERIE & CONCIERGERIE	006	X					X		P-1	
SALLE DE TOILETTE	007	X					X		P-1	
VESTIBULE D'ISSUE	008	X					X		P-1	
SALLE DE TOILETTE UNIVERSELLE	009	X					X		P-1	
SALLE DU PERSONNEL	010					FP-1		X	P-1	
CORRIDOR DE CIRCULATION (RDC)	011		X				X	X	P-1	
CUISINE	012	X					X	X	P-1	
AIRE DE JEUX - 48-59 MOIS (10 ENFANTS)	013		X	X			X	X	P-1	P-4
AIRE DE JEUX - 36-48 MOIS (16 ENFANTS)	014		X				X	X	P-1	P-3
BUREAU 1	015					FP-1		X	P-1	
RANGEMENT	016		X				X		P-1	
SALLE DE TOILETTE	017	X					X		P-1	
SALLE DE TOILETTE	018	X					X		P-1	
CORRIDOR DE CIRCULATION (ÉTAGE)	019		X			FP-1 (REVÊTEMENT RAMPE)	X	X	P-1	
ESCALIER A (ÉTAGE)	020		X				X		P-1	
ESCALIER A (RDC)	020a		X				X		P-1	
ESCALIER B (ÉTAGE)	021		X				X		P-1	
ESCALIER B (RDC)	021a	X					X		P-1	
ESCALIER C (ACCÈS TOIT)	022						X		P-1	

LÉGENDE

	MUR EXISTANT À CONSERVER
	MUR À DÉMOLIR
	NOUVEAU MUR
	ESPACE NON AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES FINIS DE PLANCHER

FINIS EXISTANTS À CONSERVER

- TUILES DE CÉRAMIQUE
- REVÊTEMENT EN BOIS

FINIS EXISTANTS À RÉINSTALLER

- REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT À RÉCUPÉRER ET RÉINSTALLER

NOUVEAUX FINIS À INSTALLER

- TUILES DE VINYLE COMPAGNIE: NORA COLLECTION - NORAPLAN CONVIA COULEUR: 7359 (CED TAUPE) FORMAT: 610mm X 610mm
- REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE COMPAGNIE: GRABO COLLECTION: ACOUSTIC 43 COULEUR: 1001-084-074-281 FORMAT: ROULEAU 2000mm

NOUVELLES PLINTHES

- PLINTHE DE CAOUTCHOUC COMPAGNIE: JOHNSONITE MODELE: TIGHLOCK RESILIENT 4 3/8" COULEUR: 27 (MST)

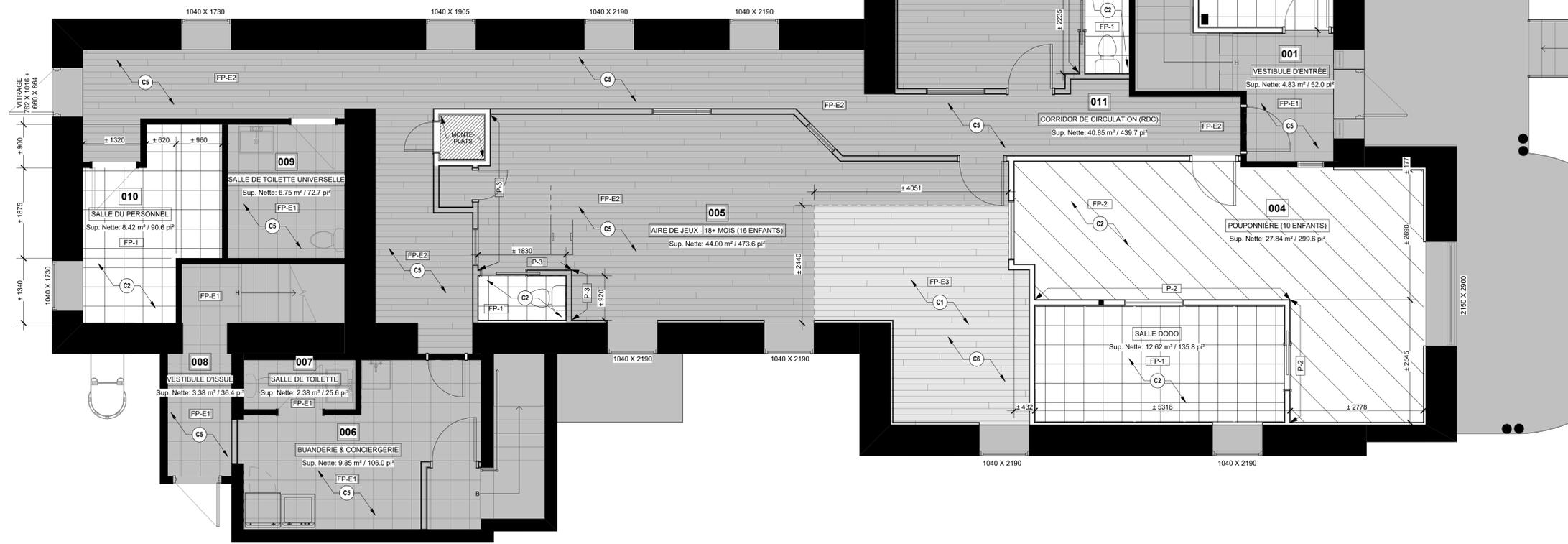
LÉGENDE DES FINIS MURAUX

- PEINTURE POUR TOUS LES MURS, PORTES ET CADRES ** COMPAGNIE: BENJAMIN MOORE COULEUR: OC-17 OIE BLANCHE FINI (MURS + CADRES): VELOUTE FINI (PORTES): PERLE
- PEINTURE COULEUR ACCENT COMPAGNIE: BEHR COULEUR: P170-4 COQUELICOT SUCRE FINI (MURS + CADRES): VELOUTE FINI (PORTES): PERLE
- PEINTURE COULEUR ACCENT COMPAGNIE: BEHR COULEUR: P420-3 SENTIER TROPICAL FINI (MURS + CADRES): VELOUTE FINI (PORTES): PERLE
- PEINTURE COULEUR ACCENT COMPAGNIE: BEHR COULEUR: PPU15-06 BLEU NÉON FINI (MURS + CADRES): VELOUTE FINI (PORTES): PERLE

** CERTAINS MURS, PORTES ET CADRES SERONT DE COULEURS ACCENT, VOIR INDICATIONS AU PLAN

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- C1** RÉINSTALLER LE REVÊTEMENT EN BOIS RÉCUPÉRER DU PLANCHER EXISTANT.
- C2** INSTALLER LE NOUVEAU FINI DE PLANCHER, INCLUANT LES PLINTHES DE MURS ET LES BANDES DE TRANSITIONS.
- C3** INSTALLER UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER, UN NOUVEAU CONTREPLAQUE ET L'ISOLANT AU PLANCHER EXISTANT ENDOMMAGÉ. (VOIR ING. STRUCTURE)
- C4** CONSTRUIRE UN NOUVEAU PLANCHER (PL-1) PAR-DESSUS LE PLANCHER EXISTANT, DE MANIÈRE À CE QU'IL SOIT DE LA MÊME HAUTEUR QUE LE PLANCHER EXISTANT (LE PLUS ÉLEVÉ (VOIR ING. STRUCTURE)).
- C5** FINIS DE PLANCHER EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- C6** BOUCHER ET SCÉLER LES OUVERTURES DANS LE PLANCHER EXISTANT, PRÊT POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER.



CLIENT(S):

au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:

4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

LRL
ENGINEERING + INGÉNIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
PLAN DES FINIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE PROPOSÉ
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

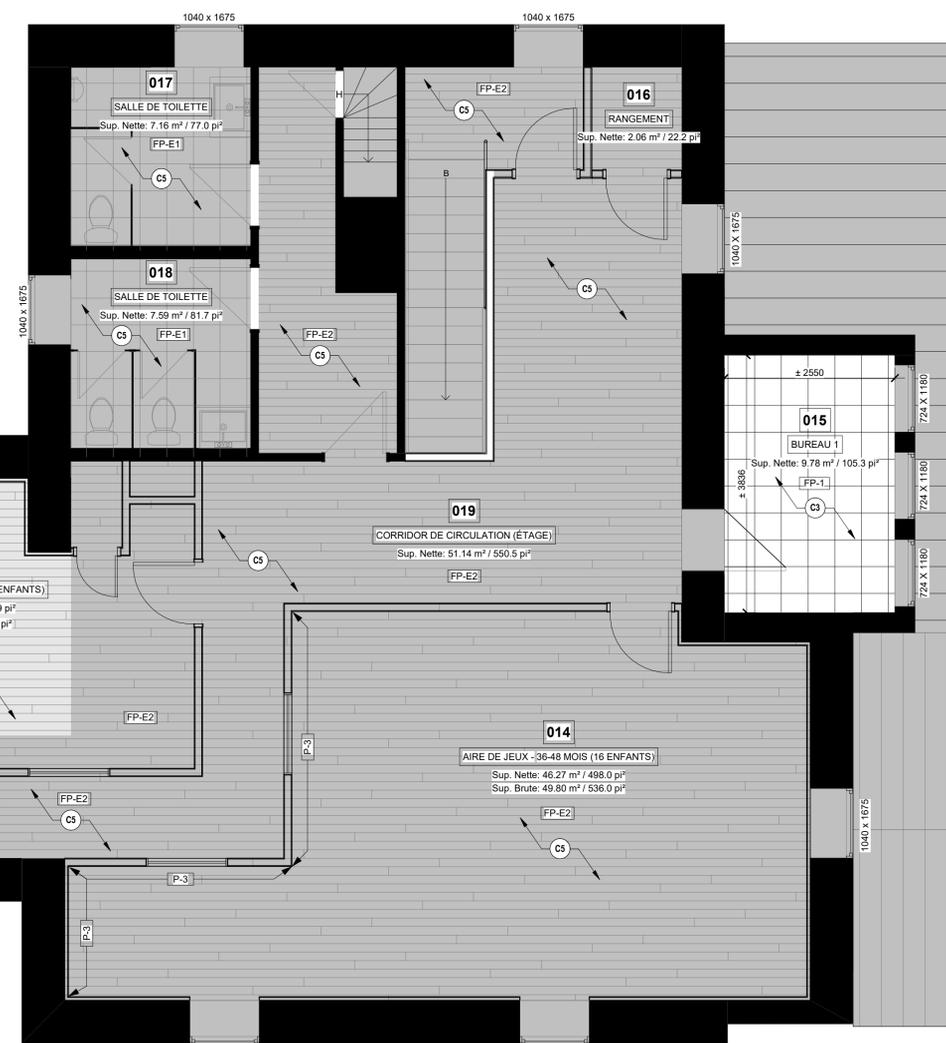
PAGE:
A711

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

TABLEAUX DES FINIS INTÉRIEURS

TYPE	LOCAL	NO	PLANCHER				PLINTHE		MUR	
			TUILES DE CÉRAMIQUES EXISTANTES	REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT	REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT RÉCUPÉRER À RÉINSTALLER	NOUVEAUX FINIS (VOIR LÉGENDE)	EXISTANT	CAOUTCHOUC	COULEUR PRINCIPALE (VOIR LÉGENDE)	COULEUR ACCENT (VOIR LÉGENDE)
VESTIBULE D'ENTRÉE		001	X				X	P-1		
VESTIAIRE (TOTAL: 50 VESTIAIRES)		002				FP-1	X	P-1		
AIRE DE JEUX - 36-47 MOIS (8 ENFANTS)		003		X		FP-1 (SALLE DE TOILETTE)	X	P-1	P-4	
POUPONNIÈRE (10 POUPONS)		004				FP-2	X	P-1	P-2	
SALLE DE DODO (POUPONNIÈRE)		004a				FP-1	X	P-1		
AIRE DE JEUX - 18+ MOIS (16 ENFANTS)		005		X	X	FP-1 (SALLE DE TOILETTE)	X	P-1	P-3	
BUANDERIE & CONCIERGERIE		006	X				X	P-1		
SALLE DE TOILETTE		007	X				X	P-1		
VESTIBULE D'ISSUE		008	X				X	P-1		
SALLE DE TOILETTE UNIVERSELLE		009	X				X	P-1		
SALLE DU PERSONNEL		010				FP-1	X	P-1		
CORRIDOR DE CIRCULATION (RDC)		011		X			X	P-1		
CUISINE		012	X				X	P-1		
AIRE DE JEUX - 48-59 MOIS (10 ENFANTS)		013		X	X		X	P-1	P-4	
AIRE DE JEUX - 36-48 MOIS (16 ENFANTS)		014		X			X	P-1	P-3	
BUREAU 1		015				FP-1	X	P-1		
RANGEMENT		016		X			X	P-1		
SALLE DE TOILETTE		017	X				X	P-1		
SALLE DE TOILETTE		018	X				X	P-1		
CORRIDOR DE CIRCULATION (ÉTAGE)		019		X		FP-1 (REVÊTEMENT RAMPE)	X	P-1		
ESCALIER A (ÉTAGE)		020		X			X	P-1		
ESCALIER A (RDC)		020a		X			X	P-1		
ESCALIER B (ÉTAGE)		021		X			X	P-1		
ESCALIER B (RDC)		021a		X			X	P-1		
ESCALIER C (ACCÈS TOIT)		022					X	P-1		



LÉGENDE

- MUR EXISTANT À CONSERVER
- MUR À DÉMOLIR
- NOUVEAU MUR
- ESPACE NON AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX

LÉGENDE DES FINIS DE PLANCHER

FINIS EXISTANTS À CONSERVER

- TUILES DE CÉRAMIQUE
- REVÊTEMENT EN BOIS

FINIS EXISTANTS À RÉINSTALLER

- REVÊTEMENT EN BOIS EXISTANT À RÉCUPÉRER ET RÉINSTALLER

NOUVEAUX FINIS À INSTALLER

- TUILES DE VINYLE COMPAGNIE : NORA COLLECTION - NORAPLAN CONVIA COULEUR : 7359 (ICED TAUPE) FORMAT : 610mm X 610mm
- REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE COMPAGNIE : GRABO COLLECTION : ACOUSTIC 43 COULEUR : 1001-0364-074-281 FORMAT : ROULEAU 2000mm

NOUVELLES PLINTHES

- PLINTHE DE CAOUTCHOUC COMPAGNIE : JOHNSONITE MODELE : TIGHTLOCK RESILIENT 4 3/8" COULEUR : 27 (MST)

LÉGENDE DES FINIS MURAUX

PEINTURE POUR TOUS LES MURS, PORTES ET CADRES

- COMPAGNIE : BENJAMIN MOORE COULEUR : OC-17 OIE BLANCHE FINI (MURS + CADRES) : VELOUTE FINI (PORTES) : PERLE

PEINTURE COULEUR ACCENT

- COMPAGNIE : BEHR COULEUR : P170-4 COQUELICOT SUCRE FINI (MURS + CADRES) : VELOUTE FINI (PORTES) : PERLE
- COMPAGNIE : BEHR COULEUR : P420-3 SENTIER TROPICAL FINI (MURS + CADRES) : VELOUTE FINI (PORTES) : PERLE
- COMPAGNIE : BEHR COULEUR : PPU15-06 BLEU NÉON FINI (MURS + CADRES) : VELOUTE FINI (PORTES) : PERLE

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- C1 RÉINSTALLER LE REVÊTEMENT EN BOIS RÉCUPÉRER DU PLANCHER EXISTANT.
- C2 INSTALLER LE NOUVEAU FINI DE PLANCHER, INCLUANT LES PLINTHES DE MURS ET LES BANDES DE TRANSITIONS.
- C3 INSTALLER UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER, UN NOUVEAU CONTREPLAQUE ET L'ISOLANT AU PLANCHER EXISTANT ENDOMMAGÉ. (VOIR ING. STRUCTURE)
- C4 CONSTRUIRE UN NOUVEAU PLANCHER (PL-1) PAR-DESSUS LE PLANCHER EXISTANT, DE MANIÈRE À CE QU'IL SOIT DE LA MÊME HAUTEUR QUE LE PLANCHER EXISTANT LE PLUS ÉLEVÉ (VOIR ING. STRUCTURE).
- C5 FINIS DE PLANCHER EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- C6 BOUCHER ET SCELLER LES OUVERTURES DANS LE PLANCHER EXISTANT, PRÊT POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI DE PLANCHER.

CLIENT(S):

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINIS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR A.D. - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

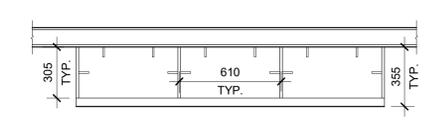
DESSIN:
PLAN DES FINIS DU DEUXIÈME ÉTAGE PROPOSÉ
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
PAGE: A712

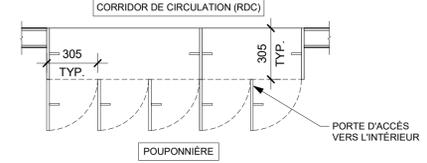
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

ARCHITECTURE

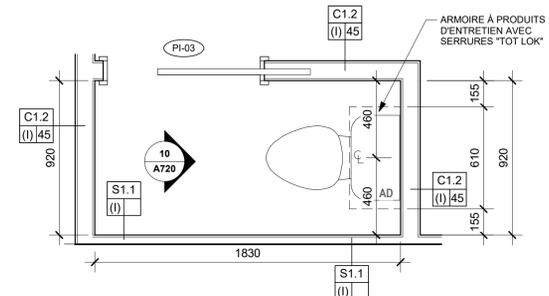
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



3 PLAN MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE
A720 1:20



6 PLAN MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE AVEC PORTE D'ACCÈS
A720 1:20



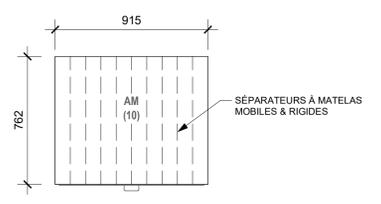
9 PLAN MOBILIER TYPE - TOILETTE & ARMOIRE
A720 1:20

NOTES TYPIQUES DU MOBILIER

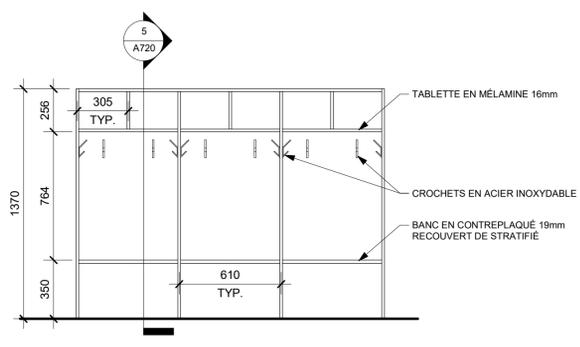
- TOUTES LES ARMOIRES À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN SONT SÉCURISÉES AVEC DES SERRURES "TOT LOK".
- PRÉVOIR UNE VINGTAINES DE SERRURES "TOT LOK" À LOCALISER AU CHANTIER EN COORDINATION AVEC LA PROPRIÉTAIRE.
- TIROIR DE COULISSES EN PLEINE EXTENSION.
- PENTURE DE TYPE ENCASTRÉE À OUVERTURE DE 110° MIN.
- INSTALLER FOND DE CLOUAGE EN PLAQUE D'ACIER POUR LA FIXATION DES MOBILIERS.

LÉGENDE DE MENUISERIE

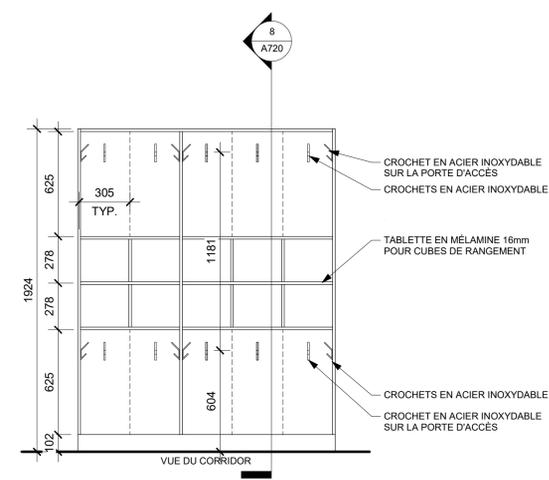
- ARMOIRE LAMINÉ PLASTIQUE LAMINÉ SUR MÉLAMINE 16mm ARBORITE - BOIS NORDIQUE ESSENTIEL W481 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- COMPTOIR STRATIFIÉ PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR CONTREPLAQUÉ FORMICA - PALOMA POLAIRE 6698 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ACCESSOIRES POIGNÉES MODÈLE BP650020128195 - RICHELIEU OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.



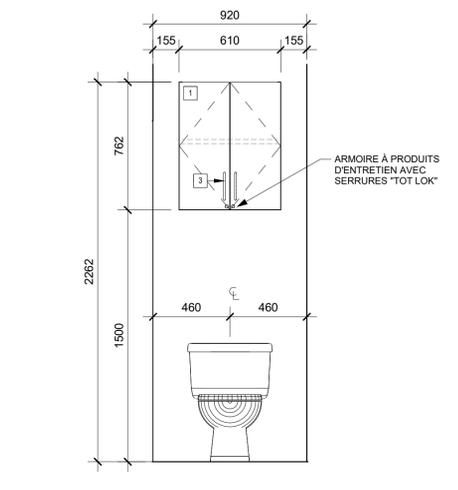
1 PLAN MOBILIER TYPE - ARMOIRE À MATELAS
A720 1:20



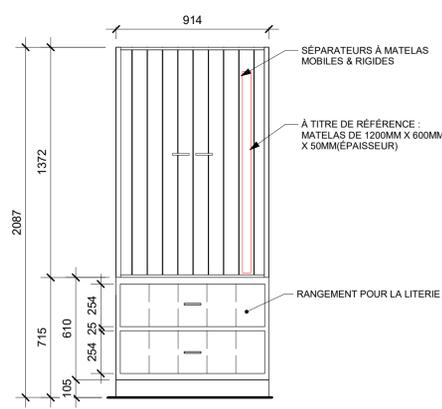
4 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE
A720 1:20



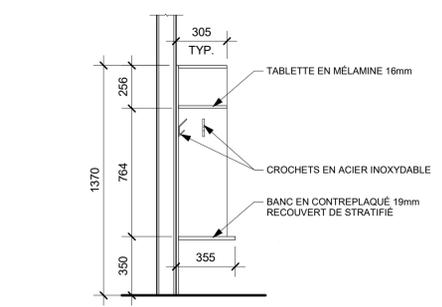
7 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE AVEC PORTE D'ACCÈS
A720 1:20



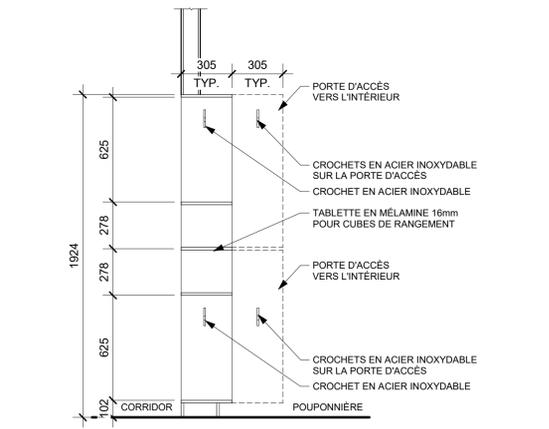
10 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - TOILETTE & ARMOIRE
A720 1:20



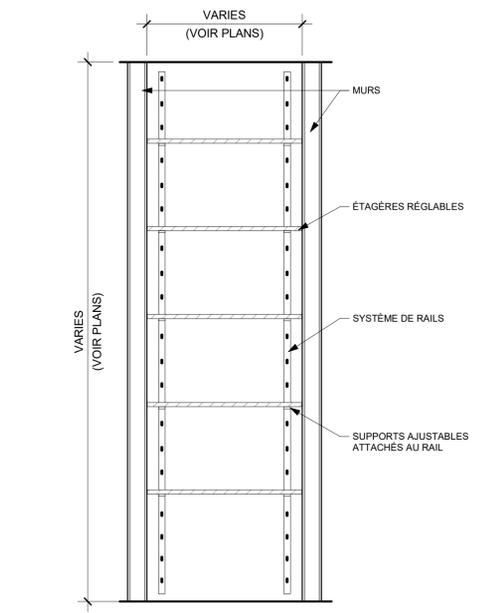
2 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - ARMOIRE À MATELAS
A720 1:20



5 COUPE MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE
A720 1:20



8 COUPE MOBILIER TYPE - CASIER VESTIAIRE AVEC PORTE D'ACCÈS
A720 1:20



11 COUPE MOBILIER TYPE - ÉTAGÈRES RÉGLABLES
A720 1:20

CLIENT(S):
au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:
4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:
LRL
ENGINEERING | INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

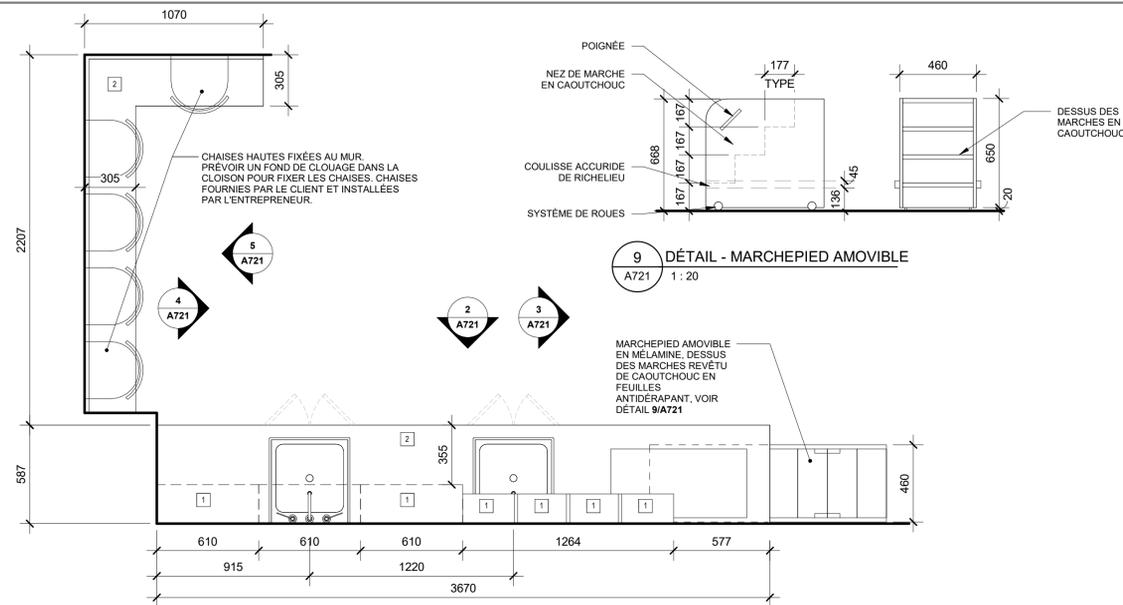
DESSIN:
MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS
ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A720

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



1 PLAN MOBILIER TYPE - POUPONNIÈRE
A721 1:20

6 PLAN MOBILIER TYPE - AIRE DE JEUX (+18 MOIS)
A721 1:20

- NOTES TYPQUES DU MOBILIER**
- TOUTES LES ARMOIRES À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN SONT SÉCURISÉES AVEC DES SERRURES "TOT LOK".
 - PRÉVOIR UNE VINGTAINES DE SERRURES "TOT LOK" À LOCALISER AU CHANTIER EN COORDINATION AVEC LA PROPRIÉTAIRE.
 - TIROIR DE COULISSES EN PLEINE EXTENSION.
 - PENTURE DE TYPE ENCASTRÉE À OUVERTURE DE 110° MIN.
 - INSTALLER FOND DE CLOUAGE EN PLAQUE D'ACIER POUR LA FIXATION DES MOBILIERS.

- LÉGENDE DE MENUISERIE**
- ARMOIRE LAMINÉ PLASTIQUE LAMINÉ SUR MELAMINE 16mm ARBORITE - BOIS NORDIQUE ESSENTIEL W481 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
 - COMPTOIR STRATIFIÉ PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR CONTREPLAQUE FORMICA - PALOMA PLAIRE 6698 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
 - ACCESSOIRES POIGNÉES MODÈLE BP650020128195 - RICHELIEU OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

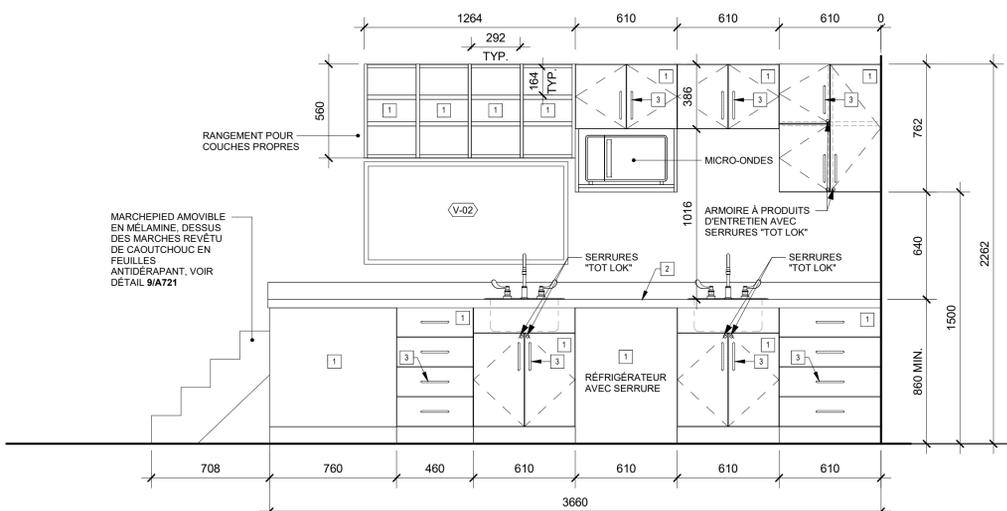
2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS

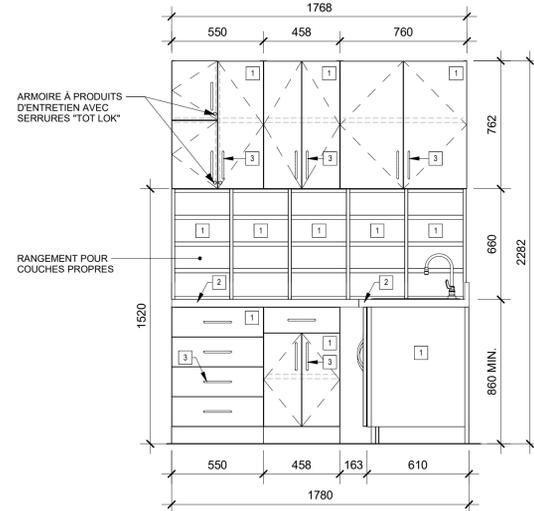
CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ
PAGE: A721

ARCHITECTURE

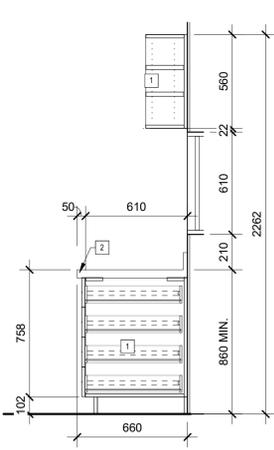
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



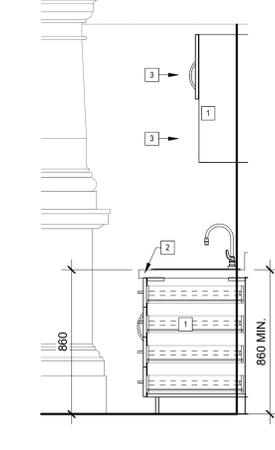
2 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - POUPONNIÈRE
A721 1:20



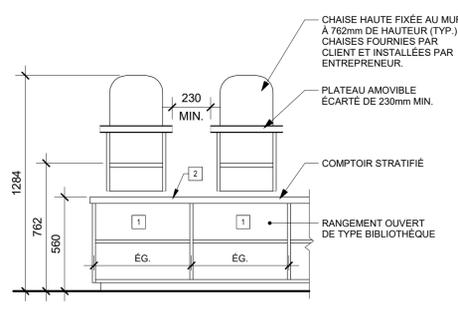
7 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - AIRE DE JEUX (+18 MOIS)
A721 1:20



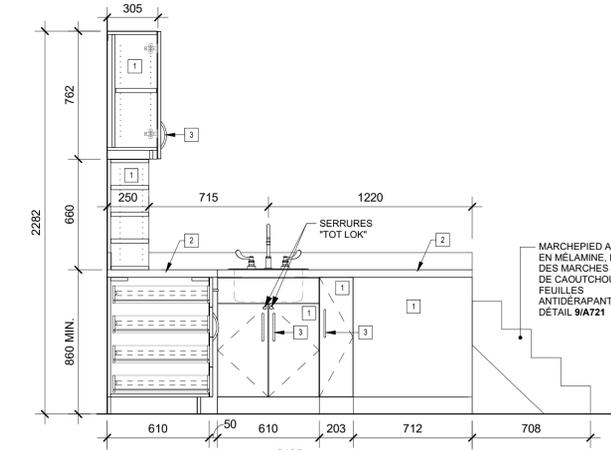
3 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - POUPONNIÈRE
A721 1:20



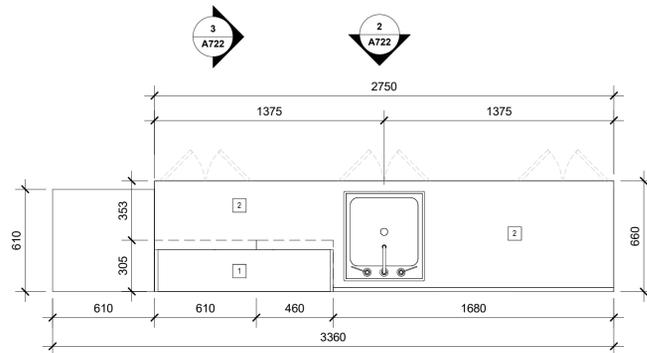
4 COUPE MOBILIER TYPE - POUPONNIÈRE
A721 1:20



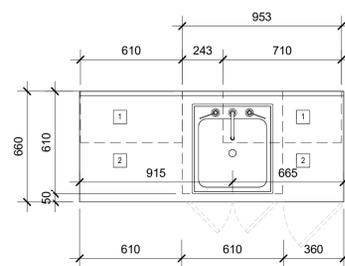
5 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - CHAISES HAUTES FIXÉES AU MUR
A721 1:20



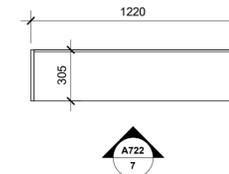
8 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - AIRE DE JEUX (+18 MOIS)
A721 1:20



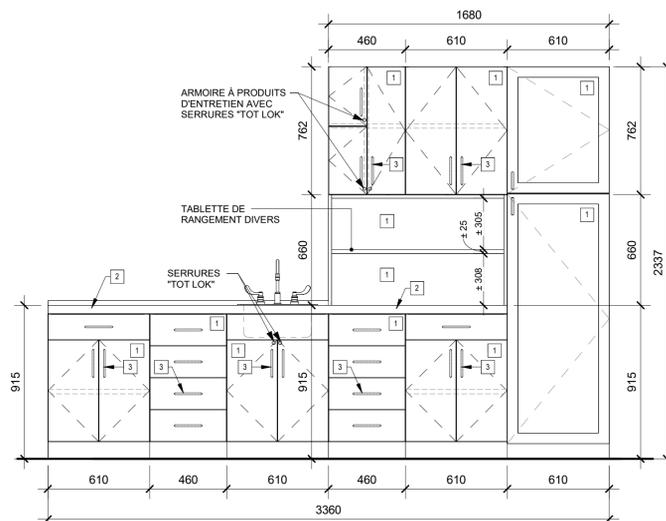
1 PLAN MOBILIER TYPE - AIRE DE JEU TYPIQUE
A722 1:20



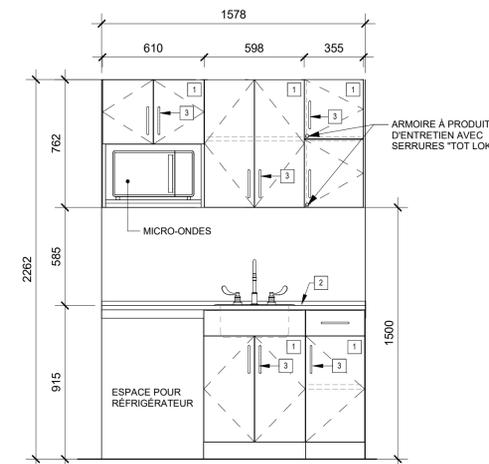
4 PLAN MOBILIER TYPE - SALLE DU PERSONNEL
A722 1:20



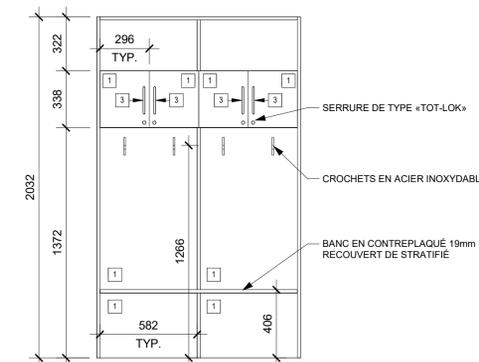
6 PLAN MOBILIER TYPE - CASIER DES EMPLOYÉS
A722 1:20



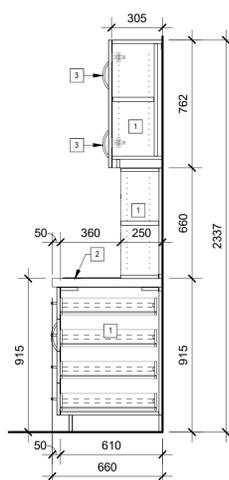
2 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - AIRE DE JEU TYPIQUE
A722 1:20



5 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - SALLE DU PERSONNEL
A722 1:20



7 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - CASIER DES EMPLOYÉS
A722 1:20



3 ÉLÉVATION MOBILIER TYPE - AIRE DE JEU TYPIQUE
A722 1:20

NOTES TYPIQUES DU MOBILIER

- TOUTES LES ARMOIRES À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN SONT SÉCURISÉES AVEC DES SERRURES "TOT LOK".
- PRÉVOIR UNE VINGTAINES DE SERRURES "TOT LOK" À LOCALISER AU CHANTIER EN COORDINATION AVEC LA PROPRIÉTAIRE.
- TIROIR DE COULISSES EN PLEINE EXTENSION.
- PENTURE DE TYPE ENCASTRÉE À OUVERTURE DE 110° MIN.
- INSTALLER FOND DE CLOUAGE EN PLAQUE D'ACIER POUR LA FIXATION DES MOBILIERS.

LÉGENDE DE MENUISERIE

- ARMOIRE LAMINÉ
PLASTIQUE LAMINÉ SUR MÉLAMINE 16mm
ARBORITE - BOIS NORDIQUE ESSENTIEL W481
OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- COMPTOIR STRATIFIÉ
PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR CONTREPLAQUE
FORMICA - PALOMA POLAIRE 6698
OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- ACCESSOIRES
POIGNÉES MODÈLE BP650020128195 -
RICHELIEU OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

CLIENT(S):



ARCHITECTE:



INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):

MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6

CONTACT : LINE KELLY

PROJET:

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:

MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS

*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

CONTRÔLE QUALITÉ :

MES

DESSINÉ PAR :

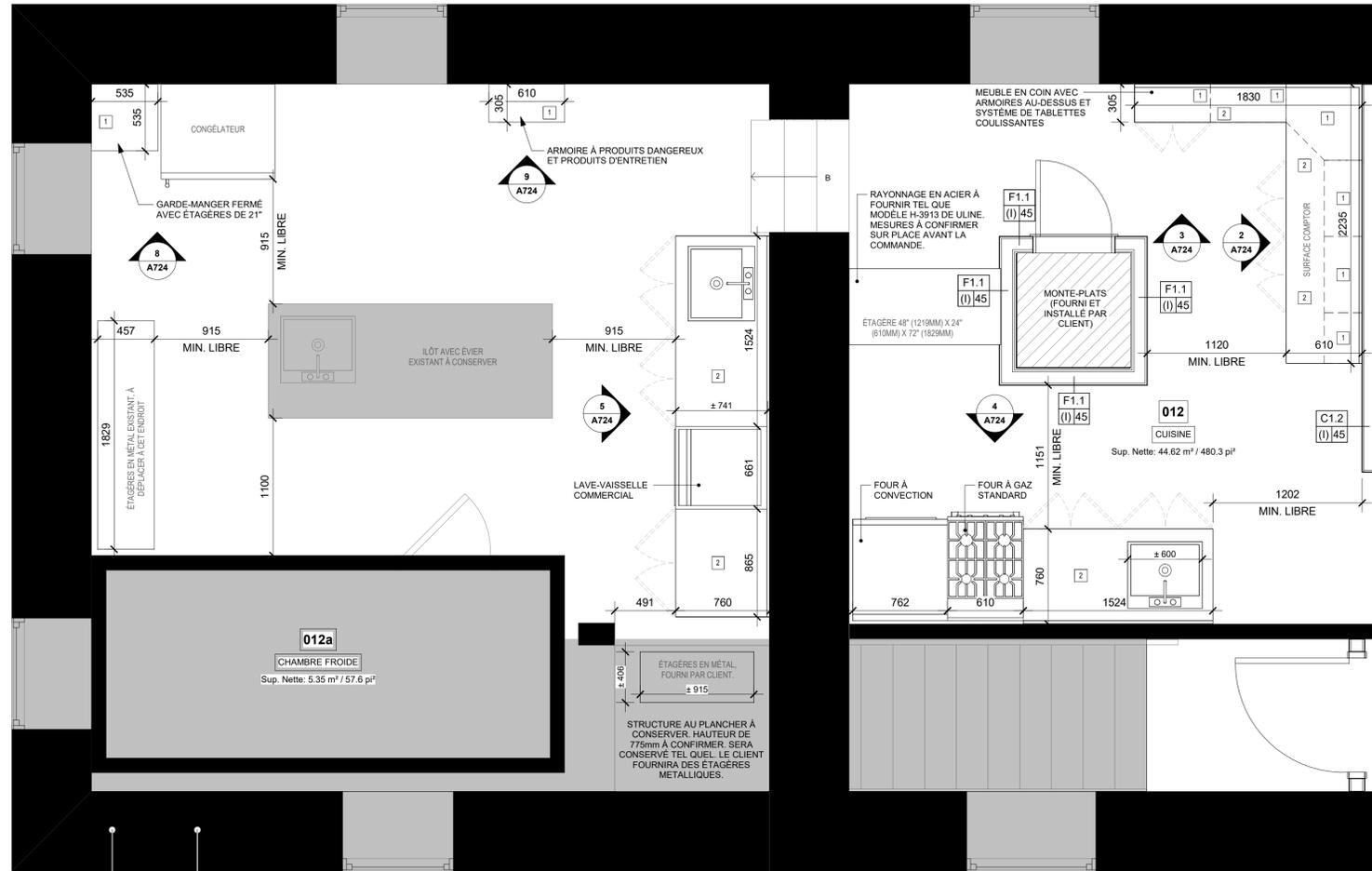
CHC / MGJ

PAGE:

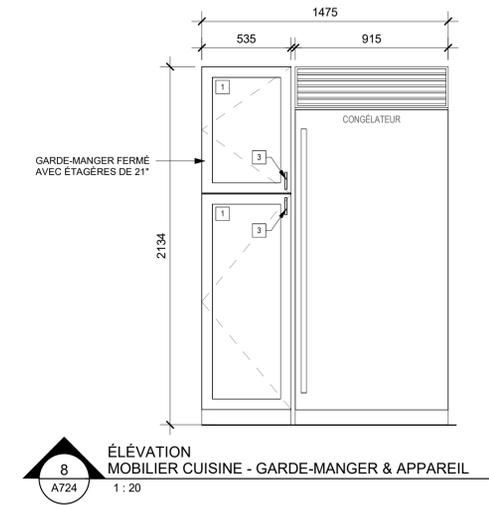
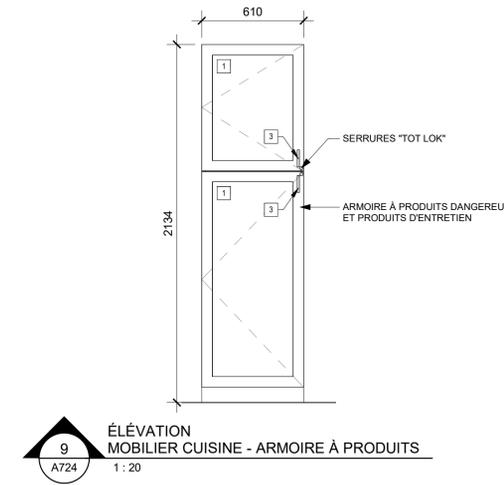
A722

ARCHITECTURE

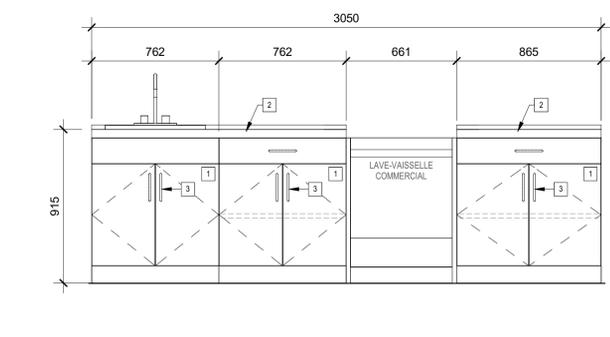
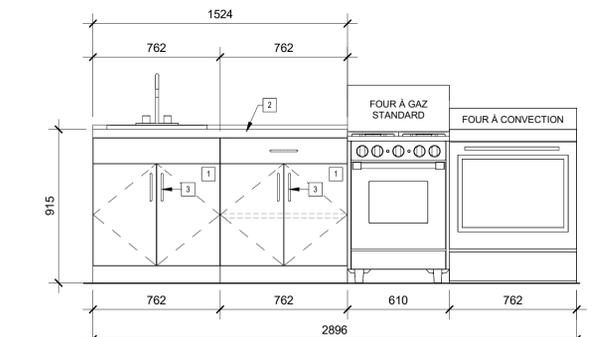
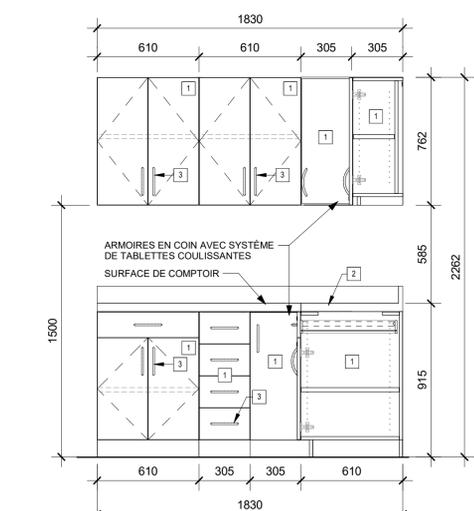
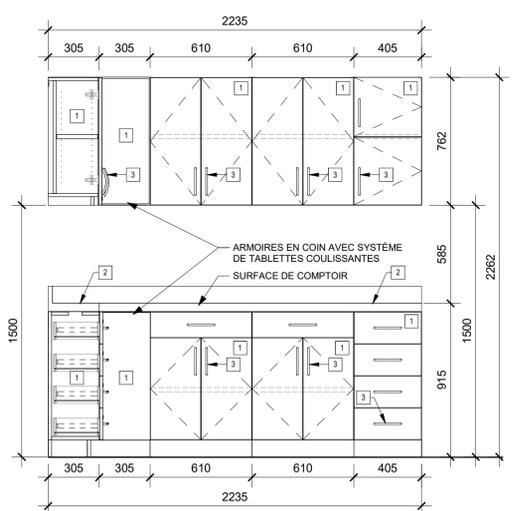
24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE



1 PLAN AGRANDI DE LA CUISINE
A724 1:25



- NOTES TYPQUES DU MOBILIER**
- TOUTES LES ARMOIRES À PRODUITS DANGEREUX ET PRODUITS D'ENTRETIEN SONT SÉCURISÉES AVEC DES SERRURES "TOT LOK".
 - PRÉVOIR UNE VINGTAINES DE SERRURES "TOT LOK" À LOCALISER AU CHANTIER EN COORDINATION AVEC LA PROPRIÉTAIRE.
 - TIROIR DE COULISSES EN PLEINE EXTENSION.
 - PENTURE DE TYPE ENCASTRÉE À OUVERTURE DE 110° MIN.
 - INSTALLER FOND DE CLOUAGE EN PLAQUE D'ACIER POUR LA FIXATION DES MOBILIERS.
- LÉGENDE DE MENUISERIE**
- ARMOIRE LAMINÉ PLASTIQUE LAMINÉ SUR MÉLAMINE 16mm ARBORITE - BOIS NORDIQUE ESSENTIEL W481 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
 - COMPTOIR STRATIFIÉ PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR CONTREPLAQUE FORMICA - PALCOMA POLAIRE 6698 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
 - ACCESSOIRES POIGNÉES MODÈLE BP650020128195 - RICHELIEU OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.



2 ÉLÉVATION MOBILIER CUISINE - SURFACE COMPTOIR
A724 1:20

3 ÉLÉVATION MOBILIER CUISINE - MEUBLE EN COIN
A724 1:20

4 ÉLÉVATION MOBILIER CUISINE - COMPTOIR & APPAREILS (TYPE 1)
A724 1:20

5 ÉLÉVATION MOBILIER CUISINE - COMPTOIR & APPAREILS (TYPE 2)
A724 1:20

CLIENT(S):
au Pays de Cornemuse
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:
4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:
LRL
ENGINEERING | INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
MARIE-ÈVE SIMARD
ARCHITECTE, A4

SCEAU(X):

CLIENT:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
CONTACT : LINE KELLY

PROJET:
CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
MOBILIER INTÉGRÉ - PLANS & ÉLÉVATIONS - CUISINE

CONTRÔLE QUALITÉ : MES
DESSINÉ PAR : CHC / MGJ

PAGE:
A724

ARCHITECTURE

24-1079 - CPE AU PAYS DE CORNEMUSE

2025-07-16 14:24:23 Autodesk Docs:204-079 - CPE Cornemuse/2025-189 - Cornemuse - DOCUMENTATION.rvt

TABEAU DES PORTES TYPIQUES

Número de Porte	Largueur	Hauteur	Épaisseur	Type du Panneau	Matériau du Panneau	Finition du Panneau	Panneau en Verre (vitrage)	Type de Cadre	Matériau du Cadre	Finition du Cadre	Groupe de Quincaillerie	Résistance au Feu	Quantité
PE-01	914	2134	45	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	E	EXISTANT	1
PE-03a	914	2134	45	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	EXISTANT	FOURNIR NOUVEAU FERME PORTE	EXISTANT	1
PI-01	915	2032	45	P1	ACIER	PEINTURE	VERRE SIMPLE CLAIR, TREMPÉ	C1	ACIER	PEINTURE	A	N/A	5
PI-01a	915	2032	45	P6	ACIER	PEINTURE	VERRE DE SÉCURITÉ ARMÉ	C2	ACIER	PEINTURE	A.1	45 MIN	3
PI-01b	915	2032	45	P6	ACIER	PEINTURE	VERRE DE SÉCURITÉ ARMÉ	C2	ACIER	PEINTURE	A.2	45 MIN	1
PI-02	915	2032	45	P2	ACIER	PEINTURE	N/A	C1	ACIER	PEINTURE	D	N/A	1
PI-03	915	2032	35	P3	BOIS ÂME VIDE	PEINTURE	N/A	C3	BOIS	PEINTURE	C	N/A	2
PI-03b	915	2032	35	P3.1	BOIS ÂME VIDE	PEINTURE	VERRE SIMPLE CLAIR, TREMPÉ	C3	BOIS	PEINTURE	C	N/A	1
PI-05	915	2032	45	P5	ACIER	PEINTURE	N/A	C2	ACIER	PEINTURE	B.1	45 MIN	1
PI-05a	762	2032	45	P5	ACIER	PEINTURE	N/A	C2	ACIER	PEINTURE	B.1	45 MIN	1
PI-05b	610	2032	45	P5	ACIER	PEINTURE	N/A	C1	ACIER	PEINTURE	B	N/A	3
PI-05c	915	2032	45	P5	ACIER	PEINTURE	N/A	C1	ACIER	PEINTURE	B	N/A	1

PE-01 - PORTE EXISTANTE
 PORTE EXTÉRIEURE EXISTANTE - ENTRÉE PRINCIPALE
 PORTE EXTÉRIEURE EXISTANTE
 AIRES DE JEUX
 VERS ISSUE (ESCALIERS ET VESTIBULE)
 VERS VESTIAIRE
 VERS CUISINE
 WC DANS LES AIRES DE JEUX
 VERS SALLE DE DODO
 VERS VIDE SANITAIRE
 VERS CONCIERGERIE
 VERS DÉPÔTS
 RANGEMENT HAUT ESCALIER

PE-01 - PORTE EXISTANTE



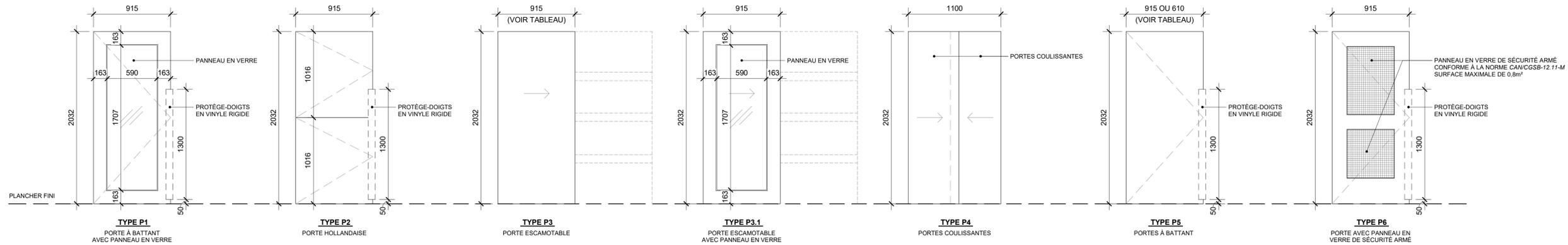
NOTE IMPORTANTE:
 LES INTERVENTIONS POUR ÉLECTRIFIER LA PORTE EXISTANTE DEVRONT ÊTRE FAITES PONCTUELLEMENT ET DE MANIÈRE À LIMITER LES INTERVENTIONS POUR PRÉSERVER LE CARACTÈRE PATRIMONIAL DE LA PORTE.

RETRAIT DES DISPOSITIFS DE SERRURE À CLÉ.

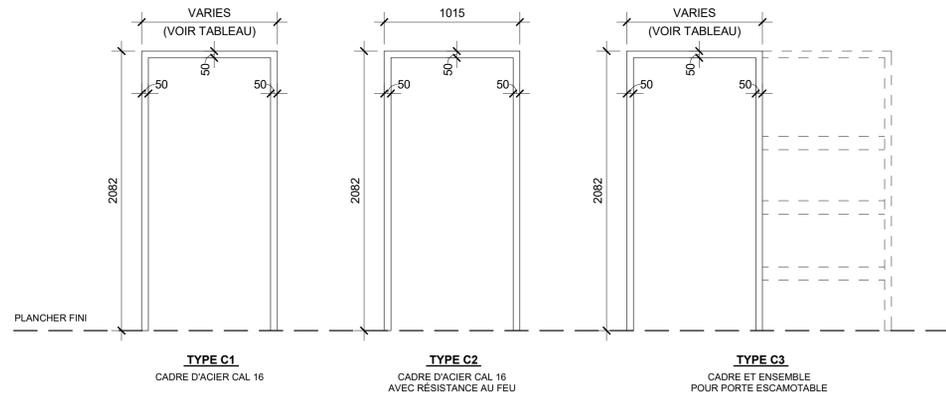
SYSTÈME DE BARRE PANIQUE ÉLECTRIFIÉE À FOURNIR ET INSTALLER, VOIR DEVIS.

SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS À PUCE À FOURNIR ET INSTALLER, VOIR DEVIS.

TYPES DE PANNEAUX



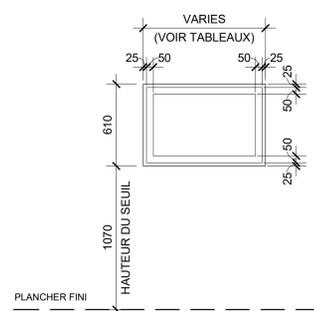
TYPES DE CADRES



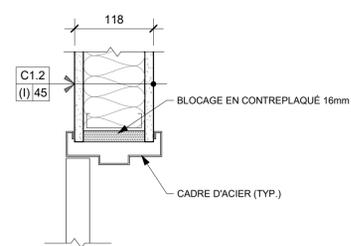
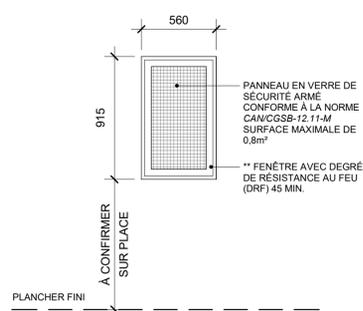
TABEAU DES FENÊTRES D'OBSERVATIONS

Número de Fenêtre	Largueur	Hauteur	Hauteur (seuil)	Type de Configuration	Type de Vitrage	Matériau du Cadre	Quantité
V-01	762	610	1070	FENÊTRE FIXE	SIMPLE TREMPÉ	ALUMINIUM	2
V-02	1220	610	1070	FENÊTRE FIXE	SIMPLE TREMPÉ	ALUMINIUM	7
V-03	560	915	1070	FENÊTRE FIXE	VERRE DE SÉCURITÉ ARMÉ	ACIER	1

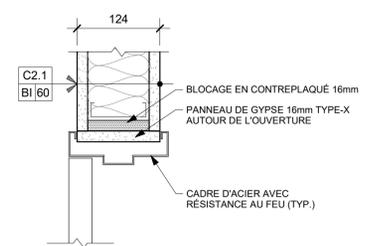
TYPE DE FENÊTRE D'OBSERVATION V-01 & V-02



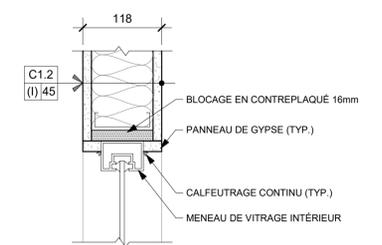
TYPE DE FENÊTRE D'OBSERVATION V-03



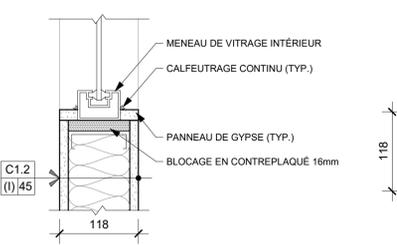
1 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE TÊTE DE PORTE @ CLOISON TYP. A800 1:5



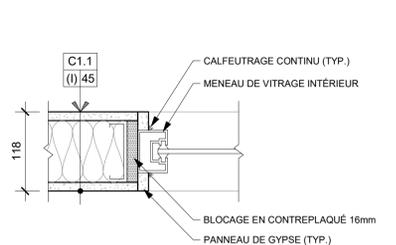
2 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE TÊTE DE PORTE @ CLOISON COUPE-FEU A800 1:5



3 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE TÊTE DE FENÊTRE D'OBSERVATION A800 1:5



4 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE SEUIL DE FENÊTRE D'OBSERVATION A800 1:5



5 DÉTAIL TYPIQUE EN COUPE JAMBAGE DE FENÊTRE D'OBSERVATION A800 1:5

CLIENT(S):
 au Pays de Cornemuse
 CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

ARCHITECTE:
 4 ARCHITECTURE + design

INGÉNIEURS(S) / COLLABORATEURS:
 LRL
 ENGINEERING | INGENIERIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE(S):
 MARIE-ÈVE SIMARD
 ARCHITECTE, A4

CLIENT:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 11 RUE ROY, GATINEAU, QC. J8Y 6X6
 CONTACT : LINE KELLY
PROJET:
 CPE AU PAYS DE CORNEMUSE
 61 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, QC. J9H 3L4

ÉMISSIONS :

2025-08-04	POUR APPEL D'OFFRES
2025-05-13	POUR AO - APPROBATION MFA
2025-04-16	COORDINATION 99%

DESSIN:
 TABLEAUX DES PORTES & FENÊTRES TYPIQUES
 *ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE
CONTRÔLE QUALITÉ: MES
DESSINÉ PAR: CHC / MGJ
PAGE: A800

2025-07-16 14:54:26 Autodesk Docs:24-1079 - CPE Cornemuse DOCUMENTATION.rvt